Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Perspectives du marché du travail

AU QUÉBEC ET DANS SES RÉGIONS

PRÉVISIONS

1987
1988

24384-0
$ 695

Québec

88-04215/

Perspectives du marché du travail

AU QUÉBEC ET DANS SES RÉGIONS

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE
Ministère des Communications du Québec
Éléments de catalogage avant publication

Perspectives du marché du travail : prévisions 1987-1988 / Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, [Direction de la recherche; sous la direction de Smaïl Bouikni; rédaction : Michel Charron... et al.]. —— [Québec] : La Direction, 1987.
x, 70 p.
ISBN : 2-551-08554-3

1. Travail, Marché du — Québec (Province) 2. Emploi, Prévision de l' — Québec (Province) I. Québec (Province). Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. Direction de la recherche. II. Bouikni, Smaïl III. Charron, Michel

M35 E88 P47 / 1988

Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Perspectives du marché du travail

AU QUÉBEC ET DANS SES RÉGIONS

PRÉVISIONS

1987
1988

MAI 1987

Québec

Le contenu de cette publication
a été rédigé par
le ministère
de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec, Québec
G1N 4K7

Dépôt légal - 4e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-08554-3

© Gouvernement du Québec

Table des matières

	Page
AVANT-PROPOS	VII
SOMMAIRE	IX
Perspectives d'ensemble pour 1987 et 1988	1
L'économie internationale	3
L'économie américaine	4
L'économie canadienne	5
L'économie québécoise	6
Vue d'ensemble	6
Le marché du travail	6
Les secteurs d'activité	6
Prévisions du marché du travail régional	13
Bas-Saint-Laurent — Gaspésie	15
Saguenay — Lac-Saint-Jean	18
Québec	21
Mauricie — Bois-Francs	25
Estrie	28
Montérégie	31
Montréal-Centre	35
Laurentides-Lanaudière	40
Outaouais	44
Abitibi-Témiscamingue	48
Côte-Nord, Nouveau-Québec	51
Tableaux des prévisions	55

Avant-propos

L'information relative à l'évolution future du marché du travail constitue un élément important pour l'orientation des actions du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu au chapitre de la main-d'oeuvre, de l'emploi et de la formation professionnelle. Ces actions s'exercent dans chacune des régions du Québec. Aussi, les agents du Ministère doivent-ils détenir des renseignements propres à assurer des interventions adaptées aux spécificités présentes et futures des marchés régionaux du travail.

C'est pour répondre à ce besoin et à celui d'informer les partenaires socio-économiques que la Direction de la recherche du Ministère réalise un exercice de prévision à court terme des principaux indicateurs du marché du travail pour chacune des régions et pour l'ensemble du Québec. Un éclairage additionnel quant à la répartition sectorielle de l'emploi est aussi mis à la disposition des agents intéressés.

Sous la direction de Smaïl Bouikni, chef de service, le comité de prévision composé de Michel Charron, Robert Gareau, Nacer Lahdiri, Sylvain Mélançon, Dang-Phuoc Nguyen (responsable) et François Pap a assuré la coordination des travaux et la rédaction de ce document. L'indispensable contribution régionale a été apportée par les économistes suivants:

Louis-Mari Rouleau:	Bas-Saint-Laurent — Gaspésie
Gilles Gauthier:	Saguenay — Lac-Saint-Jean
Sylvain Mélançon:	Québec
Jules Bergeron:	Mauricie — Bois-Francs
Serge Paré:	Estrie
Yves Larocque:	Montérégie
Michel Charron:	Montréal-Centre
Robert Gareau:	Laurentides-Lanaudière
Nacer Lahdiri:	Outaouais
Marie-Josée Marcoux:	Abitibi-Témiscamingue
André Lepage:	Côte-Nord, Nouveau-Québec

Nos remerciements vont à Louise Trépanier pour son soutien technique et à Lise Cloutier à qui nous devons la présentation soignée de ce document.

Pour tout commentaire ou demande d'information, le lecteur est prié de s'adresser à M. Smaïl Bouikni au numéro (514) 873-4265.

Monique Frappier-DesRochers
Directrice de la recherche

Sommaire

Les pays industrialisés continueront de connaître une croissance économique modérée en 1987 et en 1988. Au Canada, cette progression s'appuiera essentiellement sur l'amélioration de la capacité concurrentielle du pays. L'augmentation modérée du revenu réel entraînera un ralentissement des dépenses de consommation, d'autant plus que la croissance des investissements subira une stagnation.

Bien que le Québec doive connaître une croissance supérieure à la moyenne canadienne, sa performance dépendra fortement du raffermissement de l'activité économique aux États-Unis; les dépenses de consommation et les investissements ne contribuent que faiblement à cette croissance. En ce qui a trait à l'emploi, le Québec enregistrera un gain de 56 000 emplois (2,0 %) en 1987 et de 55 000 (1,9 %) en 1988. L'augmentation de la population active sera inférieure au rythme de la création d'emplois, entraînant ainsi un fléchissement du taux de chômage qui s'établira à 10,6 % cette année et à 10,2 % en 1988.

Le secteur tertiaire sera au coeur de la croissance. Les secteurs des services et du commerce contribueront pour 71 % de la hausse d'emplois, alors que le secteur manufacturier connaîtra un léger ralentissement. Par ailleurs, nous prévoyons une stabilité du niveau d'emploi dans l'industrie de la construction en 1987.

Au cours des deux prochaines années, les régions du Québec afficheront une amélioration de l'emploi et du taux de chômage par rapport à 1986, à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue dont le taux de chômage sera en légère hausse en 1987.

Perspectives d'ensemble pour 1987 et 1988

L'économie internationale

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.)[1], la croissance économique des pays membres continuera de progresser à un rythme modéré en 1987 et en 1988. Pour l'ensemble de ces pays, le produit national brut (PNB) réel devrait s'accroître à un taux variant entre 2,5 % et 3,0 % en 1987; cette progression est légèrement supérieure à celle enregistrée en 1986 (environ 2,5 %). Toutefois, contrairement à ce qui s'est passé au lendemain de la dernière récession, la croissance économique sera plus équilibrée entre les pays membres; les États-Unis et le Japon présenteront la plus forte progression, tandis que l'Europe fermera la marche. Par ailleurs, l'inflation restera faible au sein des pays industrialisés.

La stabilité des prix pétroliers, les baisses récentes des taux d'intérêt, de même que l'évolution favorable des termes de l'échange, devraient continuer d'exercer un effet expansionniste sur la demande intérieure des économies européennes. Néanmoins, la réduction des importations par les pays exportateurs nets de pétrole tempérera la croissance du PNB des pays de l'O.C.D.E., tandis que les pays dont les monnaies se sont le plus appréciées face au dollar américain connaîtront une détérioration de leur solde commercial.

Les effets de la politique budgétaire des principaux pays européens et du Japon seront relativement neutres avec des soldes budgétaires stationnaires en 1987, alors que cette politique sera légèrement restrictive aux États-Unis. Par ailleurs, la détente de la politique monétaire des pays les plus industrialisés au début de 1986 a fait place à la fin de l'année à une attitude un peu plus prudente. Par contre, la croissance modérée de l'économie occidentale ainsi que le calme qui prévaudra sur le front de l'inflation exerceront des pressions à la baisse sur les taux d'intérêt dans la plupart des pays industrialisés.

En ce qui a trait au marché du travail, la situation reste décevante à maints égards. Malgré une croissance de l'emploi dans l'ensemble des pays membres de l'O.C.D.E. en 1986, le nombre de chômeurs est resté stable à la suite d'un accroissement équivalent de la population active. Peu de changements sont à prévoir pour les dix-huit prochains mois, si ce n'est que le taux de chômage reculera quelque peu aux États-Unis et au Canada et augmentera au Japon.

1. O.C.D.E., *Perspectives économiques de l'O.C.D.E.*, nº 40, Paris, décembre 1986.

L'économie américaine

Après avoir amorcé l'actuelle phase de reprise de façon vigoureuse, les États-Unis ont vu leur croissance économique ralentir sensiblement en 1985 et en 1986, avec des taux de croissance respectifs du PNB réel de 2,7 % et 2,5 %. Il s'agit de la plus faible progression depuis la fin de la récession de 1982. Malgré la dépréciation du dollar, le secteur manufacturier a dû faire face à une concurrence étrangère accrue. Conséquemment, le déséquilibre de la balance commerciale a atteint le niveau record de 170 milliards de dollars en 1986, ce qui a fortement pesé sur l'économie américaine. Cette conjoncture s'est avérée très propice à un réveil du protectionnisme, et les événements de l'automne 1986 en sont une preuve.

En 1987, les États-Unis devraient connaître un léger regain d'activité avec une progression du PNB réel de l'ordre de 2,7 % à 3,0 %. Bien que l'endettement des ménages ait atteint un niveau record, les dépenses de consommation augmenteront légèrement grâce, notamment, à la progression de l'emploi. À l'opposé, le taux relativement faible d'utilisation des capacités de production et l'entrée en vigueur de la réforme fiscale freineront les investissements des entreprises. En revanche, la dépréciation du dollar américain sur les marchés de change représentera un élément favorable à la croissance, car elle permettra une réduction, ou tout au moins une stabilisation, du déficit commercial.

La politique budgétaire américaine s'inscrira sous le signe de l'austérité en 1987 avec une nette réduction du déficit du gouvernement fédéral (160 milliards de déficit prévu vs 219 milliards de dollars en 1986). Sur le plan monétaire, la forte expansion de la masse monétaire en 1986, mesurée par divers agrégats, et la hausse de l'inflation, si modeste soit-elle, réduiront cette année la marge de manoeuvre du Federal Reserve Board. Il est donc peu probable que l'on observe une baisse marquée des taux d'intérêt cette année. Au contraire, ceux-ci pourraient être légèrement supérieurs, en fin d'année, à ceux que l'on connaît présentement si l'inflation se révélait plus forte que prévue ou si le dollar américain s'effondrait. Ainsi, malgré des demandes salariales modérées et l'existence de capacités excédentaires dans l'industrie manufacturière, l'affaiblissement du dollar portera le taux d'inflation à un niveau relativement plus élevé cette année.

Par contre, ce scénario modérément optimiste pourrait ne jamais se réaliser dans l'éventualité où la balance commerciale réagirait plus lentement que prévu à la dépréciation du dollar et où les ménages réduiraient leur consommation, résultat de leur endettement élevé.

L'économie canadienne

La croissance de l'économie canadienne ralentira au cours des deux prochaines années alors que le produit intérieur brut (PIB) réel progressera de 2,4 %[1] en 1987 et de 3,0 % en 1988, après une augmentation de 4 % et de 3,1 % en 1985 et en 1986 respectivement. Les ménages ne contribueront pas autant que l'an dernier à la croissance et les investissements n'augmenteront que très peu en dollars constants. En fait, le Canada devra compter principalement sur l'amélioration de sa balance commerciale pour maintenir sa croissance.

En 1987, l'augmentation modérée du revenu réel entraînera un ralentissement des dépenses de consommation, d'autant plus qu'il est peu probable que les ménages puisent fortement pour une troisième année consécutive dans leur épargne.

Les entreprises ne prendront pas la relève des consommateurs puisque Statistique Canada[2] prévoit pour cette année une stagnation des investissements en termes réels. Seule une forte hausse des exportations vers nos voisins du Sud pourra apporter une note positive en 1987.

La diminution de l'activité économique canadienne se reflétera dans la création d'emplois qui connaîtra une progression plus faible en 1987, de 1,9 %[3] au lieu de 2,9 % l'an dernier. Cette baisse se fera surtout sentir dans les services et la construction, soit les deux secteurs qui ont enregistré les plus fortes hausses en 1986. Combiné à l'augmentation de la population active, le taux de chômage ne devrait baisser que marginalement cette année.

La hausse des prix à la consommation demeurera modérée en 1987. En effet, les augmentations salariales seront tempérées par le taux de chômage relativement élevé, alors que les prix du pétrole ne connaîtront qu'une très légère remontée. La faiblesse de la croissance de la production du travail, qui pourrait entraîner une augmentation des coûts unitaires de main-d'oeuvre, représente au chapitre de l'inflation le seul nuage important à l'horizon.

Le contrôle des dépenses publiques et la réduction des déficits ont constitué les objectifs principaux des politiques budgétaires des divers paliers de gouvernement depuis quelques années. Pour l'année 1987, la politique fiscale devrait s'inscrire dans une optique de continuité. Quant à la politique monétaire, elle sera orientée vers la lutte contre l'inflation. Par contre, on pourrait observer une légère baisse des taux d'intérêt si le dollar canadien maintenait sa vigueur du début de l'année.

Le scénario exposé ci-haut se réalisera dans la mesure où l'économie américaine connaîtra un regain de croissance, sans accentuation du protectionnisme, et si les ménages canadiens ne réduisent pas trop leurs dépenses de consommation en 1987.

1. Moyenne de 23 institutions financières canadiennes, tirée de l'hebdomadaire *Les Affaires*, 24 janvier 1987, cahier spécial.
2. Statistique Canada, *Investissements privés au Canada, Perspective 1987*, catalogue 61-205.
3. Ministère des Finances, *Le discours sur le budget*, Ottawa, 18 février 1987.

L'économie québécoise

Vue d'ensemble

Le Québec n'a pas échappé en 1986 au ralentissement de la croissance économique enregistré dans l'ensemble des pays industrialisés. Le PIB réel québécois a augmenté de 3,1 % en 1986 comparativement à 4,0 % en 1985, soit au même rythme que la moyenne canadienne. En 1987, la vigueur des dépenses de consommation observée depuis le début de la présente reprise s'atténuera quelque peu, tandis que le redressement prévu de l'économie américaine favorisera l'augmentation des exportations. Le Québec devrait néanmoins connaître une croissance supérieure à la moyenne canadienne durant les deux prochaines années, avec une progression de son produit intérieur brut réel qui oscillera entre 2,7 % et 3,0 % selon les prévisions disponibles[1].

La stabilisation du taux d'épargne et la hausse moins forte de l'emploi modéreront la croissance de la consommation québécoise durant l'horizon prévisionnel. D'autre part, malgré le maintien des taux d'intérêt hypothécaires à des niveaux relativement bas, le marché des mises en chantier devrait connaître une accalmie. Quant aux dépenses en immobilisations, le Québec enregistrera une performance supérieure à la moyenne canadienne[2], le secteur manufacturier et les services obtenant la plus grande part de celles-ci. En somme, le raffermissement de l'activité aux États-Unis stimulera la demande de produits québécois, ce qui compensera l'atonie anticipée de la demande intérieure.

Le marché du travail

Le Québec a enregistré en 1985 une performance remarquable alors que 88 000 emplois (3,0 %) ont été créés. La croissance a été plus modeste en 1986 avec une progression de 2,2 % ou 60 000 emplois. En 1987, la majorité des prévisionnistes s'attendent à un léger repli de l'augmentation de l'emploi. Le relevé préparé par l'Association des économistes québécois (ASDEQ)[3] fait état d'une prévision moyenne de 2,1 %, un taux de croissance identique à celui anticipé par la Banque Royale, alors que les analystes du Mouvement Desjardins prévoient une hausse de 1,9 %. Seul le Conference Board[4] se démarque avec une augmentation de 2,8 %.

Après l'examen de ces diverses prévisions, le Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle a retenu un scénario s'approchant du consensus, soit une croissance du nombre des personnes occupées de 2,0 % en 1987 et de 1,9 % en 1988 (tableau 1 et graphique 1). Ce rythme d'accroissement demeurera néanmoins supérieur à l'augmentation de la population active (1,5 % en 1987 et 1,4 % en 1988), ce qui permettra un recul du taux de chômage.

Les secteurs d'activité

Au cours des deux prochaines années, le niveau d'emploi du secteur **agricole** restera stable après avoir subi une perte de 3 000 travailleurs en 1986. La surproduction mondiale qui sévit à l'heure actuelle pour certains produits devrait se résorber graduellement d'ici 1988, freinant ainsi toute expansion dans ce secteur. De plus, les producteurs agricoles sont aux prises avec des coûts de production croissants au moment où l'on observe une stagnation des prix. La poursuite de l'augmentation du degré d'autosuffisance alimentaire

1. Pour 1987, le Conference Board prévoit 2,7 %; la Caisse de dépôt et de placement, 2,8 %; la Banque Royale, 2,8 % et l'ASDEQ, 3,0 %.
2. Statistique Canada, *op. cit.*
3. ASDEQ, *Québec Horizon 1987*, février 1987.
4. The Conference Board of Canada, *Provincial Forecast*, 19 janvier 1987.

Graphique I

Évolution de l'emploi au Québec

1976 à 1988

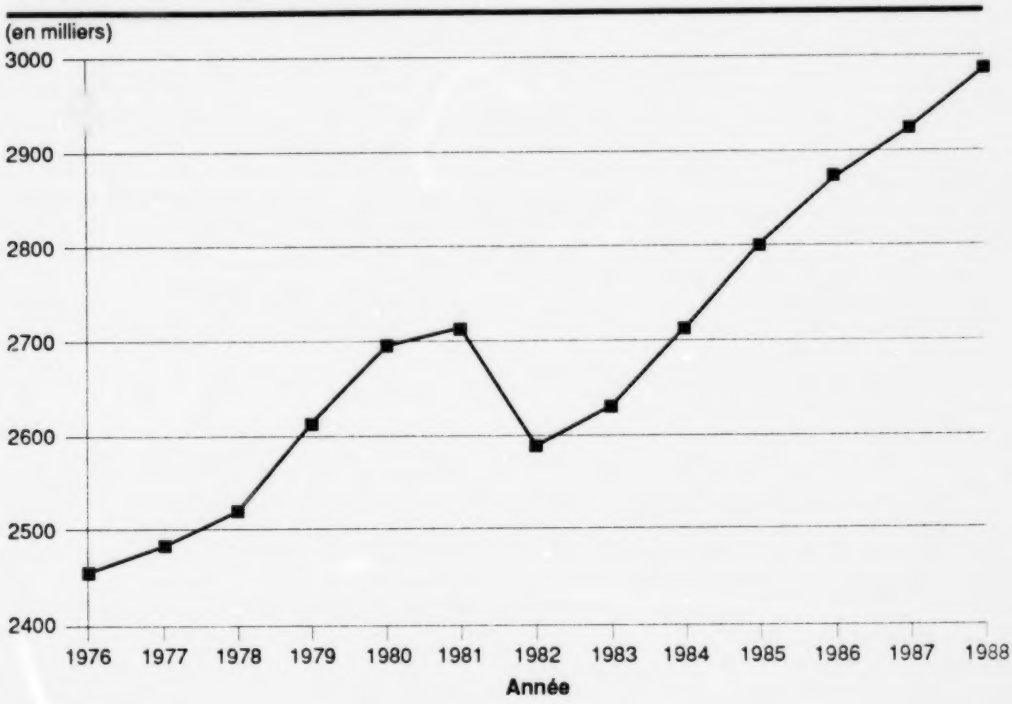

Graphique II

Variation annuelle de l'emploi au Québec

1976 à 1988

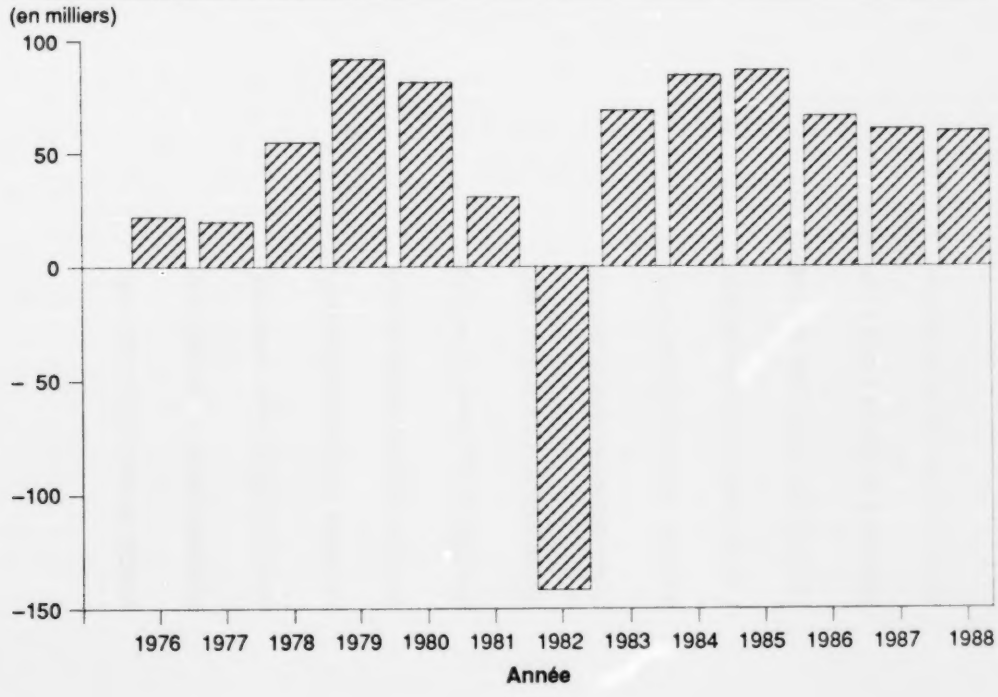

devrait toutefois entraîner une faible croissance du niveau d'emploi dans ce secteur. Par ailleurs, la situation dans l'industrie des pêches restera à peu près identique à celle de l'an passé alors que le nombre de pêcheurs se maintiendra autour de 3 000 sur une base annuelle.

L'industrie de la **construction** a poursuivi sa lancée en 1986 grâce à la performance exceptionnelle du secteur résidentiel. Ainsi, l'emploi a progressé de 11,9 % et les heures travaillées de 7,2 % dans l'ensemble de l'industrie. Dans le domaine résidentiel, le nombre des mises en chantier a atteint 60 348, une augmentation de 23,8 % par rapport à 1985. Pour 1987, la Commission de la construction du Québec (C.C.Q.) prévoit un fléchissement du volume des mises en chantier qui sera compensé en partie par une accélération des activités de rénovation et de restauration. La construction non résidentielle devrait aussi enregistrer une légère diminution en 1987, tandis que les travaux industriels devraient connaître une progression modeste. Quant aux contrats de génie, ils enregistreront, pour une troisième année consécutive, une baisse en raison de la fin de plusieurs travaux d'assainissement des eaux. En somme, nous prévoyons une quasi-stabilité de l'emploi en 1987 (baisse de 500 emplois).

L'industrie des **aliments et boissons**, qui représente 17 % de la valeur des livraisons manufacturières du Québec, a généré 1 000 nouveaux emplois (1,8 %) en 1986 après un repli au cours des deux années précédentes. La restructuration entreprise depuis quelques années — modernisation des équipements et concentration des activités — s'achève, ce qui devrait permettre à ce secteur de reprendre le terrain perdu. De plus, l'important sous-secteur des aliments pour bétail progressera tout au long de l'année grâce à la reconstitution des stocks de bétail. Dans les années à venir, la croissance de l'emploi du secteur des aliments et boissons suivra celle de l'ensemble du Québec.

L'imposition successive de taxes sur les cigarettes et la réglementation restreignant l'usage du **tabac** dans les lieux publics réussiront à abaisser davantage la demande. Il est donc à prévoir que plusieurs emplois dans cette industrie s'envoleront en fumée au cours des prochaines années.

Ensemble du Québec

Variation annuelle de l'emploi

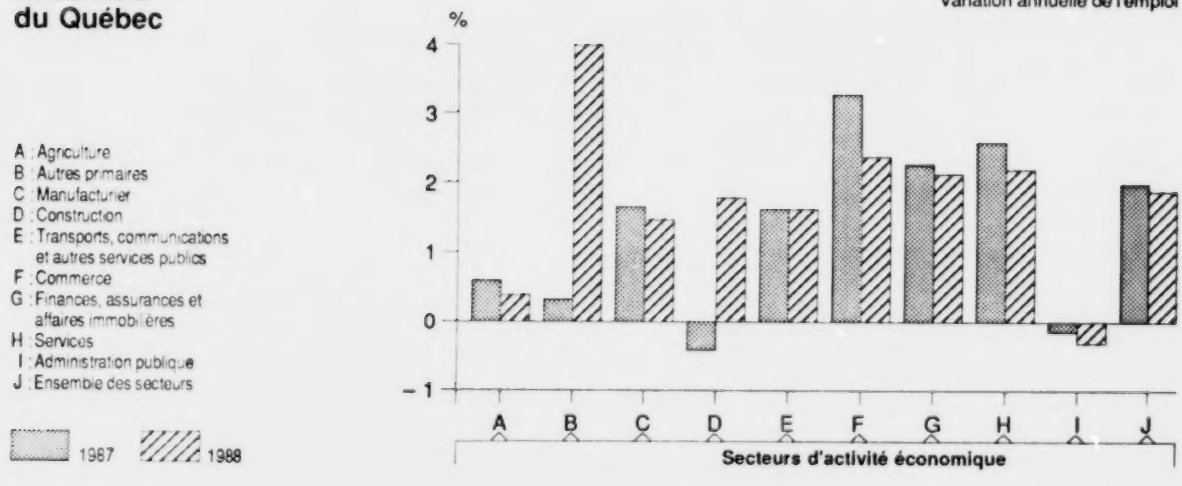

De leur côté, les secteurs du **cuir, des textiles et de l'habillement** possèdent un faible potentiel de croissance puisqu'ils doivent faire face de plus en plus à la concurrence internationale. Dans le cas du cuir, l'industrie est concentrée dans la fabrication des bottes où le Québec est très concurrentiel, ce qui ne suffira pas cependant à maintenir l'emploi d'ici la fin de l'horizon prévisionnel. D'autre part, le secteur du textile sera davantage en mesure de concurrencer les importations, à la suite d'une phase de rationalisation de la production qui lui a permis d'abaisser ses coûts de production. Toutefois, la demande de produits du textile décline en Amérique du Nord, ce qui augure mal pour l'industrie québécoise. Des licenciements sont donc à prévoir dans ce secteur après la hausse notable enregistrée en 1986.

Les industries de fabrication de biens durables — produits métalliques, machines, équipement de transport et produits électriques — verront leurs effectifs augmenter au cours des deux prochaines années. Cette croissance sera inégalement répartie parmi les secteurs considérés. La hausse de l'emploi dans le secteur de **fabrication de produits métalliques** (2,5 %) sera inférieure à celle de la fabrication de produits électriques (3,5 %) en 1987. Cette dernière industrie bénéficiera d'ailleurs des retombées positives de plusieurs gros projets d'investissement. D'autre part, l'emploi s'accroîtra de 1 200 (6,2 %) en 1987 dans le secteur de la **machinerie** à la faveur de la modernisation des entreprises qui devrait se poursuivre.

L'industrie de **l'équipement de transport** connaîtra une croissance plus modeste en 1987 avant de reprendre du poil de la bête en 1988. Les gains enregistrés dans le secteur de l'aéronautique — avec Spar, Pratt and Whitney et Canadair — et dans la fabrication de matériel ferroviaire seront amenuisés par les pertes temporaires et permanentes à l'usine G.M. de Boisbriand. Toutefois, le domaine des chantiers navals demeurera le talon d'Achille de cette industrie. En 1988, l'ouverture de l'usine Hyundai à Bromont et la fabrication d'équipements militaires entraîneront une hausse du niveau d'emploi.

L'industrie **minière** québécoise a été affectée en 1986 par le ralentissement international de la croissance économique. Avec la faiblesse de la demande internationale de métaux tels que le fer et le cuivre, le Québec a connu quelques problèmes, et rien ne laisse présager une amélioration pour ces métaux. Par contre, la hausse du prix de l'or amènera une production accrue de ce métal et maintiendra le niveau d'emploi dans le secteur minier. Du côté de la **première transformation des métaux**, l'emploi devrait demeurer stable dans les entreprises de sidérurgie et dans les alumineries. Il faudra attendre l'ouverture en 1989 de l'usine de Norsk-Hydro pour observer une croissance significative de l'emploi dans ce secteur. La diminution de l'emploi enregistrée l'année dernière dans l'industrie **des produits minéraux non métalliques**, constituée surtout de matériaux de construction, est difficilement explicable, étant donné l'excellente tenue de la construction. Cependant, cette situation se renversera en 1987 et en 1988 avec une création d'emplois supérieure à l'ensemble des secteurs.

L'industrie du **caoutchouc et du plastique** a connu une croissance deux fois plus forte que celle de l'ensemble de l'économie; cette situation se reflète dans la création d'emplois. La demande de produits en plastique est en expansion dans presque tous les sous-secteurs et de nombreux projets d'investissement dans les régions de Montréal, de Québec et de l'Estrie sont en cours. Ainsi, après une progression de 10 % en 1986, l'emploi augmentera de 10,2 % en 1987 et de 5,3 % en 1988.

Par ailleurs, la fermeture de la raffinerie de Gulf en janvier 1986 a porté un dur coup à l'industrie québécoise du **pétrole et du charbon**. La baisse de la demande des produits pétroliers n'a certes pas aidé la cause de ce secteur. Cependant, puisque les raffineries restantes fonctionnent à plein régime, toute hausse de la demande se traduira surtout par une augmentation des importations. L'emploi dans ce secteur restera donc stable au cours des prochaines années. À l'opposé, l'industrie **chimique** connaîtra une croissance remarquable à la suite de nombreux projets d'investissement, d'une part, dans le domaine des matières plastiques et des résines synthétiques et, d'autre part, dans le secteur des produits pharmaceutiques au cas où des modifications seront apportées à la loi sur les brevets. Globalement, l'emploi devrait augmenter de 2 400 au cours des deux prochaines années.

Les programmes gouvernementaux de reboisement et la bonne tenue des industries québécoises de pâtes et papiers ont permis une progression de l'emploi de 5,3 % en 1986 dans le secteur des **forêts**. Malgré des facteurs tels que la mécanisation de l'industrie et la détérioration du marché américain pour le bois d'oeuvre, cette tendance devrait se maintenir à court terme. En effet, une croissance de l'emploi de 8,0 % est prévue entre 1986 et 1988.

L'industrie du **bois**, déjà soumise à une concurrrence féroce sur le marché américain, s'est vu imposer une taxe de 15 % sur le bois d'oeuvre dans le cadre d'un accord entre le Canada et les États-Unis. Cette taxe affectera davantage les petites entreprises puisque celles-ci ne posséderont plus la marge de manoeuvre nécessaire à la modernisation de leurs équipements. La mécanisation dans les grandes entreprises se soldera aussi par quelques pertes d'emplois dans l'industrie du bois.

En dépit d'une activité économique soutenue et d'un accroissement des investissements de l'ordre de 25 % en 1986, l'industrie du **meuble** a subi une baisse d'effectif de 3 000 postes. Cependant, la forte activité observée dans la construction en 1986 aura un effet stabilisateur sur l'emploi au cours des deux prochaines années.

La modernisation, réalisée grâce à des investissements massifs, permet maintenant au secteur des **pâtes et papiers** de faire face plus adéquatement à la concurrence internationale. Tout en accroissant la productivité, cette modernisation a entraîné un recul de l'emploi en 1986 (7,1 %). En 1987 et en 1988, les livraisons de l'industrie papetière, particulièrement celles du papier journal, de la pâte commerciale et des papiers fins, augmenteront de façon substantielle, sans toutefois générer de nouveaux emplois.

La hausse importante de l'emploi constatée en 1986 dans le secteur de **l'imprimerie et de l'édition** ne devrait pas se reproduire au cours des deux années de prévision. En effet, les nombreux investissements effectués en vue de la modernisation de ce secteur ont entraîné une surcapacité de production. Les grandes imprimeries sont en période de consolidation alors que chez les petites, la modernisation est impérative. Seule l'expansion des exportations créerait de nouveaux emplois. Or, rien ne laisse présager une telle éventualité. Le niveau d'emploi devrait donc demeurer stable en 1987 et en 1988.

Il est peu probable que la diminution de l'emploi survenue en 1986 dans le secteur des **transports, communications et autres services publics** se reproduise en 1987. Le sous-secteur des transports connaîtra une bonne croissance avec l'expansion de plusieurs entreprises, tandis que les investissements dans le secteur de l'énergie et des autres services publics n'entraîneront qu'une faible création d'emplois.

Les secteurs du commerce, des services personnels, des divertissements et loisirs ainsi que de l'hébergement et de la restauration connaîtront tous une croissance de l'emploi supérieure à la moyenne des secteurs du Québec. L'évolution générale de la conjoncture économique, conjuguée à l'augmentation légère du revenu personnel disponible, favorisera la création de nombreux emplois dans ces secteurs. Cependant, dans le cas du **commerce**, il est fort probable qu'une grande partie des nouveaux postes soient à temps partiel. Parmi les trois autres groupes, le secteur des divertissements et loisirs connaîtra la plus forte croissance avec 7,7 % en 1987 et 5,6 % en 1988. Après avoir diminué en 1986, l'emploi dans les **services personnels** augmentera à un rythme supérieur à 5,0 % au cours des deux prochaines années. Quant au secteur de **l'hébergement et de la restauration**, il verra son niveau d'emploi s'apprécier de 4,2 % (6 800) cette année et de 3,6 % (6 100) en 1988.

Malgré une baisse de la population scolaire aux niveaux primaire et secondaire, l'emploi dans le secteur de **l'enseignement** progressera légèrement grâce à l'augmentation prévue de la clientèle adulte et à l'expansion du nombre de postes à temps partiel. Ce dernier facteur jouera également un rôle important dans l'accroissement du nombre de personnes occupées dans le secteur des **services médicaux et sociaux**, lequel profitera également de l'ouverture de nouveaux centres d'accueil. De plus, les efforts de rationalisation poursuivis depuis quelques années devraient être moins soutenus.

La stabilité des taux d'intérêt, la maîtrise de l'inflation et la vigueur dans le marché immobilier résidentiel favoriseront le secteur des **finances, assurances et affaires immobilières**. Quant au secteur des **services aux entreprises**, la croissance de l'emploi amorcée ces dernières années se poursuivra grâce à l'expansion des services de consultants en informatique et des firmes d'ingénieurs-conseils.

Finalement, rien ne permet de croire à un changement d'orientation dans les administrations publiques fédérale et provinciale. La réduction du personnel, par des coupures de postes ou par attrition, se poursuivra au cours des deux prochaines années. Cependant, une hausse de l'emploi dans le domaine municipal paraît possible, ce qui contrebalancerait la baisse dans les deux paliers administratifs supérieurs. Globalement, l'emploi dans **l'administration publique** demeurerait donc stable en 1987 et en 1988.

Variation annuelle de l'emploi

Selon la région, 1987-1988

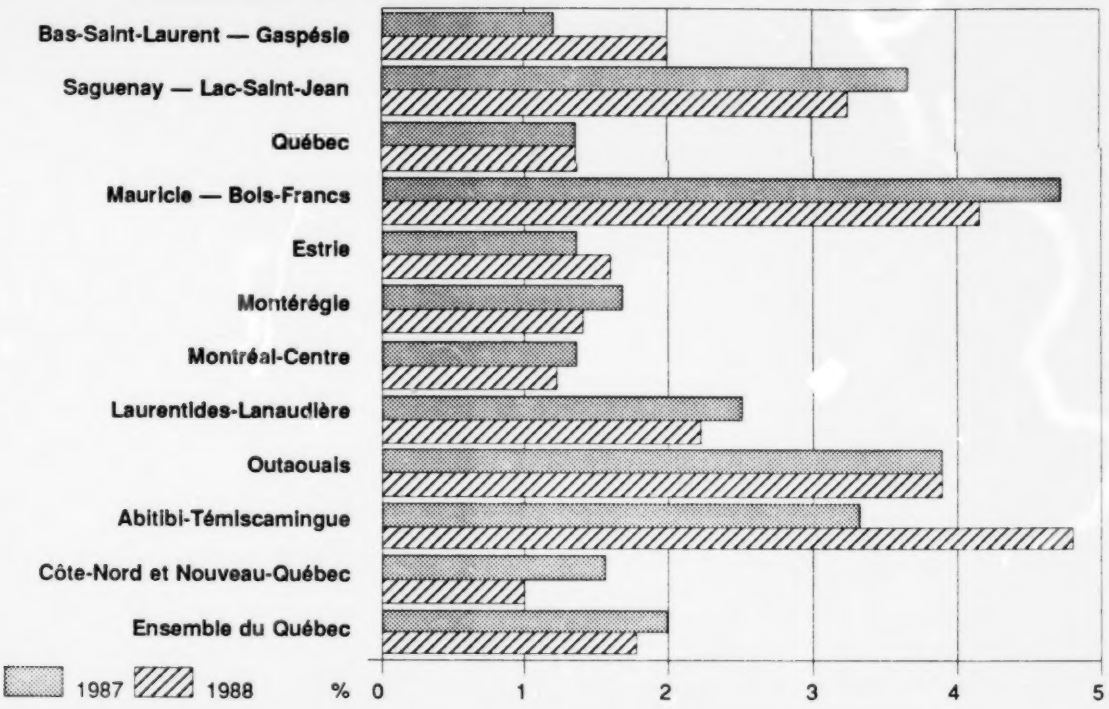

Taux de chômage selon la région

1987-1988

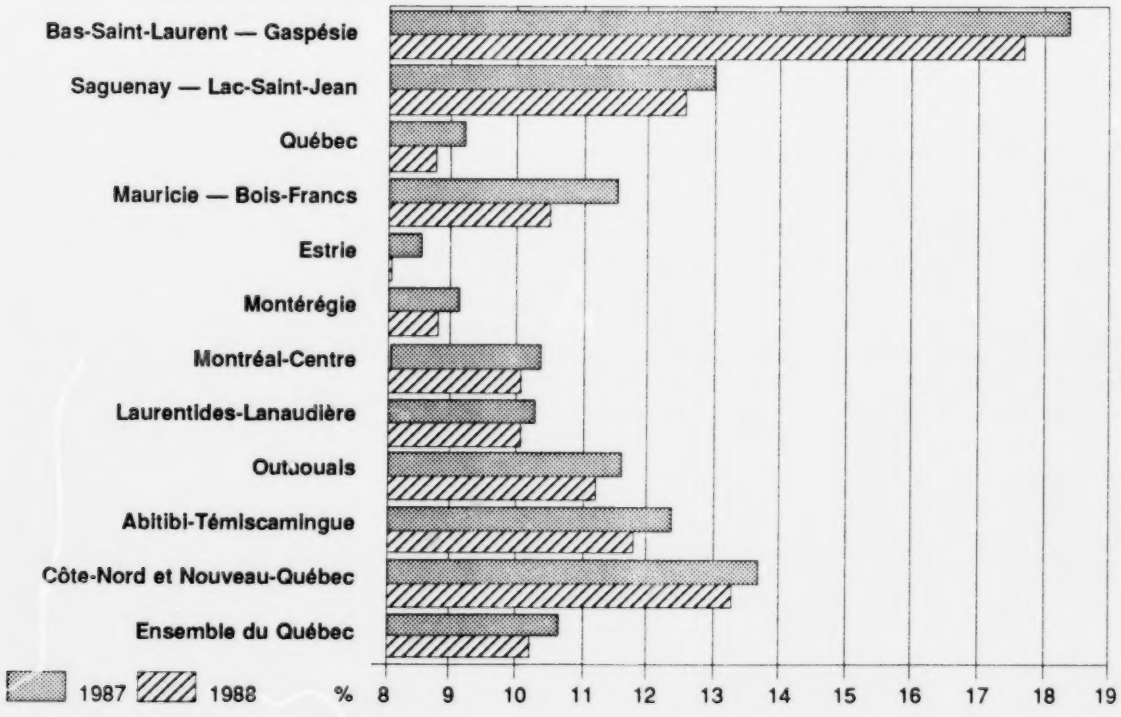

Prévisions du marché du travail régional

L'emploi s'accroîtra dans toutes les régions du Québec en 1987. La progression sera supérieure à la moyenne du Québec dans les régions du Saguenay — Lac-Saint-Jean (3,7 %), de la Mauricie — Bois-Francs (4,7 %), des Laurentides-Lanaudière (2,5 %), de l'Outaouais (3,9 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (3,3 %).

La population active augmentera modérément dans l'ensemble des régions du Québec. Cette évolution sera toutefois inégale d'une région à l'autre. Ainsi, en 1987, la hausse atteindra à peine 0,2 % dans le Bas-Saint-Laurent — Gaspésie, alors qu'elle se situera à 4,0 % en Abitibi-Témiscamingue. Par conséquent, le taux de chômage fléchira dans toutes les régions, à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue qui verra le sien passer de 11,8 % en 1986 à 12,3 % cette année.

En 1988, toutes les régions connaîtront une diminution de leur taux de chômage, en raison d'une création d'emplois supérieure à l'augmentation de la population active.

Remarque: Le concept de personnes occupées ou en emploi correspond au nombre d'individus qui habitent la région et qui travaillent, peu importe le lieu.

Bas-Saint-Laurent — Gaspésie

Les indicateurs globaux

La croissance modérée de l'économie régionale se reflétera dans les indicateurs du marché du travail. Le taux de croissance de l'emploi sera nettement inférieur à celui de la province en 1987 (1,1 % ou 1 200 emplois) et le rejoindra en 1988 (2,0 % ou 2 300 emplois). La participation au marché du travail sera affectée par le manque de dynamisme de l'économie régionale, alors que le taux d'activité diminuera légèrement cette année (54,5 %) et remontera l'année prochaine au niveau observé en 1986 (54,7 %).

L'effet combiné des deux facteurs précédents entraînera une baisse du taux de chômage au cours des deux années de prévision. Ce dernier s'établira à 18,4 % en 1987 et à 17,7 % en 1988, après avoir atteint 18,9 % en 1986. Il s'agit de l'une des moins bonnes performances au Québec. De plus, le rapport entre l'emploi et la population en âge de travailler s'éloignera de plus en plus de la moyenne québécoise pour se situer à 45,0 % en 1988.

Les secteurs d'activité

L'essentiel de la création d'emplois se concentrera dans le secteur tertiaire où l'on trouve la majorité des postes temporaires et à temps partiel. D'ailleurs, si l'on se rapporte à la situation qui prévalait avant la dernière récession et si l'on considère la tendance générale de tertiarisation de l'économie québécoise, la structure économique régionale a du rattrapage à faire. Pour leur part, les activités des secteurs primaire et secondaire demeureront relativement stables, à l'exception d'un repli prévisible dans le domaine du sciage.

Dans l'agriculture, qui constitue l'activité la plus importante du secteur primaire, l'emploi ne variera pas de façon notable au moment où la production laitière est pratiquement saturée. Tout potentiel de développement ne pourra provenir que des cultures en serre et de l'élevage. Enfin, une concurrence accrue dans les produits laitiers américains suscite un climat d'incertitude chez les producteurs régionaux.

Bas-Saint-Laurent — Gaspésie

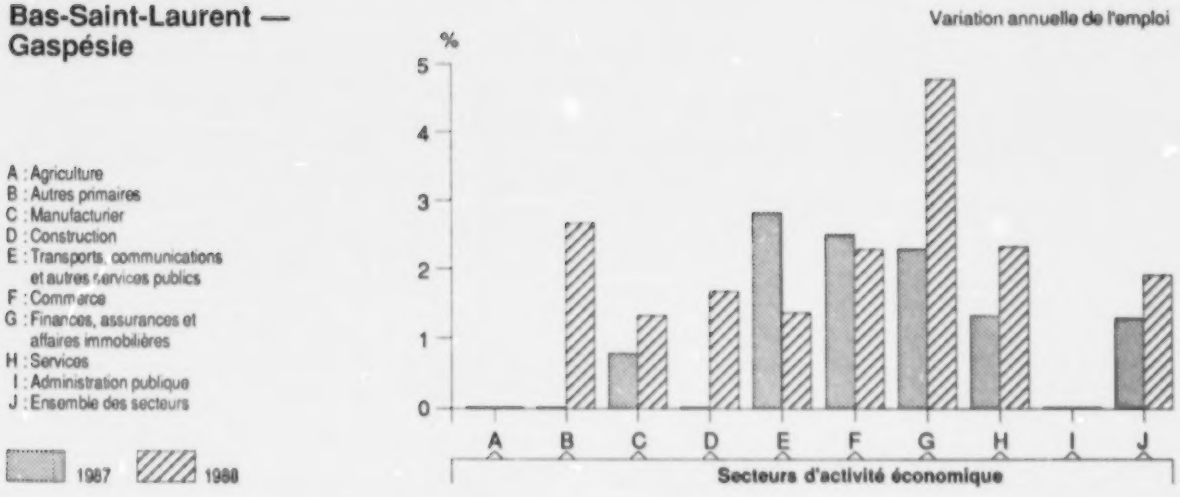

Emploi

Bas-Saint-Laurent — Gaspésie

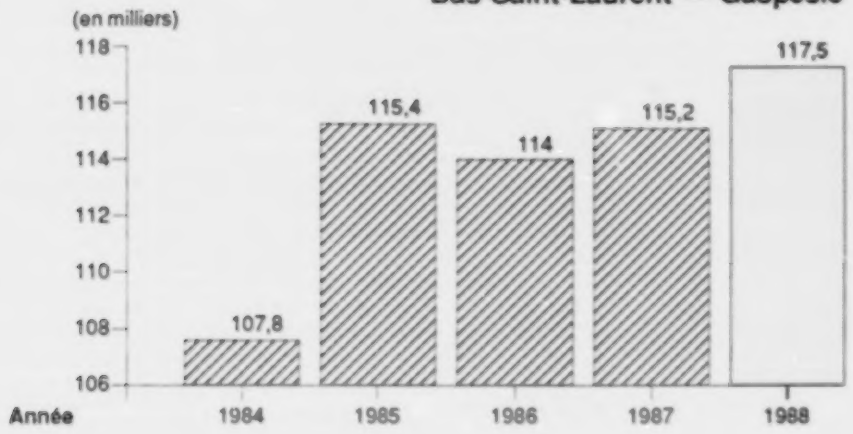

Taux de chômage

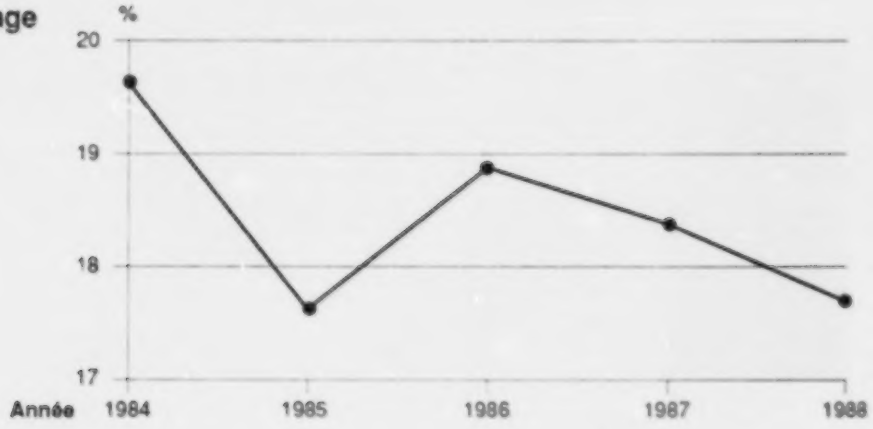

Taux d'activité

Dans le secteur des pêches et de la transformation du poisson, les projets en cours ne seront pas de nature à modifier l'emploi de façon importante. Toutefois, ce secteur s'est donné de solides assises qui maintiendront les emplois existants grâce, d'une part, aux efforts entrepris pour rationaliser les prises et moderniser les usines et, d'autre part, au parachèvement des privatisations comme Madelipêche et Pêcheries Cartier.

En dépit d'une mécanisation acrue, l'industrie forestière connaîtra une légère augmentation de son niveau d'emploi à la suite d'une reprise de la demande de travailleurs forestiers à l'extérieur de la région*, notamment sur la Côte-Nord, et du "Plan de relance" (6 millions) qui intensifiera les travaux de sylviculture. Du côté des usines de sciage, la politique tarifaire américaine et l'incertitude relativement aux approvisionnements empêcheront toute possibilité de croissance. En fait, les projets de Cloperval à Amqui, de Produits Cabois à Cabano et la relance des scieries Cansap ne parviendront pas à compenser la fermeture de Guildo Deschênes à Ville Dégelis. Seuls les projets de papeterie, dont celui de Matane, pourraient stabiliser les activités dans le domaine du sciage et relancer l'emploi forestier.

L'emploi dans les mines de cuivre, de sel et dans les tourbières devrait se maintenir. La mise en opération d'une mine de silice par Uniquartz dans la Vallée de la Matapédia procurera de l'emploi à une quarantaine de travailleurs et ne devrait donc pas être un facteur déterminant. Par contre, grâce aux fonds du Plan de relance, un vaste programme de prospection a été entrepris.

Dans le secteur manufacturier, la relance des ateliers N.D.D.L. de Ville Dégelis créera 70 emplois dans l'habillement. Ce projet fera oublier la fermeture de la Compagnie de textiles du Grand Moulin à Kamouraska. De son côté, l'industrie de l'équipement de transport verra ses effectifs croître grâce à la relance du chantier maritime de Gaspé par Solmer Marine, au carnet de commandes impressionnant de Bombardier à La Pocatière et à l'important contrat de réparation de dragues obtenu par la compagnie Verreault Navigation de Les Méchins. Par ailleurs, dans la plupart des autres activités manufacturières, l'emploi sera stable.

En dépit de certains projets de réfection des installations portuaires et du réseau routier ainsi que des investissements majeurs au Centre hospitalier de Cap-aux-Meules (22 millions) et à l'Université du Québec à Rimouski (5 millions), l'emploi demeurera stable dans l'industrie de la construction à cause de la faiblesse du secteur résidentiel.

La croissance du secteur tertiaire se poursuivra en 1987 et en 1988. Tous les domaines reliés à l'activité touristique retiendront l'attention au cours de cette période. Le dynamisme de certains intervenants sera certes favorable à l'industrie touristique. Ainsi, plusieurs projets, tels que le Centre d'interprétation du cuivre à Murdochville (0,5 million), et l'ajout d'équipements dans certains parcs, dont celui de Forillon (6 millions), augmenteront l'activité touristique. Enfin, l'émergence de Rimouski comme lieu de congrès générera de nombreux emplois dans le secteur de l'hébergement et de la restauration.

Les secteurs du commerce et des services personnels profiteront de l'ouverture de plusieurs magasins dans les centres-villes et les centres commerciaux. De plus, la politique gouvernementale d'aide à la revalorisation des centres-villes contribuera aussi au regain des affaires dans la région. Enfin, tous les autres domaines du tertiaire, à l'exception de l'administration publique, connaîtront également une légère croissance de leur niveau d'emploi.

* Voir la remarque à la page 17.

Saguenay — Lac-Saint-Jean

Les indicateurs globaux

Depuis deux ans, l'amélioration notable de la situation économique au Saguenay — Lac-Saint-Jean s'est traduite par d'importantes hausses d'emplois, soit de 8,1 % en 1985 et de 7,3 % en 1986. Il s'agit d'une performance nettement supérieure à celle du Québec. Du fait qu'une bonne part de cette croissance constitue un rattrapage par rapport aux pertes considérables subies pendant la dernière récession, il est peu probable que le nombre de personnes occupées augmente à un rythme aussi rapide en 1987 et en 1988. Cette situation est d'autant plus prévisible qu'un ralentissement économique est anticipé dans l'ensemble du Canada. Ainsi, le taux de croissance de l'emploi fléchira sensiblement au cours des deux prochaines années pour s'établir à 3,6 % et 3,1 % respectivement.

Stimulée par l'amélioration des conditions du marché du travail, la population active continuera de croître. Conséquemment, le taux d'activité atteindra de nouveaux sommets puisqu'il dépassera le cap de 60 % en 1987 avant de grimper à 61 % en 1988.

Quant au taux de chômage, il régressera légèrement cette année à 13,0 % et 12,6 % en 1988. Malgré cette baisse, le bassin des chômeurs demeurera important, enregistrant même une légère hausse (200) d'ici 1988.

Les secteurs d'activité

La croissance de l'emploi anticipée pour les deux prochaines années proviendra principalement des entreprises oeuvrant dans le secteur tertiaire. Le commerce sera particulièrement dynamique en raison de plusieurs investissements qui généreront des centaines d'emplois. Parmi les principaux, mentionnons ceux de Place du Royaume à Chicoutimi (8 millions, 400 emplois), du Carrefour Jeannois à Roberval (6 millions, 150 emplois), des Galeries du Lac-Saint-Jean (3,5 millions), du mail recouvert de Mistassini (4,5 millions, 70 emplois) et de trois complexes de bureaux et commerces à Jonquière (13,5 millions).

Saguenay— Lac-Saint-Jean

Variation annuelle de l'emploi

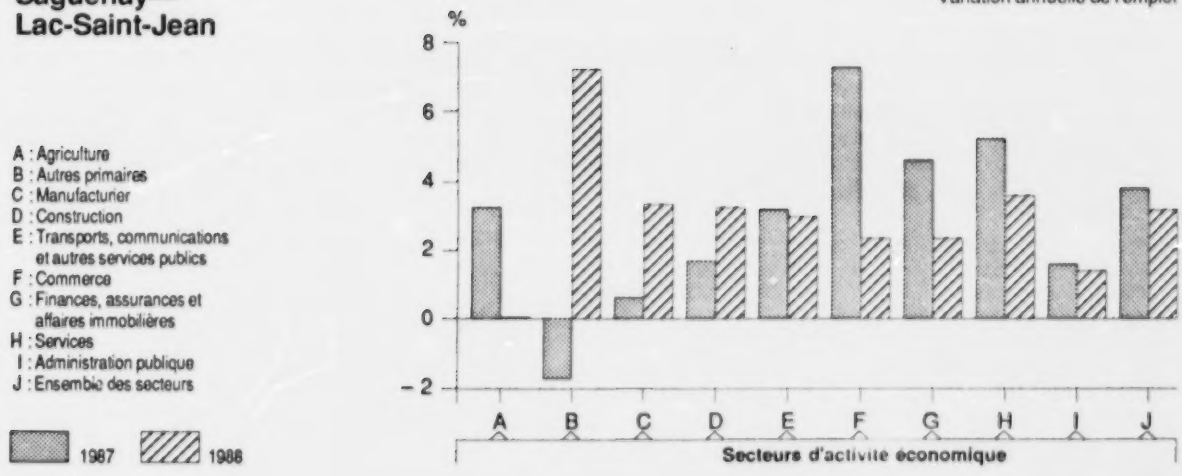

Emploi

Saguenay — Lac-Saint-Jean

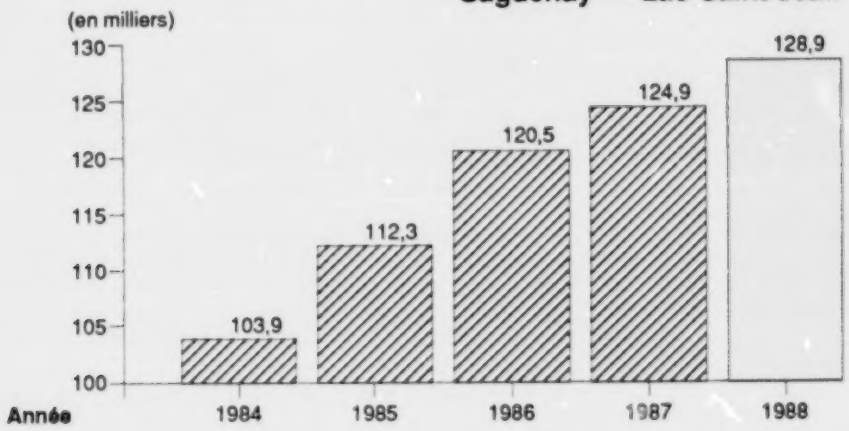

Taux de chômage

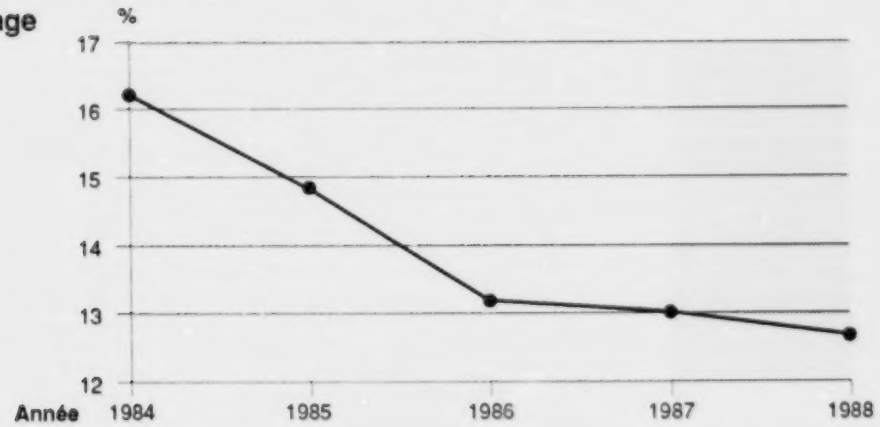

Taux d'activité

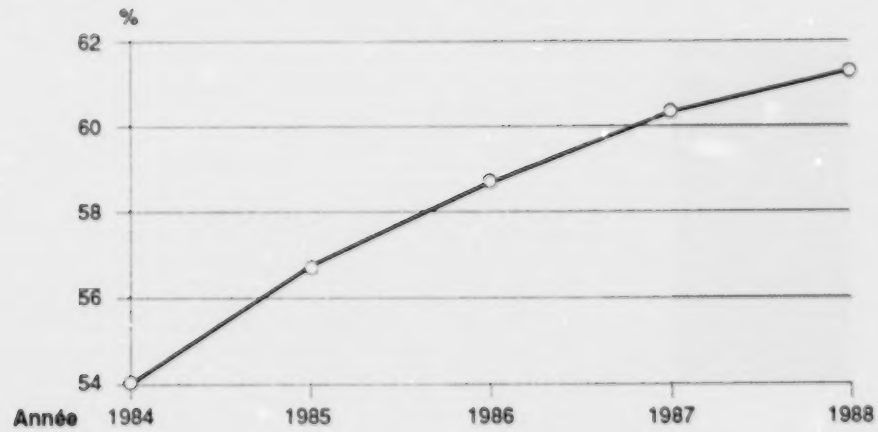

Le secteur des services connaîtra également une augmentation sensible de ses effectifs en 1987 et en 1988. La réalisation des projets commerciaux mentionnés précédemment entraînera des hausses d'emplois dans l'hébergement et la restauration ainsi que dans les services personnels. De plus, on a annoncé la construction d'un établissement hôtelier de 6 millions de dollars à Jonquière, alors que le domaine de la restauration rapide poursuivra son expansion. Les entreprises liées aux divertissements et loisirs connaîtront également une période de croissance grâce au fonds de subventions de 10 millions alloué pour la réalisation de différents projets dans la zone de Parc Saguenay et à l'implantation d'un village alpin au coût de 3,5 millions à Saint-David-de-Falardeau.

Le secteur des transports, communications et autres services publics profitera des retombées de l'accroissement de l'activité économique dans son ensemble. L'industrie du camionnage sera stimulée par les travaux reliés au prolongement de l'autoroute Alma-La Baie, pour laquelle 25 millions de dollars seront dépensés au cours des prochaines années.

L'industrie de la construction sera stable en 1987 et en 1988. Le ralentissement prévu dans la construction résidentielle, principalement attribuable à la présence d'un important surplus de logements dans la région, sera compensé par le dynamisme des secteurs industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental. Parmi les principaux projets non résidentiels, soulignons, en plus des projets déjà cités, la construction d'une usine de panneaux gaufrés à Chambord au coût de 60 millions, la poursuite des travaux de modernisation dans l'industrie des pâtes et papiers (plus de 400 millions), les nombreux investissements dans les établissements de la compagnie Alcan (114 millions en 1987), les aménagements à la base de Bagotville (26,8 millions), la construction des édifices administratifs d'Hydro-Québec à Alma et à Saint-Félicien (10,9 millions et 5,5 millions) et l'agrandissement des hôpitaux de La Baie (3,7 millions) et de Dolbeau (2 millions).

L'emploi sera légèrement à la hausse dans l'ensemble de l'industrie manufacturière pendant l'horizon de prévision. Dans le secteur du bois, les effets négatifs de la nouvelle taxe sur les exportations de bois d'oeuvre vers les États-Unis, de même qu'une conjoncture moins favorable liée à la fin des grèves affectant les producteurs de la Colombie-Britannique, devraient entraîner un certain nombre de licenciements en 1987. Par contre, en 1988, la construction de l'usine de panneaux gaufrés à Chambord et d'une scierie à Saint-Ludger-de-Milot devrait rétablir la situation. Dans le secteur des pâtes et papiers, l'emploi déclinera en raison du licenciement de 180 travailleurs chez Domtar à Dolbeau. L'industrie de l'aluminium n'enregistrera pas de variations significatives au cours des deux prochaines années. Toutefois, les effectifs des PME manufacturières devraient augmenter sous l'impulsion du dynamisme des entrepreneurs locaux, illustré par les initiatives du type "Société en commandite de création d'entreprises" (SOCCRENT).

Finalement, l'emploi devrait s'accroître dans le secteur primaire, principalement dans la forêt, en raison des retombées du programme gouvernemental de reboisement et de l'implantation d'usines à Chambord et à Saint-Ludger-de-Milot. Dans l'industrie minière, le nombre de personnes occupées augmentera légèrement grâce aux sommes importantes qui seront consacrées à l'exploration, tandis que l'emploi dans l'agriculture demeurera relativement stable.

Québec

Les indicateurs globaux

À l'instar de 1985 et 1986, la région administrative de Québec[1] connaîtra une croissance de l'emploi durant la période de prévision. Ce taux de croissance devrait se fixer en moyenne à 1,4 %, ce qui représente une progression inférieure à celle de l'ensemble du Québec.

Cette performance permettra à la région de continuer d'afficher un des taux de chômage les moins élevés au Québec, alors que la population active augmentera à un rythme légèrement inférieur à celui de l'emploi (1,2 % en moyenne). Ainsi, le taux de chômage régional descendra sous le seuil des 9,0 % pour se situer à 8,8 % en 1988. Seules les régions de l'Estrie et de la Montérégie afficheront un taux comparable.

Par ailleurs, l'augmentation de la population en âge de travailler s'établira à 0,8 % par année, un rythme plus faible que celui de la population active. Cette conjoncture permettra une légère croissance du taux d'activité régional, qui demeurera toutefois inférieur au taux provincial. Quant au rapport emploi/population de la région, il glissera sous celui du Québec.

Les secteurs d'activité

L'augmentation de l'emploi sera principalement attribuable au secteur tertiaire au cours des deux prochaines années. Cette hausse sera particulièrement concentrée dans le secteur des finances, assurances et affaires immobilières et dans ceux du commerce et des services socioculturels, commerciaux et personnels.

Les secteurs manufacturier et de la construction connaîtront une stabilité de l'emploi en 1987 et 1988, alors que le secteur primaire perdra encore une fois de son importance relative à la suite des derniers licenciements effectués dans les mines d'amiante.

Le niveau d'emploi dans l'agriculture demeurera pratiquement inchangé. D'après une étude du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, les éleveurs de volaille et les producteurs d'oeufs pourront compter sur une demande croissante des consommateurs, tandis que les prix relativement faibles des céréales pourraient profiter aux producteurs laitiers et aux éleveurs de porcs.

1. À l'exclusion des M.R.C. de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Québec

Variation annuelle de l'emploi

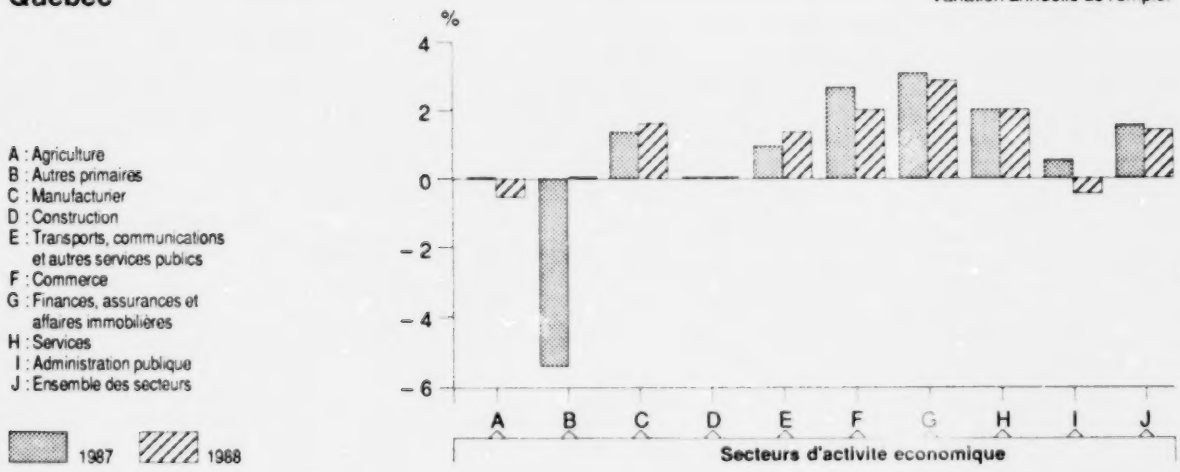

Emploi

Québec

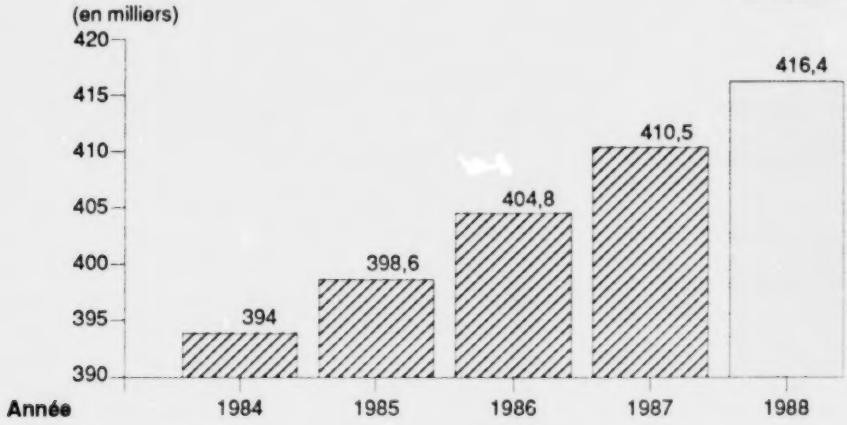

Taux de chômage

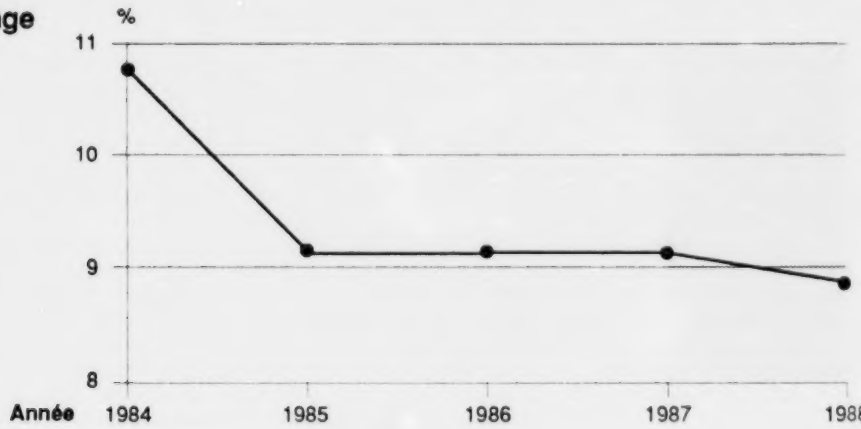

Taux d'activité

La diminution des activités de coupe, en baisse continuelle au cours des dernières années, devrait se poursuivre durant la période de prévision. Toutefois, les activités reliées au reboisement progresseront graduellement, ce qui permettra de compenser les pertes d'emplois prévues dans l'abattage. Quant au secteur minier, l'incertitude persistera à cause des difficultés auxquelles font face les producteurs d'amiante. Leurs efforts de rationalisation avaient d'ailleurs entraîné la fermeture de la mine King Beaver à Thetford-Mines à l'automne 1986.

La tendance à la concentration dans l'industrie des aliments et boissons ne favorisera guère une croissance soutenue de l'emploi qui, freinée par la fermeture de Sodor, devrait demeurer à son niveau actuel. Dans l'industrie du tabac, l'arrêt complet des activités chez Imperial Tobacco se traduira par la mise à pied de plus de 300 travailleurs.

La croissance rapide de l'industrie du plastique, avec I.P.L. comme chef de file régional, devrait entraîner un taux de croissance de l'emploi de plus de 10 % pour chacune des deux prochaines années. Par ailleurs, la spécialisation accrue de l'industrie du cuir dans la fabrication de bottes d'hiver ne réussira pas à contrer complètement les pertes d'emplois causées par l'abolition des quotas sur les importations de chaussures. D'autre part, l'industrie de l'habillement bénéficiera au cours des deux prochaines années de plusieurs investissements annoncés à la fin de 1986; R.G.R. de Saint-Prosper (80 emplois), les Industries Troie à Saint-Pamphile (63 emplois) et les Chemises Lapointe à Saint-Georges-Est en sont des exemples.

L'industrie du bois ouvré connaîtra une croissance intéressante avec des entreprises comme Donat Flamand et Industries Unik, qui profiteront de la conjoncture favorable de la construction. Par contre, cette croissance sera annulée par la perte que subira l'industrie du sciage à la suite de l'imposition d'une surtaxe à l'importation par les États-Unis.

Dans les industries de la première transformation des métaux et des produits métalliques, l'emploi demeurera à peu près stable, malgré la progression soutenue de quelques entreprises comme Canam Manac et Rousseau Métal. Le secteur de l'équipement de transport enregistrera une hausse marquée de son niveau d'emploi avec la reprise du chantier maritime MIL Davie et l'expansion de Prévost Car.

L'industrie de la construction réussira à conserver son niveau actuel d'emploi grâce au maintien de l'activité dans la construction résidentielle et commerciale et dans les travaux de génie civil. Cette vitalité procurera une certaine stabilité aux fabricants de produits minéraux non métalliques, en dépit de la fermeture de la division Vibrek de Ciment Saint-Laurent en 1986.

Dans le secteur des transports, près d'une centaine de postes ont été ou seront abolis dans le domaine ferroviaire, la plupart au centre d'entretien du CN à Charny. La situation du transport maritime ne sera guère plus reluisante avec la baisse du trafic fluvial et les effets du conflit de travail au port de Québec. En dépit des mises à pied effectuées par Télé-Capitale en 1986, l'emploi devrait demeurer stable dans le secteur des communications.

Le commerce créera encore une fois plus que sa part d'emplois. En effet, près de la moitié des nouveaux emplois proviendront de ce secteur en 1987 et 1988 grâce à des projets majeurs de rénovation et d'agrandissement qui seront réalisés dans certains centres commerciaux tels que Place Laurier, Place Fleur-de-Lys et Mail Centre-ville. Dans le commerce de gros, deux nouveaux centres de distribution ont été construits par Provigo et Ro-Na.

Les services personnels, l'hébergement et la restauration et les divertissements et loisirs généreront également leur large part d'emplois. Mentionnons les projets de parcs récréatifs à Charlesbourg et aux Galeries de la Capitale, ainsi que l'expansion des différents centres de ski de la région incluant le développement prévu de la Petite Rivière Saint-François. La bonne performance de l'industrie touristique régionale, renforcée par le succès de Rendez-vous 87, permettra le développement des industries de la restauration et de l'hôtellerie. L'ouverture du Roussillon Québec et la réalisation éventuelle des quatre projets précités témoignent de cette croissance futrure.

On ne prévoit pas d'augmentation de l'emploi dans l'administration publique puisque l'ouverture du pénitencier fédéral à Donnacona sera compensée par des coupures de postes, particulièrement au gouvernement fédéral.

Mauricie — Bois-Francs

Les indicateurs globaux

Après deux années de croissance exceptionnelle, le marché du travail régional verra son expansion ralentir quelque peu en 1987 et 1988. En effet, le nombre de personnes occupées s'accroîtra de 4,7 % en 1987 (9 100) et de 4,1 % en 1988 (8 300). La participation au marché du travail s'intensifiera avec une augmentation de la population active de 3,6 % et de 3,2 % pour les deux années à venir, ce qui fera grimper le taux d'activité à des niveaux record de 62,1 % en 1987 et de 63,2 % en 1988.

Une augmentation aussi importante de l'emploi aura un effet positif sur le chômage. Le volume des sans-emploi reculera de 1 100 en 1987, puis de 1 000 en 1988, ce qui représente des baisses respectives de 4,0 % et de 3,8 %. Il s'ensuivra une chute assez prononcée du taux de chômage, qui se situera à 11,5 % en 1987 et à 10,7 % en 1988.

Les secteurs d'activité

En 1987 et en 1988, l'emploi demeurera stable dans le secteur agricole. La Mauricie — Bois-Francs conservera tout de même 20 % des emplois agricoles du Québec. Le secteur de la forêt maintiendra ses effectifs compte tenu de la bonne performance des entreprises papetières et des efforts consentis pour le reboisement.

L'activité manufacturière contribuera à la création d'emplois. Les industries de biens durables seront celles qui feront preuve du plus grand dynamisme, en particulier les secteurs des produits métalliques avec l'expansion chez Duchesne et Fils de Yamachiche (30 millions, 275 emplois sur 3 ans), de la machinerie avec la réalisation du projet de Lapierre et Verreault à Trois-Rivières (1,1 million, 18 emplois) et de Lessard Machineries à Saint-Wenceslas (2,1 millions, 45 emplois sur 3 ans) et de l'équipement de transport grâce à l'expansion chez Thibeault de Pierreville. L'ouverture de l'usine de Disques Américc à Drummondville ajoutera une centaine d'emplois au secteur manufacturier divers. L'industrie des produits minéraux non métalliques profitera de la réouverture de l'usine Shawbec à Shawinigan (9,5 millions, environ 80 emplois) et de l'agrandissement de la firme Arseneault et Frères (1,3 million, 24 emplois), sise à Shawinigan-Sud. Les projets des entreprises V. Paque (1,8 million) et Battronics (1 million) à Drummondville et la réouverture d'une usine à Louiseville (2,5 millions) engendreront près de 200 emplois dans l'industrie des produits électriques.

Mauricie — Bois-Francs

A : Agriculture
B : Autres primaires
C : Manufacturier
D : Construction
E : Transports, communications et autres services publics
F : Commerce
G : Finances, assurances et affaires immobilières
H : Services
I : Administration publique
J : Ensemble des secteurs

1987 1988

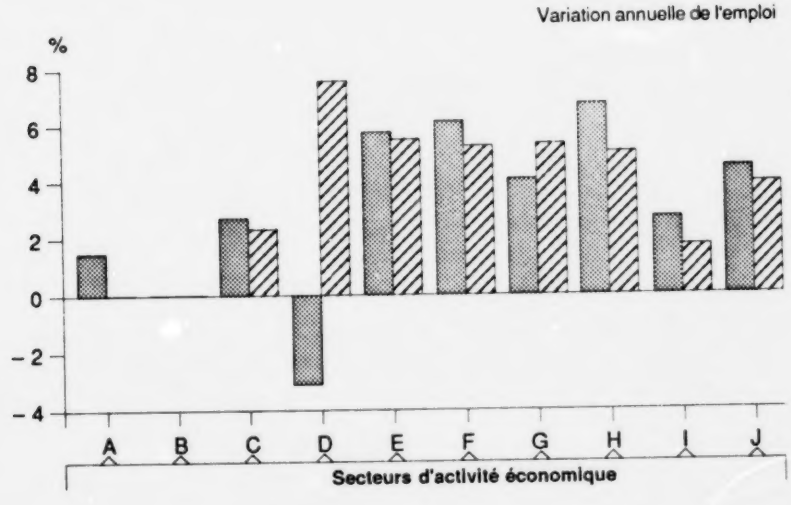

Emploi

Mauricie — Bois-Francs

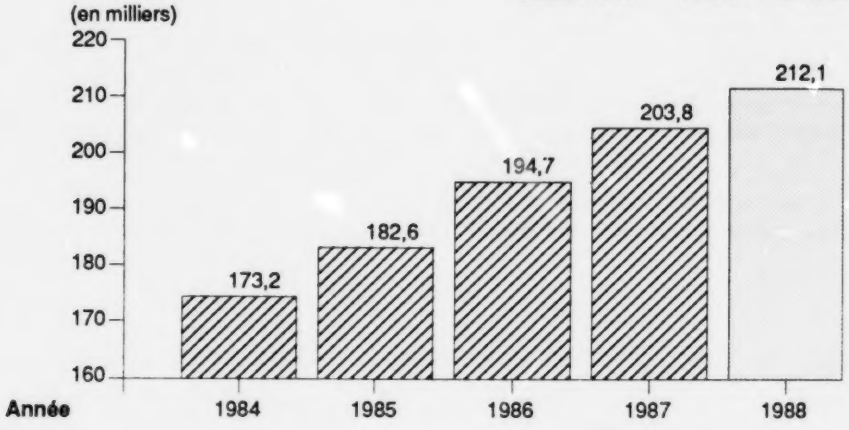

Taux de chômage

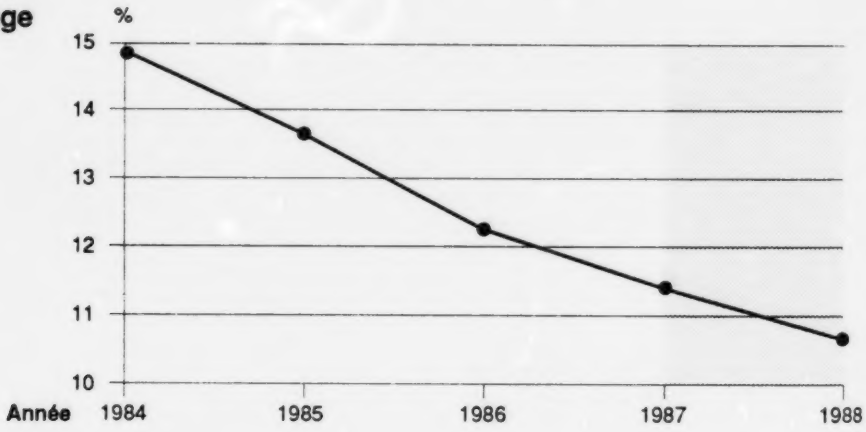

Taux d'activité

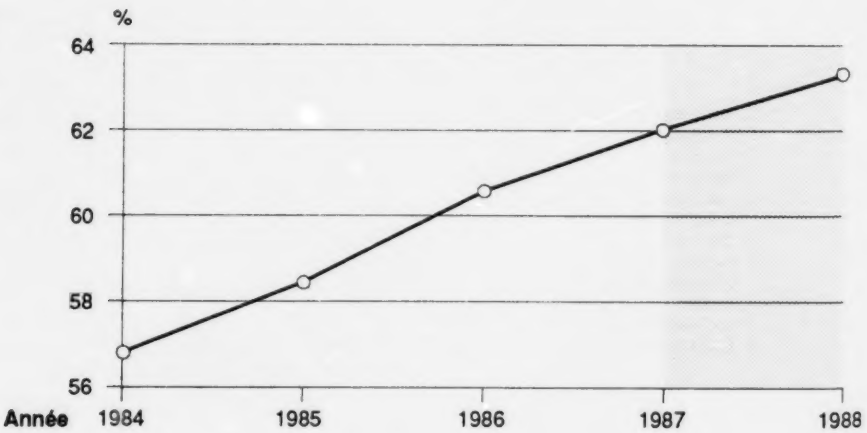

L'emploi restera stable dans le bois, étant donné que les principaux investissements prévus seront consacrés à la modernisation des équipements comme ceux de Foresbec à Drummondville (3,5 millions), de John Lewis à La Tuque (1,2 milion) et de G. Crête à Saint-Séverin de Proulxville (5,5 millions). Les effectifs dans l'industrie du meuble resteront stagnants.

Quelques industries dans le secteur des biens non durables connaîtront une expansion plus forte que la moyenne. Plusieurs investissements sont anticipés dans les aliments et boissons, surtout dans le sous-secteur des fromageries. Mentionnons aussi les projets de modernisation chez Aliments Delisle à Nicolet (1,8 million) et chez M. Guillemette à Bécancour (1,2 million). Des investissements de près de 5 millions ajouteront une centaine d'emplois au secteur du caoutchouc et des matières plastiques.

Le sous-secteur des produits connexes du papier assurera une légère croissance de l'emploi dans l'industrie du papier en raison du projet des Industries Ling de Warwick (1,25 million). L'industrie chimique bénéficiera également d'une certaine expansion avec l'ouverture des usines d'Oxychem (52 millions, 35 emplois) et d'Hydrogénal (30 millions, 20 emplois) à Bécancour et avec l'investissement projeté aux Laboratoires Choisy de Louiseville (2,5 millions).

Les perspectives à court terme s'annoncent peu favorables pour les secteurs du cuir et du textile. Dans le premier cas, les centaines de licenciements survenus à Grand-Mère en 1986 seront difficiles à compenser, alors que dans le second cas, la modernisation des équipements est impérative. On observera aussi une détérioration de l'industrie régionale du vêtement, malgré les réouvertures d'entreprises qui conduiront à l'embauche d'une centaine d'employés.

Dans l'industrie de la construction, le secteur non résidentiel retiendra l'attention en 1987. En effet, alors que l'on prévoit une chute radicale des mises en chantier d'unités de logement (43 % en 1987), plusieurs chantiers à vocation autre que domiciliaire prendront la relève dans les mois à venir. Mentionnons les travaux d'assainissement des eaux, la mise en chantier de l'aluminerie Norsk-Hydro, du marché Super Carnaval à Trois-Rivières et de la Place du Marché dans le centre-ville trifluvien.

En 1987 et en 1988, près de 80 % des nouveaux emplois seront attribuables au secteur tertiaire. Dans les transports, communications et autres services publics, Hydro-Québec a fait part d'un projet de 50 millions étalé sur 3 ans (construction d'un centre d'entretien, d'un bâtiment administratif et d'un poste de distribution). L'activité commerciale ne sera pas en reste avec, entre autres, l'implantation d'un marché Super Carnaval à Trois-Rivières (500 emplois). L'établissement d'un parc d'attractions à la station de ski de Saint-Mathieu près de Shawinigan (2,5 millions) stimulera le secteur des divertissements et loisirs, alors que l'on prévoit l'installation au coût de 12 millions d'un hôtel Sheraton à Trois-Rivières.

Estrie

Les indicateurs globaux

Après une excellente année 1985 (7,8 %), l'emploi estrien a connu une performance beaucoup plus faible en 1986 (1,4 %). La croissance se poursuivra également à un rythme modéré en 1987 et 1988 puisque le taux annuel moyen s'établira respectivement à 1,3 % et 1,6 %.

Cette légère progression de l'emploi aura pour effet de freiner la croissance de la population active. Ainsi, le taux d'activité plafonnera à 60,8 % durant les deux prochaines années. Par conséquent, on constatera une diminution du taux de chômage qui s'établira à 8,4 % en 1987 et à 7,9 % l'année suivante, alors qu'il était de 9,5 % en 1986.

Les secteurs d'activité

L'emploi agricole, après avoir connu une chute de 17,1 % en 1986, devrait se stabiliser au cours des deux prochaines années. Pour sa part, l'emploi dans le secteur minier a peu varié en 1986, malgré un recul de la demande mondiale de l'amiante. En effet, la réduction de l'offre d'amiante, conséquemment à la fermeture de mines dans la région de Thetford, a permis à celles encore en opération de maintenir leur niveau d'activité. Toutefois, la réalisation des projets d'investissement de la compagnie J.M. Asbestos favorisera la reprise de l'emploi en 1987 et 1988. En somme, le secteur primaire devrait connaître une évolution positive au cours de la période de prévision.

Depuis deux ans, le secteur manufacturier a fait preuve d'un grand dynamisme. En 1986, le nombre de personnes occupées s'y est accru de 12,1 %. La concrétisation éventuelle de plusieurs investissements conditionne sensiblement la réalisation de nos prévisions pour l'ensemble du secteur manufacturier. En ce qui concerne les industries spécialisées dans la fabrication de biens non durables, on anticipe des gains dans plusieurs secteurs dont ceux des aliments et boissons, du caoutchouc et du plastique, de l'habillement, et de l'imprimerie et de l'édition. L'augmentation de la demande ainsi que la réalisation de plusieurs projets d'investissement, dont ceux de Duromer et de Thoma à Magog, de PPD Hercules et PPD Recherches à Sherbrooke et à Waterville, constitueront des facteurs favorables à la hausse de l'emploi dans ces secteurs.

Estrie

Variation annuelle de l'emploi

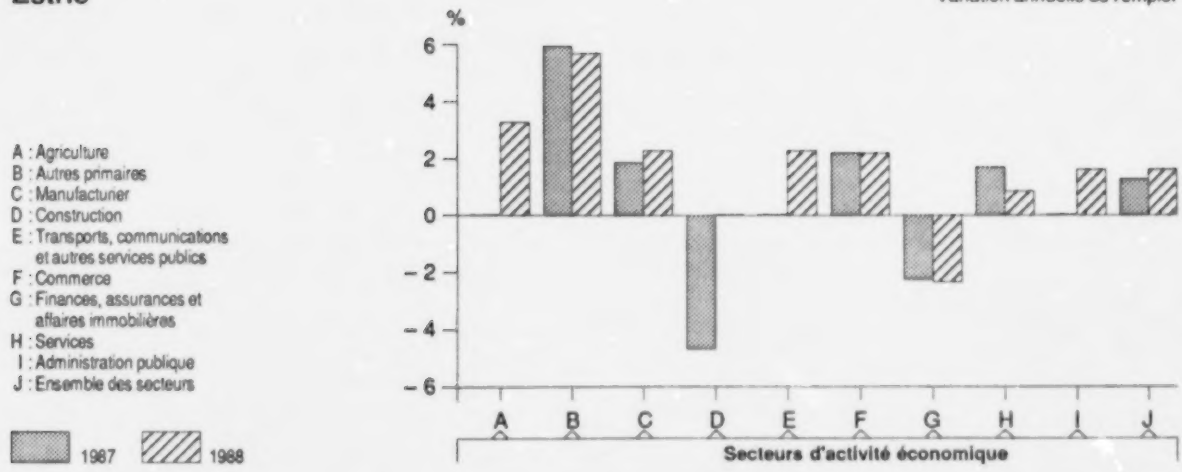

Emploi

Estrie

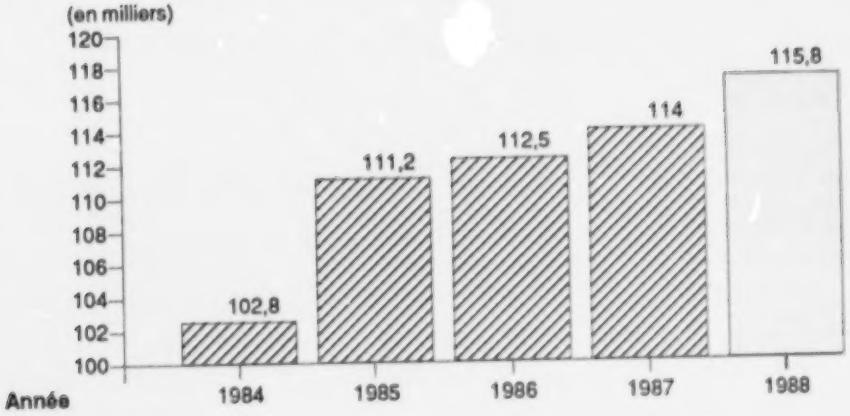

Taux de chômage

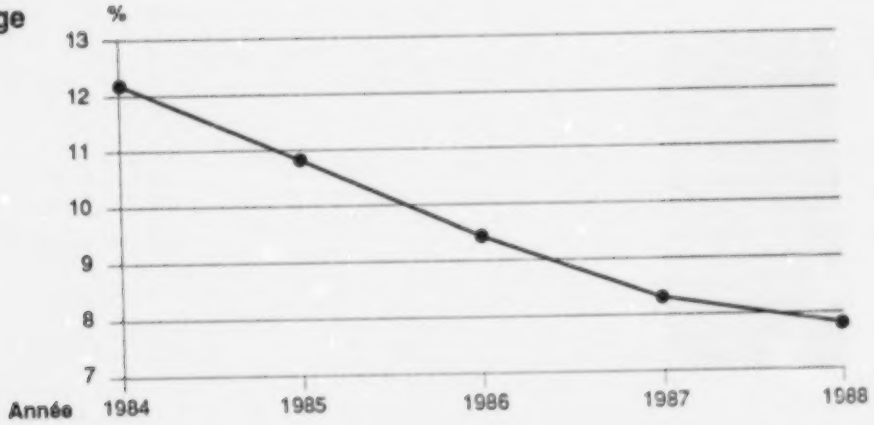

Taux d'activité

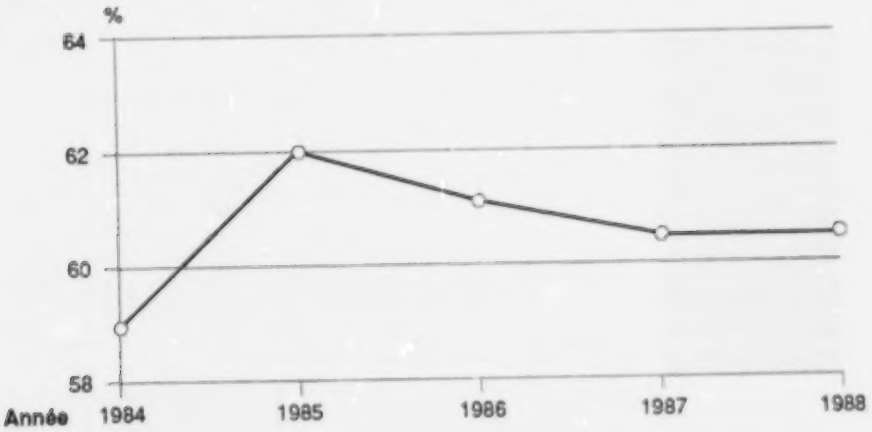

Par contre, les secteurs du textile et des produits chimiques demeureront stables, tandis que l'industrie du cuir risque de subir des pertes d'emplois au fur et à mesure de l'abolition des quotas. Cependant, cette diminution pourrait être retardée car les manufacturiers de l'Estrie oeuvrent sur des marchés où ils sont très compétitifs.

En ce qui a trait aux industries reliées à la fabrication de biens durables, on s'attend à ce que la plupart des secteurs enregistrent des gains. Par suite de l'expansion des trois usines de Shermag et de Bestar à Lac-Mégantic, l'emploi dans l'industrie du meuble progressera. Il en sera de même pour les produits métalliques et de la machinerie grâce, entre autres, aux projets des Industries F.P. à Bromptonville, E.T.S.G. à Sherbrooke et à ceux de la compagnie E.T.M.W. et de Dettson à Sherbrooke. De plus, l'implantation de CMAC et l'expansion de Tie Communications à Sherbrooke feront croître l'emploi du secteur des produits électriques. Enfin, plusieurs projets dans le domaine des produits de granite auront une influence positive sur l'emploi du secteur des produits minéraux non métalliques.

Le secteur de la construction verra le nombre de ses travailleurs diminuer en 1987. L'activité soutenue dans le domaine résidentiel ne pourra à elle seule éponger les pertes subies par l'arrêt des gros chantiers.

En 1986, le secteur tertiaire a connu une croissance de son niveau d'emploi légèrement supérieure à 3 %. Cette tendance à la hausse devrait se maintenir en 1987. Seul le secteur des finances, assurances et affaires immobilières pourrait enregistrer un recul. En fait, les principaux pôles de croissance se trouveront à nouveau dans le commerce et dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. Dans cette dernière industrie, on observera le développement de la zone touristique Magog-Orford et la réalisation de projets d'hébergement dans la municipalité régionale de comté de l'Or blanc. Enfin, plusieurs projets commerciaux verront le jour à Sherbrooke, Richmond et Magog.

Montérégie

Les indicateurs globaux

Après avoir enregistré une augmentation du nombre de personnes occupées de 1,4 % en 1986, le taux de croissance de l'emploi régional devrait atteindre 1,7 % en 1987 et 1,4 % en 1988, ce qui est inférieur au taux anticipé pour l'ensemble du Québec.

Stable en 1986, la population active devrait augmenter de 15 200 au cours de l'horizon de prévision, soit au même rythme (2,8 %) que l'ensemble du Québec. Cette hausse du nombre de personnes actives en Montérégie fixera le taux d'activité à 65,5 % en 1987 et à 65,6 % en 1988. Ces taux de participation seront parmi les plus élevés au Québec, après ceux de la région de l'Outaouais.

Il faudra cependant attendre 1988 avant que le taux de chômage, estimé à 9,2 % en 1986, ne régresse. En effet, il se situera à 9,1 % en 1987, pour ensuite baisser à 8,9 % en 1988. Néanmoins, ces taux seront inférieurs à ceux prévus pour l'ensemble du Québec.

Les secteurs d'activité

Contrairement à la situation observée en 1986 où 6 000 des 7 000 emplois créés dans la Montérégie se concentraient dans le secteur secondaire, la majorité des emplois qui s'ajouteront en 1987 et en 1988 proviendront du secteur tertiaire (12 000 des 16 000 nouveaux postes). Le niveau d'emploi dans le secteur primaire, composé dans la région presque exclusivement par l'agriculture, demeurera stable au cours des deux prochaines années, tandis qu'il s'accroîtra de 3,0 % dans le secteur secondaire, comparativement à 3,2 % pour l'ensemble des secteurs.

L'emploi du secteur des aliments et boissons enregistrera une hausse de 3,0 % d'ici la fin de 1988, en raison notamment de l'expansion d'entreprises existantes. Mentionnons les investissements de 13,3 millions qui seront entrepris chez A. Lassonde et Fils, la modernisation de l'usine Schenley de Valleyfield (6,4 millions), l'agrandissement de l'usine Agropur de Granby (5,1 millions) et la relocalisation de la compagnie Liberté (2,1 millions). Ces projets devraient créer plus d'une centaine d'emplois au cours des prochains mois. Le nombre de travailleurs oeuvrant dans le secteur du caoutchouc et du plastique devrait aussi augmenter. Soulignons, à cet effet, l'investissement de 7 millions annoncé par Goodyear de Valleyfield et celui de 1,6 million chez Tilco International à Saint-Jean-sur-Richelieu. Ces initiatives feront suite à l'expansion réalisée chez Caoutchouc Acton d'Acton Vale à la fin de 1986, qui, rappelons-le, avait engendré 100 nouveaux emplois.

Montérégie

Variation annuelle de l'emploi

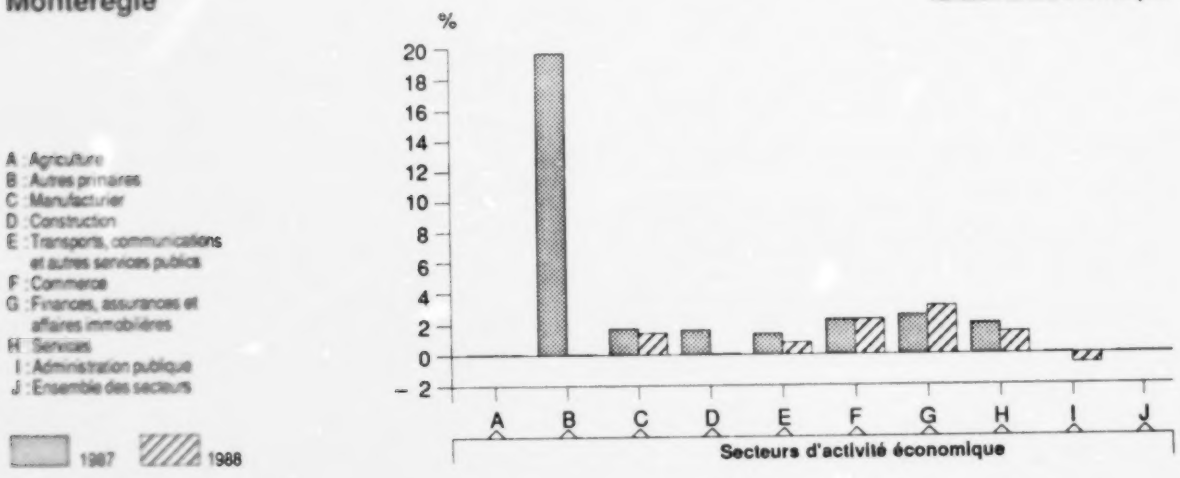

Emploi

Montérégie

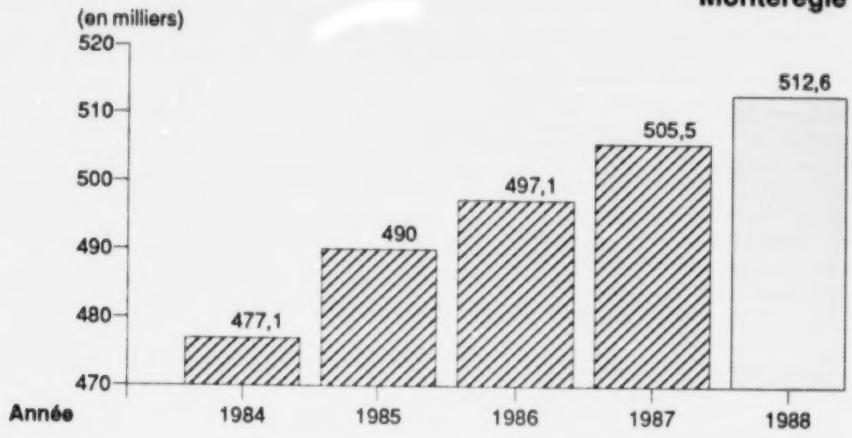

Taux de chômage

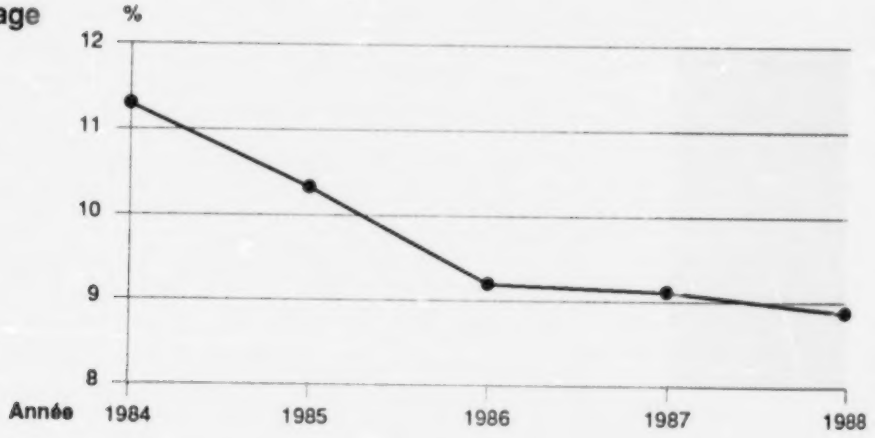

Taux d'activité

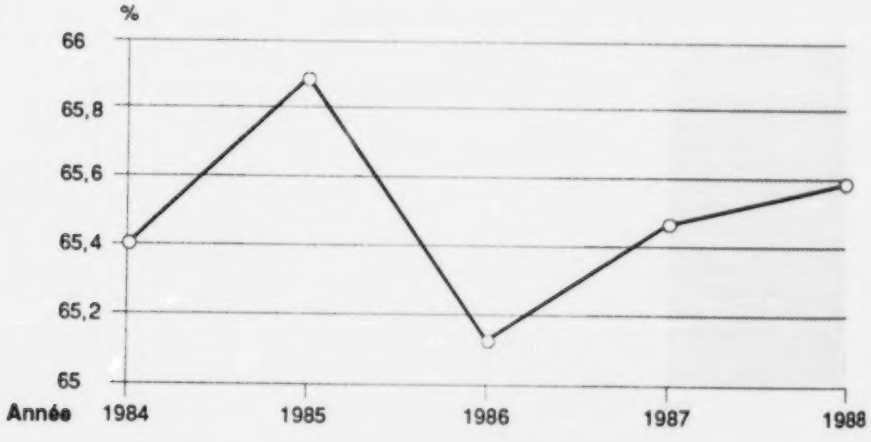

Le secteur du textile, durement touché par la fermeture en 1986 de deux usines de Dominion Textile, continuera de subir une perte d'emplois, et ce malgré les investissements prévus de 3 millions chez Soreltex de Sorel et de 13,4 millions chez Textiles Monterey de Saint-Jean-sur-Richelieu. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un plan triennal de restructuration et de modernisation qui, au mieux, permettra de maintenir les emplois existants.

Les dépenses d'immobilisations dans l'ensemble du secteur manufacturier généreront quelques centaines d'emplois dans les industries de la machinerie et des produits métalliques. Parmi les projets d'investissement annoncés, citons l'implantation à Iberville de la société L'Hotellier Canada (2,8 millions) et l'agrandissement ou la modernisation des Industries Lightsteel de Boucherville (3,1 millions), des Équipements Denis de Sainte-Rosalie (1,3 million) et de Vendking International de Saint-Hubert (2,1 millions).

L'emploi dans le secteur des équipements de transport évoluera positivement au cours des deux années de prévision. En effet, en plus de l'ouverture, l'automne prochain, de l'usine Oerlikon Aerospace qui nécessitera l'embauche de plus de 300 travailleurs, l'accélération, au cours de 1988, du recrutement de salariés à l'usine Hyundai de Bromont et l'expansion de la compagnie Héroux de Longueuil devraient créer plusieurs centaines d'emplois. De plus, le contrat de 11 millions octroyé par le gouvernement fédéral aux Camions Pierre Thibault de Princeville ainsi que celui de 20 millions accordé par une entreprise américaine à la division hydro-électrique de Marine Industrie de Sorel assureront le maintien de plusieurs emplois dans ces deux entreprises. Enfin, l'implantation à Chambly de la firme MTC Suspension, une entreprise de sous-traitance de l'industrie automobile, permettra l'ajout d'une cinquantaine d'emplois.

Par ailleurs, l'industrie des produits électriques et électroniques connaîtra un taux de croissance supérieur à celui de l'ensemble du secteur manufacturier. La fermeture de Mid-City de Vaudreuil, qui provoquera la perte de 30 emplois, sera largement compensée par les investissements que réaliseront les compagnies Wetcan Electrical Manufacturing de Valleyfield, Corfin Technologie de Chambly et Matériaux électriques Commander de Saint-Jean-sur-Richelieu (6 millions et 200 travailleurs).

L'emploi dans le secteur des produits chimiques enregistrera aussi une progression importante au cours des prochains mois. Plusieurs projets d'investissement, tels que ceux de Pétromont à Varennes (20 millions), de la Société Celfort à Grande-Île (14 millions), des Sociétés Hercules Canada (20 millions) et de Minechem (1,7 million) permettront de hausser l'emploi dans ce secteur. Ces groupes compenseront largement la perte d'une centaine d'emplois provoquée par la fermeture, à la fin de 1987, des Laboratoires Aérosol de Saint-Hubert.

L'ensemble du secteur tertiaire demeurera un important générateur d'emplois dans la Montérégie au cours des deux prochaines années, à l'exception de l'administration publique et des associations. Dans le cas de l'administration publique, il faut plutôt parler de stabilité à cause des restrictions budgétaires adoptées par tous les paliers gouvernementaux. Par ailleurs, l'emploi dans les secteurs des transports, communications et autres services publics et des finances, assurances et affaires immobilières enregistrera une bonne croissance.

Comme dans l'ensemble du Québec, la hausse du revenu personnel disponible se traduira dans la Montérégie par l'ajout de plusieurs centaines d'emplois dans le secteur du commerce. L'agrandissement de Place Longueuil au coût de 12 millions entraînera la création de 250 emplois. Les projets des centres commerciaux dans les sous-régions de Candiac, de Sorel et de Bromont témoignent de la confiance des investisseurs. De plus, le parachèvement, évalué à 10 millions de dollars, du Complexe de l'auto Rive-Sud au début de 1988 amènera la création de plus de 200 emplois directs. Finalement, cinq concessionnaires se regrouperont en un "mégaconcessionnaire" à Brossard, ce qui pourrait engendrer un chiffre d'affaires de 60 millions par année.

Le secteur des services médicaux et sociaux connaîtra une hausse d'emplois grâce, en partie, à l'ouverture du Centre hospitalier de Châteauguay. L'implantation probable d'un nouveau centre de ski dans la région de Sutton et la poursuite des investissements au Centre de ski de Bromont permettront à l'emploi du secteur des divertissements et loisirs d'enregistrer une croissance soutenue d'ici la fin de 1988. Dans l'industrie de l'hébergement et de la restauration, l'ouverture en juillet 1987 d'un nouvel hôtel à Longueuil (11,5 millions), l'ajout de chambres d'hôtel à Saint-Jean-sur-Richelieu, à Bromont et à Granby et les activités du Centre des Congrès de la Rive-Sud contribueront à l'accroissement de l'emploi.

L'emploi dans le secteur de la construction continuera de croître légèrement en raison de la bonne tenue du secteur non résidentiel. De nouveaux travaux de génie et la construction de bâtiments industriels contrebalanceront la fin des activités sur les chantiers du Palais de justice de Longueuil et de l'hôpital de Châteauguay ainsi que l'achèvement des travaux reliés à l'assainissement des eaux. Bien qu'on anticipe un ralentissement de la construction résidentielle dans l'ensemble de la région au cours de 1987 et de 1988, l'activité demeurera soutenue dans la zone métropolitaine de la région grâce à l'ouverture des deuxième et troisième phases de Collectivité Nouvelle à Longueuil et au début de la construction à Brossard d'un vaste complexe immobilier évalué à 250 millions de dollars.

Montréal-Centre

Les indicateurs globaux

Le ralentissement prévu de la croissance de l'emploi dans l'ensemble du Québec sera plus marqué dans la région de Montréal-Centre au cours des deux prochaines années. En effet, le taux de progression devrait atteindre respectivement 1,3 % et 1,2 % en 1987 et 1988, en hausse de 24 200 par rapport au niveau de 1986.

La population en âge de travailler continuera d'augmenter très légèrement au cours de l'horizon de prévision (0,3 % sur une base annuelle). Il en sera de même pour la population active qui gagnera 0,6 % en 1987 et 1988; ce taux est presque identique à celui enregistré en 1986. Cette faible augmentation de la population active s'explique principalement par le fléchissement marqué du nombre de jeunes qui arrivent sur le marché du travail depuis le début des années 80. Conséquemment, le taux d'activité ne s'appréciera que très lentement, plus précisément de 0,3 point de pourcentage au cours des deux prochaines années, pour atteindre 63,8 % en 1988.

L'évolution positive de l'emploi, conjuguée à la légère hausse de la population active, permettra une réduction notable du nombre de chômeurs durant la période de prévision. Ainsi, le taux de chômage passera respectivement à 10,5 % et 9,9 % en 1987 et 1988, ce qui correspond à une diminution de 1,2 point de pourcentage par rapport à 1986. Ce recul supplantera la baisse du taux de chômage prévue pour l'ensemble du Québec au cours de la même période (0,8 point de pourcentage).

Les secteurs d'activité

La majeure partie des nouveaux emplois de la région sera concentrée dans le secteur tertiaire. Deux groupes d'activité économique se distingueront des autres, soit les services culturels, commerciaux et personnels et le commerce. La croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier se situera légèrement au-dessous de la moyenne régionale. Il en sera de même dans l'industrie des transports, communications et autres services publics et dans celle des finances, assurances et affaires immobilières. À l'inverse, les secteurs de la construction et de l'administration publique connaîtront une diminution d'emplois.

Montréal-Centre

Variation annuelle de l'emploi

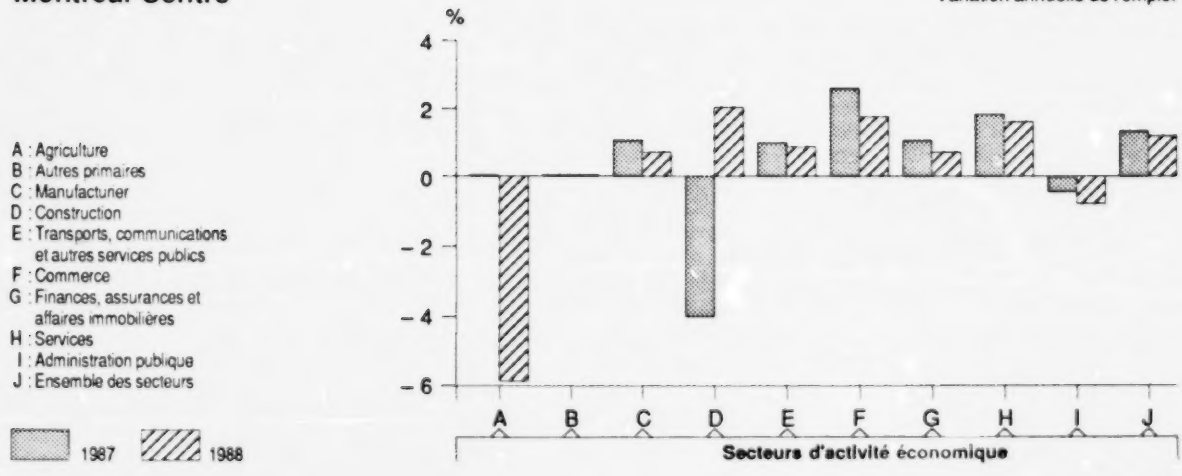

Emploi

Montréal-Centre

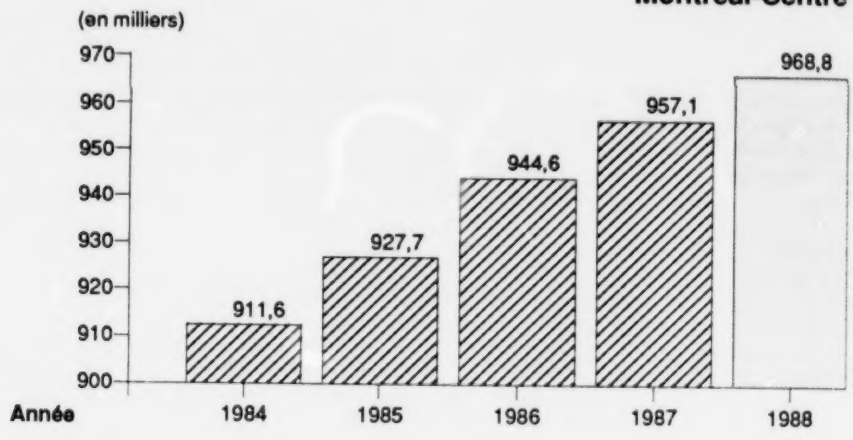

Taux de chômage

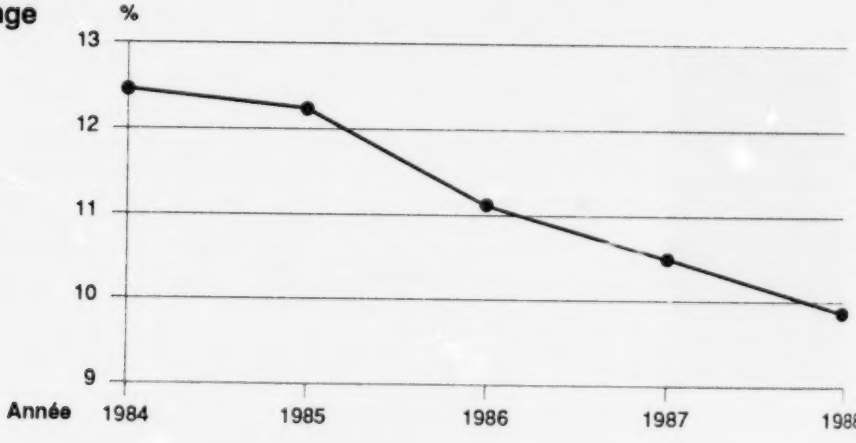

Taux d'activité

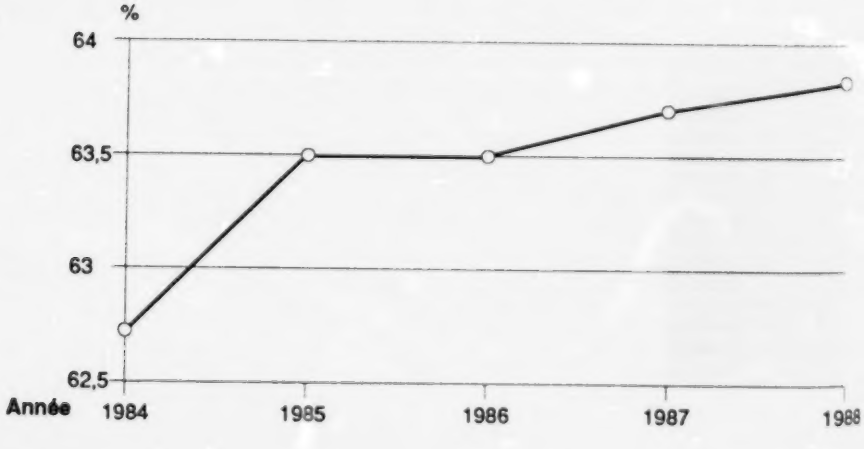

Il y a tout lieu de croire que la progression de l'emploi dans le secteur manufacturier sera inférieure à un pour cent au cours des deux années de prévision. Certains secteurs dits traditionnels, tels que le cuir, le textile et l'habillement, verront leur niveau d'emploi fléchir à cause de la concurrence étrangère.

Plusieurs projets d'investissement contribueront néanmoins à augmenter la productivité dans ces industries. Deux fabricants de vêtements retiennent l'attention: Giltex Hosiery qui injectera 7,9 millions pour la modernisation de ses équipements et Peerless Clothing dont la nouvelle usine aura nécessité un investissement de 5,5 millions (100 emplois). En ce qui a trait à l'industrie du textile, il faut mentionner les travaux de modernisation amorcés par Les Teinturiers Hubbard (5 millions) et les projets d'expansion de Tex-Dye (2,1 millions, 65 emplois) et de Tricots Manoir (2,1 millions, 15 emplois). Dans le secteur du meuble, 215 personnes seront requises pour assurer la production à la nouvelle usine de Tye-Sil (20 millions), tandis que plus de 200 emplois seront créés au sein des entreprises Biltmore Chesterfield, Produits Manhattan, Reber et Cadres Columbia.

Le nombre de travailleurs oeuvrant dans l'industrie du papier augmentera légèrement, à cause notamment de la modernisation de certaines installations de la même compagnie Tye-Sil (5,2 millions, 100 emplois) et de Margo Corporation (3,8 millions, 65 emplois). Malgré l'importance de l'investissement prévu (25 millions), le projet de construction de la nouvelle usine de boîtes en carton ondulé de Kruger ne devrait pas entraîner l'embauche de nouveaux employés. Dans l'imprimerie, le niveau d'emploi demeurera à peu près stable en raison des efforts poursuivis par les entreprises en vue d'accroître leur productivité. Ainsi, les firmes Imprimerie Ronalds et Industries Graphiques Caméo Craft consacreront respectivement 10 millions et 3,7 millions à la modernisation de certaines unités de production.

Le ralentissement anticipé des activités dans la construction devrait entraîner la disparition d'une centaine de postes dans l'industrie du bois, dont l'évolution est largement soumise aux travaux sur les différents chantiers de construction. À l'opposé, les fabricants de produits minéraux non métalliques maintiendront leur effectif à un niveau à peu près inchangé. Le seul projet d'investissement présentement en voie de réalisation dans cette dernière industrie est celui de la société Miron, laquelle ouvrira une nouvelle usine de béton préparé à l'été 1987 (4 millions, 20 emplois).

Il en ira tout autrement de l'industrie du tabac, où des licenciements risquent d'affecter un bon nombre de travailleurs dans un avenir très rapproché. En effet, la compagnie Benson & Hedges a déjà procédé au transfert d'une centaine d'employés vers la banlieue torontoise, par suite de la fermeture de son siège social à Montréal. Par contre, l'industrie des aliments et boissons tirera beaucoup mieux son épingle du jeu, même si la croissance de l'emploi sera somme toute modeste. L'implantation d'une nouvelle fromagerie à Saint-Léonard par la firme Saputo, dont le coût est évalué à 5 millions, amènera à elle seule la création de 250 emplois.

Par ailleurs, une progression significative caractérisera l'évolution de l'emploi dans l'industrie de la machinerie et dans celle des produits électriques et électroniques. L'accroissement des dépenses d'investissement en équipements explique la bonne tenue attendue de l'industrie de la machinerie. Plusieurs fabricants de produits électriques et électroniques prendront de l'expansion dans des domaines de haute technologie aussi variés que les télécommunications, la bureautique et l'informatique. D'une part, les contrats substantiels décrochés par Marconi Canada et Les Systèmes électroniques Matrox, en vue de la fabrication d'équipements électroniques pour l'armée américaine, favoriseront le recrutement d'un grand nombre de spécialistes en électronique. On observe, d'autre part, quelques projets d'investissement reliés à la fabrication d'équipements de télécommunications, comme ceux de Bell & Howell (17,2 millions, 110 emplois), de Harris Farinon Canada (5,3 millions, 58 emplois) et de X-Litron Lab (2 millions, 85 emplois). En outre, le fabricant de matériel de bureautique Systèmes d'informatique Philips entend compléter un projet d'expansion évalué à 28,8 millions (265 emplois), imité en cela par la

compagnie Kaufel Group (3,3 millions, 100 emplois), spécialisée dans les appareils d'éclairage. Finalement, Camco a entrepris la modernisation de ses équipements (32 millions d'ici 1990) afin d'accroître sa production d'appareils électroménagers. Cependant, les effets positifs de ces projets seront quelque peu atténués par les mises à pied effectuées chez Electrolux (372 employés) et Comterm (100 employés).

On s'entend à une légère augmentation du nombre de travailleurs dans l'industrie du matériel de transport en 1987 et 1988, en dépit de l'incertitude qui persiste dans le sous-secteur de la construction navale. Le secteur de l'aéronautique sera en quelque sorte le fer de lance de cette industrie, grâce aux nouveaux contrats obtenus par CAE Électronique et au développement d'une nouvelle génération de satellites de communication poursuivi chez Spar Aerospace et aux récents succès obtenus par Canadair.

Cette dernière société, rappelons-le, assurera l'entretien des avions de combat F-18 de concert avec CAE Électronique et le développement de deux types d'engin de surveillance aérienne, en plus de produire sur une base régulière les avions Challenger et les bombardiers d'eau CL-215. Pour mener à bien ces différents projets, on aura besoin de plusieurs centaines de spécialistes en aéronautique au cours des prochaines années. En ce qui concerne le sous-secteur du matériel ferroviaire, il y a lieu d'être optimiste en raison de la décision de Bombardier de confier à sa division ferroviaire de l'Est de Montréal un contrat de remise à neuf de 147 voitures de trains de banlieue.

Il faut s'attendre de nouveau à un léger fléchissement de l'emploi dans l'industrie de la première transformation des métaux, qui n'a cessé d'éprouver des difficultés au cours des dernières années. La construction de nouvelles installations de traitement métallique par Noranda (19,1 millions) et le redémarrage d'un atelier de coulage appartenant à Supreca (2,7 millions, 60 emplois) ne réussiront probablement pas à redresser cette tendance à moyen terme. La situation sera toutefois plus encourageante dans le cas de l'industrie des produits métalliques, où plusieurs projets d'agrandissement et de modernisation seront complétés d'ici la fin de 1987. Parmi ceux-là, il faut mentionner en premier lieu le projet d'expansion de la société Knoll Office qui espère accroître sa part du marché du mur amovible en acier aux États-Unis (8,3 millions, 150 emplois). La compagnie Northern Telecom entend également investir 7 millions, alors qu'une centaine d'emplois devraient voir le jour au sein des Industries Henri Mitchell (2,6 millions) et des Produits Cari-All (2,4 millions).

L'utilisation sans cesse croissante du plastique dans une foule de produits de consommation se traduira par une progression très rapide de l'emploi dans le secteur des produits en matières plastiques. Les entreprises Plastiques Balcan, Vibac du Canada et Exposition E.R.A. investiront plus de 10 millions dans le cadre de projets de modernisation qui impliqueront l'embauche de 90 personnes. Le secteur des produits chimiques fera aussi très bonne figure, à cause du regain anticipé des activités dans l'industrie pharmaceutique et de l'amélioration de la situation de l'industrie pétrochimique. Parmi les projets les plus importants, soulignons ceux de Peinture Internationale (13,4 millions, 20 emplois), de Avmor (5 millions, 125 emplois) et de Laboratoires Nordic (10 millions).

L'activité dans la construction résidentielle subira une baisse notable au cours des deux prochaines années en raison principalement du repli des mises en chantier de logements neufs dans le secteur multifamilial, qui se retrouve avec un inventaire important de logements achevés mais inoccupés. Le vieillissement de la population et l'effritement du noyau familial devraient favoriser le développement de nouveaux concepts d'habitations pour personnes âgées et la construction de logements en copropriété. La construction non résidentielle continuera d'évoluer positivement au cours des deux prochaines années, en dépit de la réduction prévisible des investissements dans le sous-secteur institutionnel. Finalement, une diminution importante de l'activité générée par les travaux de génie est inévitable, étant donné le ralentissement anticipé des travaux d'assainissement des eaux et du prolongement du métro.

La rénovation et la construction de centres commerciaux, en plus de soutenir l'activité dans la construction de bâtiments non résidentiels, auront des répercussions considérables sur l'évolution de l'emploi dans le commerce. En effet, la hausse de l'emploi de 4,3 % anticipée entre 1986 et 1988 représente, toutes proportions gardées, la plus forte progression pour une branche d'activité du secteur tertiaire. Les travaux d'agrandissement et de rénovation entrepris au Complexe Pointe-Claire (40 millions) et à la Place Versailles (16 millions) devraient être terminés au cours de l'été 1987. Par la suite, il y aura l'ouverture du Centre Eaton (75 millions) et de nombreuses boutiques situées dans des complexes immobiliers importants, tels que Les Cours Mont-Royal (40 millions), la Place Montréal Trust (125 millions) et la Maison des Coopérants (125 millions). Ces derniers projets devraient donner un nouvel essor aux activités commerciales dans le centre-ville, durement affectées par la concurrence des centres commerciaux érigés dans les villes de banlieue au cours de la dernière décennie. De plus, notons l'addition de la Place Félix-Martin (100 millions) et de trois parcs d'affaires entrepris par la firme Belcourt Construction (90 millions).

Le secteur des services socioculturels, commerciaux et personnels générera également plusieurs milliers d'emplois durant la période de prévision. Dans le secteur des services aux entreprises, mentionnons l'ouverture du Centre de recherche industrielle du Québec (22 millions) à la fin de l'année 1986, laquelle se traduira par la création de 125 emplois en 1987. De plus, on note l'établissement du Centre d'irradiation du Canada qui sera érigé à Laval au coût de 24 millions sur les terrains de l'Institut Armand-Frappier. D'autre part, plusieurs firmes de consultants poursuivront leur expansion dans les domaines de l'informatique, de l'automatisation et de la robotisation, tandis que la construction de centrales hydro-électriques dans certains pays asiatiques pourrait signifier la signature de contrats importants à court terme pour plusieurs bureaux de génie-conseil de la région montréalaise.

L'emploi progressera à un rythme moins rapide dans les secteurs de l'enseignement et des services médicaux et sociaux. Dans l'enseignement, toutes les universités montréalaises sont en voie de se doter de nouvelles installations, alors que la transformation de l'ancien manoir Shaughnessy en musée consacré à l'architecture (25 millions) se poursuit. Par ailleurs, l'expansion du réseau des centres d'accueil, notamment la construction du Manoir Northcrest et de la phase II du Manoir Le Corbusier, influencera positivement l'emploi dans le secteur des services médicaux et sociaux. De son côté, l'industrie de l'hébergement et de la restauration connaîtra une croissance de l'emploi nettement supérieure à celle de l'ensemble du secteur tertiaire grâce, entre autres, à la construction d'hôtels dits économiques, tels que Le Saint-Mathieu (26 millions) et l'hôtel Relax Inn (7,4 millions). Il va sans dire que les activités du Palais des Congrès de Montréal et du Centre des Congrès de Laval provoqueront des retombées importantes sur un grand nombre d'établissements qui gravitent autour de l'industrie touristique. Les effectifs dans les industries des services personnels et des divertissements et loisirs devraient également augmenter de façon significative jusqu'à la fin de 1988.

Même si la croissance de l'emploi ralentira au cours des deux années de prévision dans l'industrie des transports, communications et autres services publics, et dans celle des finances, assurances et affaires immobilières, plusieurs projets d'investissement dignes de mention seront réalisés durant cette période. Soulignons la construction du centre d'entretien de Via Rail à Pointe-Saint-Charles (104,8 millions), du centre de communication par satellites appelé "Téléport" (18 millions) et du centre administratif d'Hydro-Québec à Laval (25,4 millions).

Laurentides-Lanaudière

Les indicateurs globaux

En 1986, l'évolution favorable de l'économie régionale a permis la création de 7 100 emplois. En 1987, l'augmentation du nombre de personnes occupées sera de l'ordre de 6 300 (2,5 %), alors qu'elle se situera à 5 900 (2,2 %) en 1988.

Au cours de la période de prévision, la population active sera également à la hausse. Toutefois, le rythme de son augmentation sera inférieur à la croissance de l'emploi; cela aura pour effet d'abaisser le taux de chômage à 10,3 % en 1987 et à 10,0 % en 1988. Quant au taux d'activité, il s'accroîtra de 0,2 point de pourcentage chaque année pour s'établir à 62,4 % en 1987 et à 62,6 % en 1988.

Les secteurs d'activité

En 1986, l'emploi agricole a subi une très forte baisse dans la région. Cependant, une légère reprise de l'embauche est anticipée pour les deux prochaines années grâce à la réalisation d'un important investissement dans le domaine de la culture en serre (14 millions, 100 emplois). Le secteur de la forêt verra aussi croître son niveau d'emploi. Le reboisement, l'aménagement forestier et, en particulier, la reprise des activités de la Bellerive Ka'N'Enda en seront les principaux facteurs.

Globalement, le secteur manufacturier enregistrera une hausse du niveau d'emploi en 1987 et en 1988. La répartition sectorielle de cette progression sera cependant très inégale. Ainsi, le secteur du caoutchouc et des matières plastiques connaîtra deux années de forte croissance grâce à plusieurs investissements, dont celui de la société Plastiques Macaple Canada de Berthierville (2,8 millions, 36 emplois). Les prévisions pour 1987 et 1988 montrent que le secteur des produits métalliques continuera de progresser au chapitre de l'emploi. Quelques projets annoncés au dernier trimestre de 1986, dont celui à Sainte-Thérèse (1,17 million, 12 emplois), appuieront cette augmentation. Les entreprises spécialisées dans la fabrication de machines occuperont 1 600 travailleurs en 1988, ce qui représentera une hausse de 200 par rapport au niveau de 1986.

Laurentides-Lanaudière

Variation annuelle de l'emploi

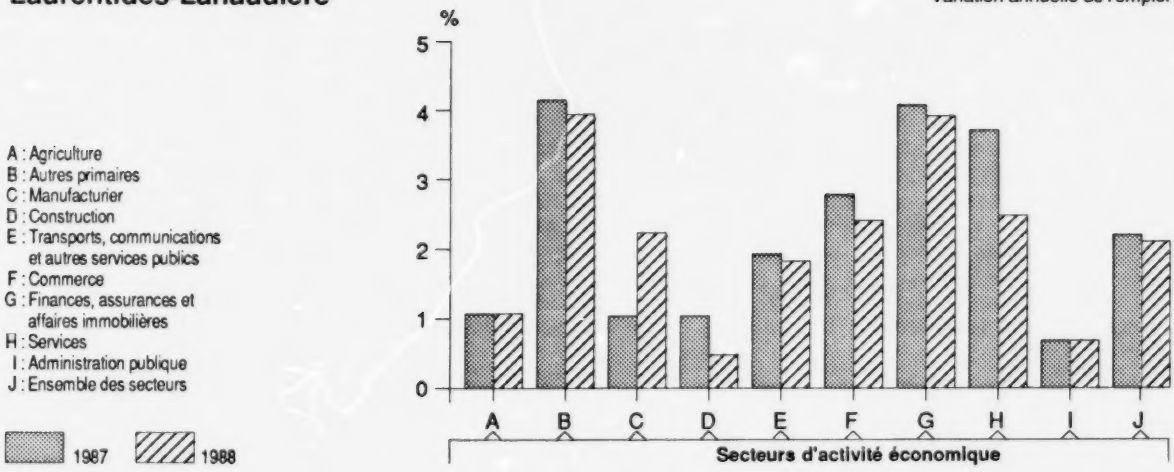

Emploi

Laurentides-Lanaudière

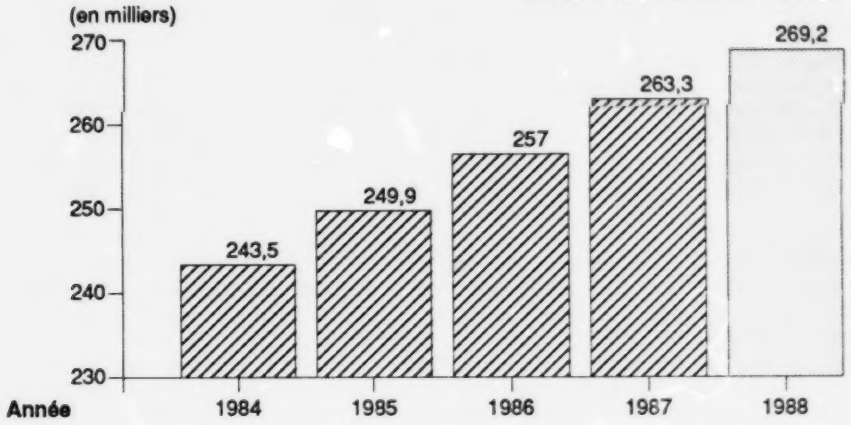

Taux de chômage

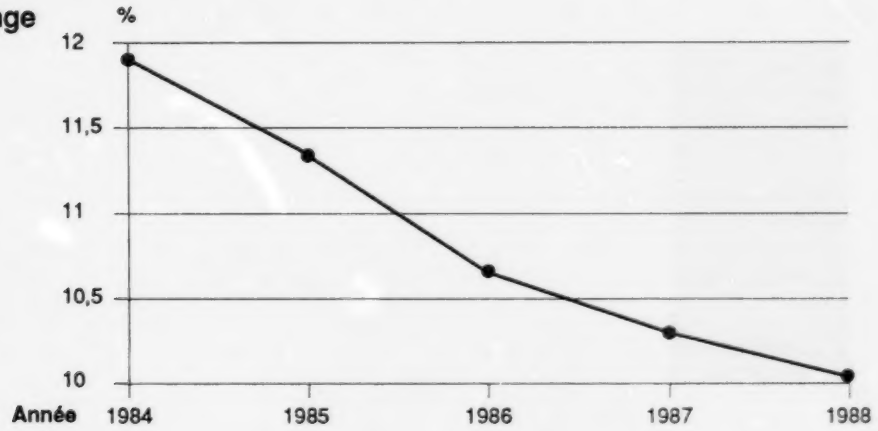

Taux d'activité

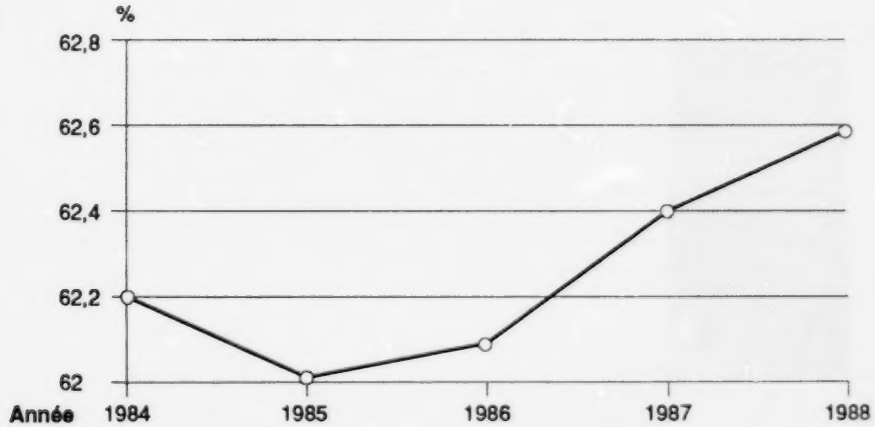

Au cours des deux prochaines années, 300 emplois s'ajouteront dans le secteur des produits électriques. L'investissement (1,8 million) que réalisera la compagnie Philips Électronique de Saint-Jérôme donne un aperçu du dynamisme qui se manifestera dans cette industrie.

Dans l'industrie des produits chimiques, on s'attend à ce que le nombre de personnes occupées progresse de 200 en 1987 et de 100 en 1988. Une entreprise de Le Gardeur, Les Arseneaux Canadiens, terminera en avril 1987 l'agrandissement de son usine qui aura coûté 5 millions. D'autre part, soulignons que les préoccupations grandissantes concernant l'environnement pourraient se révéler un stimulant de première importance pour une entreprise du sud de la région spécialisée dans la récupération de déchets toxiques. D'autres secteurs industriels contribueront à l'augmentation de l'emploi. Ainsi, le secteur des aliments et boissons, après avoir connu une forte baisse de son niveau d'emploi en 1986, devrait renouer avec la croissance.

L'industrie du bois bénéficiera en 1987 de quelques investissements créateurs d'emplois. À Mont-Laurier, les travaux relatifs à l'implantation de l'usine Panfibre permettront la création d'environ 90 emplois (45 millions). Au même endroit, la réouverture prévue de la compagnie Bellerive Ka'N'Enda redonnera du travail à plusieurs personnes. Enfin, un projet d'envergure est en gestion à Saint-Michel-des-Saints. La concrétisation de cette initiative ajouterait une centaine d'emplois.

Dans l'ensemble, les entreprises oeuvrant dans les secteurs du cuir, du textile et de l'habillement n'apporteront aucun emploi additionnel. Certaines entreprises éprouvent des difficultés, par exemple Vayertex à Lachute, ce qui ne laisse présager rien de bon pour les années à venir. Pour faire face à la concurrence étrangère, plusieurs entreprises devront moderniser leurs équipements; cela n'aidera guère à la création d'emplois. Dans le secteur des produits chimiques non métalliques, un investissement (6,6 millions) de la compagnie Céramique Genèse entraînera la création de 75 emplois en 1987 tandis qu'à Lachute, l'implantation éventuelle d'une usine spécilalisée dans la fabrication de contenants en verre pourrait générer 70 emplois en 1988.

Au cours des deux prochaines années, le plus important investissement de la région (450 millions) sera consacré à la modernisation de l'usine General Motors à Boisbriand. Cependant, les travaux de réaménagement de cet établissement nécessiteront le licenciement temporaire de la grande majorité des 3 000 travailleurs concernés. Par ailleurs, d'autres investissements sont prévus. À Lachute, une trentaine d'emplois seront générés par l'investissement de près d'un million de dollars de la compagnie Les Industries Thundercraft. À Boisbriand, un important investissement (15 millions) pourrait se traduire par la création de 350 emplois. Sur une base annuelle, l'emploi de l'ensemble du secteur de l'équipement de transport reculera de 700 en 1987. En 1988, l'industrie retrouvera son niveau d'emploi de 1986, soit 8 500.

L'emploi dans le secteur du papier sera stable malgré l'injection de plusieurs millions de dollars par la compagnie Scott de Crabtree. Ces dépenses d'immobilisations serviront à moderniser les équipements et ne créeront aucun emploi.

L'industrie de la construction a connu une année exceptionnelle en 1986, ce qui a permis à l'emploi de progresser à un rythme largement supérieur à celui de l'ensemble de l'économie régionale. Pour 1987 et 1988, on ne peut s'attendre à une croissance aussi spectaculaire. Cependant, la baisse relative des taux d'intérêt ainsi que la croissance démographique vigoureuse dans le sud de la région soutiendront l'activité dans la construction résidentielle. Du côté institutionnel, le principal chantier sera le projet d'agrandissement de l'hôpital de Saint-Jérôme. Le domaine industriel sera également très actif grâce aux travaux prévus dans les industries du bois et de l'équipement de transport.

Le secteur des transports, communications et autres services publics constituera aussi une importante source de création d'emplois. L'amélioration prochaine de l'accessibilité à l'aéroport de Mirabel pourrait favoriser cette croissance. À Mirabel, un important projet d'investissement (50 millions) amènerait, advenant sa réalisation, la création de 300 emplois en 1988. En 1987, de nouveaux centres commerciaux ouvriront leurs portes, notamment Les Galeries Terrebonne (6 millions), tandis que d'autres seront agrandis. Ces initiatives stimuleront la croissance de l'emploi dans le commerce avec l'ajout de 2 700 postes pendant les deux prochaines années. Le niveau d'emploi du secteur des finances, assurances et affaires immobilières croîtra à un rythme supérieur à la moyenne des secteurs d'activité économique, soit 4,2 % en 1987 et 4,0 % en 1988.

À la fin de 1988, l'enseignement comptera 300 emplois de plus qu'en 1986. L'érection possible de quelques écoles privées et l'augmentation de la population scolaire dans le sud de la région, particulièrement au niveau primaire, expliquent en partie l'évolution prévue. Le secteur des services médicaux et sociaux devrait connaître une activité fébrile avec l'agrandissement de plusieurs hôpitaux de la région (Saint-Jérôme, Le Gardeur), la reconversion de l'ancienne base militaire du lac Saint-Denis en centre de gériatrie et l'implantation de cabinets de professionnels de la santé. Enfin, le domaine des garderies continuera d'être une source de création d'emplois.

Les secteurs des services personnels et des services aux entreprises ont apporté une contribution substantielle à l'augmentation de l'emploi régional en 1986, et tout indique que cette tendance se maintiendra.

En 1986, 1 400 emplois ont été créés dans l'hébergement et la restauration. Selon nos prévisions, l'apport d'emplois sera moindre en 1987 et en 1988 en dépit de plusieurs investissements. À Joliette, un établissement hôtelier réputé ouvrira ses portes en 1987 (8 millions, 100 emplois). Dans la région de Saint-Sauveur, quelques projets seront amorcés cette année, lesquels créeront probablement plusieurs emplois en 1988.

L'industrie du ski alpin a bénéficié d'une saison 1986-1987 exceptionnelle. Compte tenu des investissements prévus dans la région du Mont-Tremblant et de Sainte-Adèle (Mont Alouette, 14,5 millions), il y a lieu d'anticiper des gains d'emplois dans le secteur des divertissements et loisirs. Des développements en ce qui concerne des aquaparcs, un jardin zoologique et le théâtre pourraient donner un nouvel élan à l'industrie.

L'administration publique a enregistré une surprenante augmentation de l'emploi en 1986. La croissance démographique vigoureuse constatée dans la région se traduit par une demande accrue de services publics, ce qui continuera d'exercer une pression favorable sur l'emploi dans le secteur public.

Outaouais

Les indicateurs globaux

Après la perte de 1 900 emplois en 1986, l'économie de l'Outaouais devrait reprendre de la vigueur en 1987 et 1988 en affichant une croissance notable au chapitre de l'emploi. Celle-ci devrait même s'avérer supérieure à celle du Québec.

En 1987, le nombre de personnes occupées augmentera de 4 400 (3,9 %), pour s'établir à 116 000. L'augmentation de la population active, de l'ordre de 3 900 (3,1 %), sera moins forte que celle du nombre de personnes occupées, ce qui permettra un fléchissement du taux de chômage à 11,6 %. Cette participation accrue au marché du travail fera grimper le taux d'activité à 67,6 % en hausse de 1,2 point de pourcentage par rapport au taux observé en1986.

En 1988, la région devrait connaître, à peu de variantes près, le même scénario. Le nombre de personnes occupées augmentera de 4 500 (3,9 %) pour atteindre 120 500. Cet apport suscitera à nouveau une forte croissance de la population active, de telle sorte que le taux de chômage ne diminuera que marginalement à 11,1 %. Le taux d'activité s'approchera davantage de la barre de 70,0 % pour s'établir à 69,1 %.Il s'agira du plus haut taux d'activité de la province.

Les secteurs d'activité

Durant la période de prévision, 500 emplois seront créés dans le secteur primaire. L'exploitation forestière contribuera à cette situation dans une large mesure grâce, d'une part, à l'entrée en vigueur de la nouvelle politique forestière du Québec qui vise, entre autres, à promouvoir le reboisement et, d'autre part, à l'accroissement probable des approvisionnements en bois destinés aux papetières et aux scieries.

Dans la mesure où les conditions climatiques le permettront, l'emploi dans le secteur agricole régional demeurera stable en 1987, avant de s'accroître légèrement en 1988 en raison de la croissance de la population et de l'implantation d'une fromagerie à Plaisance.

Pour sa part, l'emploi dans les industries manufacturières devrait s'apprécier en 1987 et 1988. L'expansion du marché local de l'agro-alimentaire et l'essor que prennent certains nouveaux produits moins bien connus, comme le tofu, sont autant de facteurs favorables à une croissance de l'emploi dans le secteur des aliments et boissons.

Outaouais

Variation annuelle de l'emploi

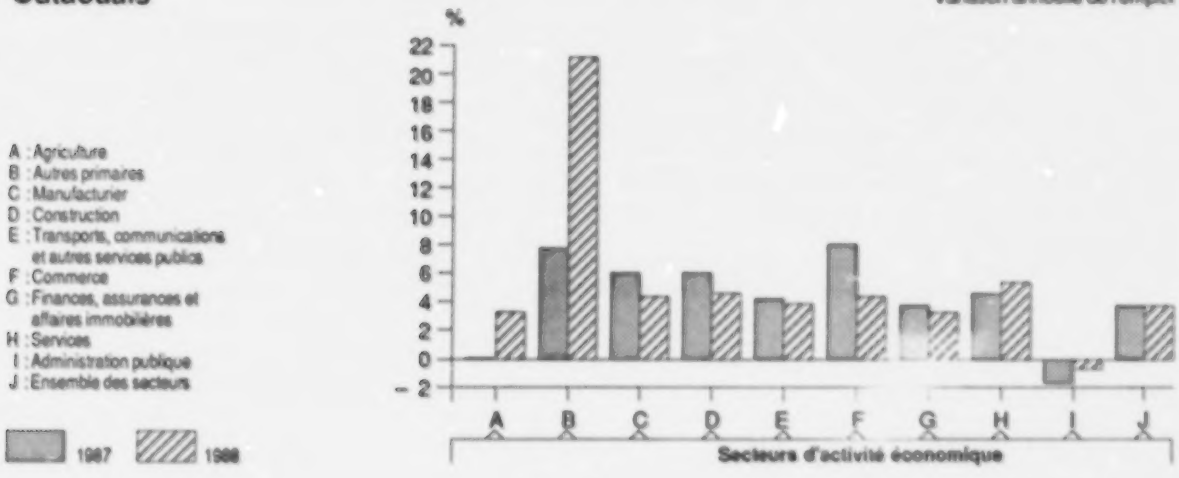

Emploi

Outaouais

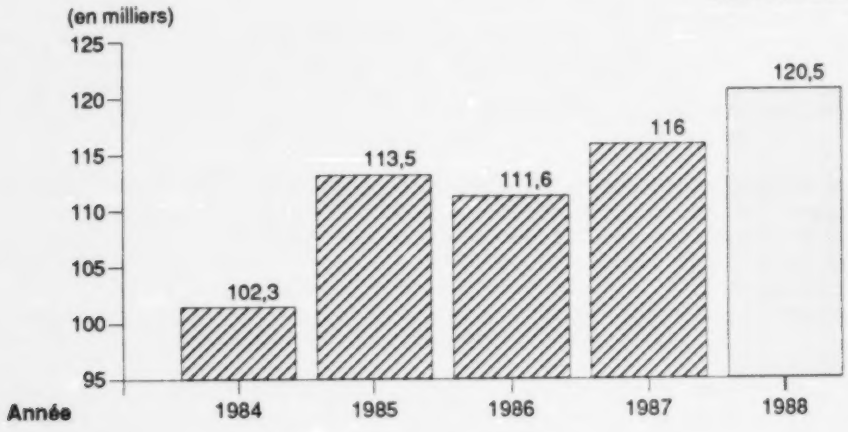

Taux de chômage

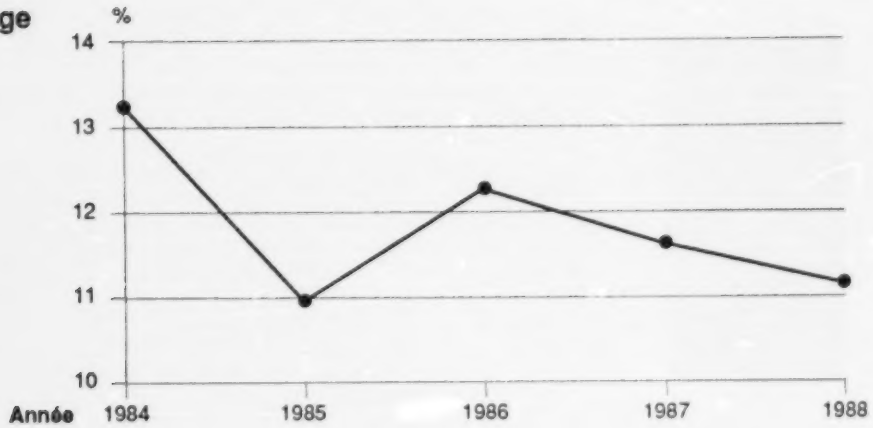

Taux d'activité

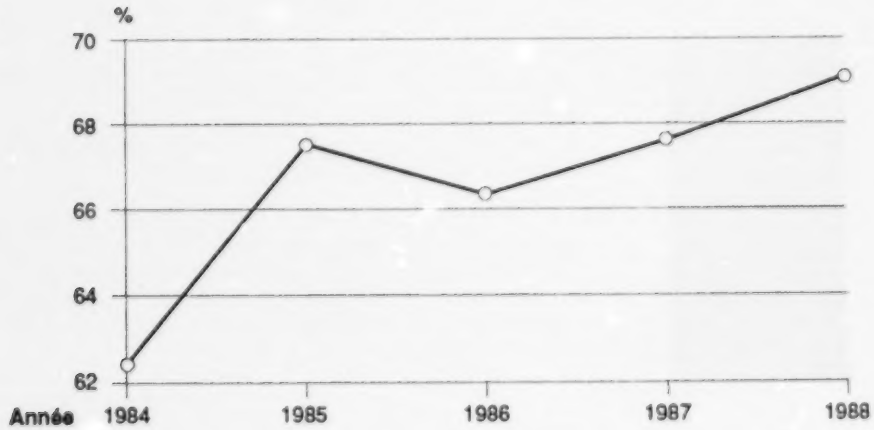

Le secteur de la transformation du bois générera plusieurs emplois au cours de la période de prévision. Ainsi, les scieries Atlas et Proplan augmenteront leurs effectifs de 20 personnes consécutivement à la modernisation, au coût de 1,5 million, de leurs équipements de production. L'annnonce de l'implantation de deux usines, l'une pour le traitement de poteaux de téléphone (3,8 millions, 25 emplois), l'autre pour la fabrication de palettes de manutention en fibres de bois (16 millions, 50 emplois), laisse espérer la diversification de l'industrie du bois.

Le secteur du meuble est aussi appelé à prendre de l'expansion car le récent boom dans la construction résidentielle fera place à une croissance de la demande de meubles. D'ailleurs, la compagnie Shermag s'est récemment lancée dans la production de meubles modulaires. Il reste que les marchés institutionnel et commercial sont peu convoités par les producteurs de la région, malgré le dynamisme qu'ils ont démontré au cours des récentes années. À l'instar de la situation au Québec, les conditions semblent également propices à une augmentation de l'emploi dans le secteur des pâtes et papiers de la région.

L'implantation à Hull de la compagnie Electronic Circuit (3,7 millions, 38 emplois) et l'expansion de certaines firmes à Ottawa procureront de nouveaux postes aux résidents de la région dans le secteur des produits électriques et électroniques. Ces investissements pourront compenser, ne serait-ce que partiellement, les licenciements qui se sont produits chez Northern Telecom à Aylmer en 1985 et en 1986.

Enfin, l'industrie chimique de la région, malgré les récentes mises à pied temporaires à l'usine Erco, s'engagera aussi sur une voie de diversification avec l'implantation de l'usine de traitement et de recyclage de déchets industriels de Navro à Thurso. De plus, la compagnie Indus entend embaucher 140 personnes pour assurer le fonctionnement de son usine de Buckingham, spécialisée dans la fabrication de contenants d'emballage pour les produits délicats.

L'industrie de la construction poursuivra son élan en 1987 et en 1988 malgré le déclin prévu dans le sous-secteur de la construction résidentielle. En effet, une chute de 22 % des mises en chantier de logements a été constatée entre 1985 et 1986 et le taux d'inoccupation des logements, encore très élevé, laisse entrevoir la poursuite de cette tendance. Toutefois, la multitude de projets de génie et de construction commerciale qui sont actuellement en chantier ou qui le seront au cours des deux prochaines années prendront le relais du secteur résidentiel et généreront plusieurs emplois. Au chapitre des travaux de génie, soulignons, entre autres, le prolongement de l'autoroute 5 et la construction de plusieurs routes dans la zone métropolitaine. En ce qui a trait à la construction commerciale, mentionnons l'éventuel agrandissement du complexe touristique du mont Sainte-Marie et divers projets à Gatineau (Eaton, campus du cégep, Centre communautaire des jeunes sans emploi, nouvelle mairie, etc.). D'autres projets, encore non confirmés cependant, pourraient stimuler davantage l'emploi dans la construction s'ils devaient se réaliser. Parmi ceux-ci, on peut citer les investissements suivants: Rocher Fondu, Cavernes Laflèche, le réaménagement en site d'enfouissement sanitaire de l'ancienne mine de Bristol (dans Pontiac), Parc Oueskanis et Lac Simon (dans Papineau) et MICOT (à Hull).

Selon nos prévisions, le secteur tertiaire sera le principal générateur de nouveaux emplois en 1987 et en 1988. Toutes les branches d'activité de ce secteur, à l'exception de l'administration publique, contribueront à cette croissance de l'emploi. La poursuite de la vigueur dans la construction assurera une bonne activité dans le secteur des transports, communications et autres services publics.

Après avoir chuté en 1986, l'emploi dans le commerce reprendra le chemin de la croissance au cours des deux prochaines années. En effet, l'ouverture récente et future de nombreux établissements commerciaux procurera des centaines d'emplois. Bien entendu, la croissance démographique et le dynamisme dans le marché immobilier entraîneront l'augmentation des dépenses de consommation, ce qui aura nécessairement une incidence positive sur ce secteur.

L'augmentation de la population scolaire au niveau primaire et l'intérêt accru des adultes pour les études amèneront une légère hausse de l'emploi dans le secteur de l'enseignement. Dans le domaine des soins médicaux et sociaux, l'adoption du plan de rapatriement de la clientèle outaouaise qui recourt aux établissements de santé installés à Ottawa sera une source notable de création d'emplois dans la région. Certains jalons, tels que l'agrandissement du service des cliniques externes du Centre hospitalier à Hull, ont déjà été posés.

Les secteurs liés à l'activité touristique, tels que l'hébergement et la restauration et les divertissements et loisirs, connaîtront eux aussi une forte croissance de leur niveau d'emploi. En effet, l'ouverture au début de 1988 du Musée canadien des civilisations devrait favoriser une plus grande affluence touristique dans la région. Par ailleurs, la tenue de plusieurs congrès à Hull, la popularité grandissante de certains festivals (Bal de neige dans l'Outaouais urbain, Festival du chevreuil à Duhamel, etc.) et la relance du complexe touristique du mont Sainte-Marie sont de nature à promouvoir l'activité touristique.

L'expansion des firmes oeuvrant dans la conception de logiciels et l'informatisation accrue des P.M.E. stimuleront l'activité dans le secteur des services aux entreprises. Enfin, la croissance de la population outaouaise sera aussi à l'origine de la progression dans le secteur des services personnels.

Abitibi-Témiscamingue

Les indicateurs globaux

L'économie de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, dont les principaux secteurs d'activité (mines et forêts) dépendent de la conjoncture économique internationale, a connu la meilleure croissance de l'emploi de tout le Québec en 1986, soit 9,2 %. L'emploi continuera de progresser au cours des deux prochaines années, mais le rythme sera plus modéré quoique supérieur à la moyenne québécoise. L'augmentation du nombre de personnes occupées s'établira à 3,3 % en 1987 et à 5,1 % en 1988.

L'évolution positive de l'emploi se répercutera sur la population active qui enregistrera une croissance de 4,0 % en 1987 et de 4,2 % en 1988. En conséquence, le taux d'activité de la région devrait atteindre 60,4 % en 1987 et 61,8 % en 1988, comparativement à 60,3 % en 1986.

L'avance plus rapide de la population active par rapport à l'emploi entraînera une augmentation du nombre de chômeurs cette année, alors qu'on observera la situation inverse en 1988. Le taux de chômage, estimé à 11,8 % en 1986, passera donc à 12,3 % en 1987, avant de baisser à 11,5 % l'année suivante.

Les secteurs d'activité

Le secteur de l'agriculture, basé principalement sur la production laitière, tend à se diversifier à mesure que le potentiel régional est exploité. Ce développement s'appuie sur l'expansion du secteur des aliments et boissons et de l'élevage de bétail destiné aux abattoirs.

Cependant, le rythme de création d'emplois demeurera modeste avec une augmentation de 100 d'ici 1988.

Le rattrapage dans les secteurs de la forêt et du bois a largement contribué à la forte progression de l'emploi enregistrée en 1986 dans la région. En 1987, le maintien à un niveau élevé du prix du bois d'oeuvre compensera les effets de la taxe à l'exportation, alors que des difficultés subsisteront dans l'industrie du bois de sciage.

Variation annuelle de l'emploi

Abitibi-Témiscamingue

A : Agriculture
B : Autres primaires
C : Manufacturier
D : Construction
E : Transports, communications et autres services publics
F : Commerce
G : Finances, assurances et affaires immobilières
H : Services
I : Administration publique
J : Ensemble des secteurs

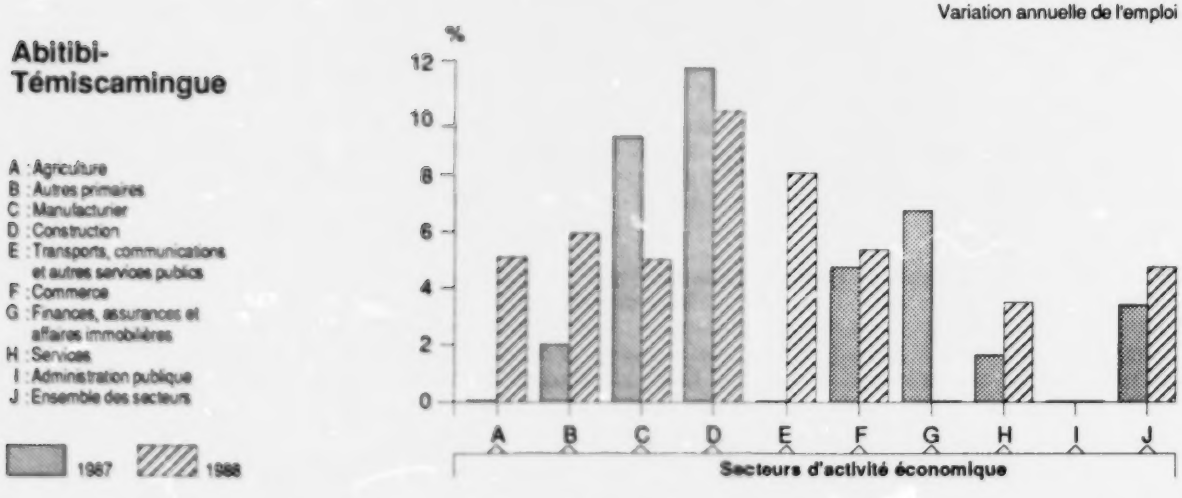

Emploi

Abitibi-Témiscamingue

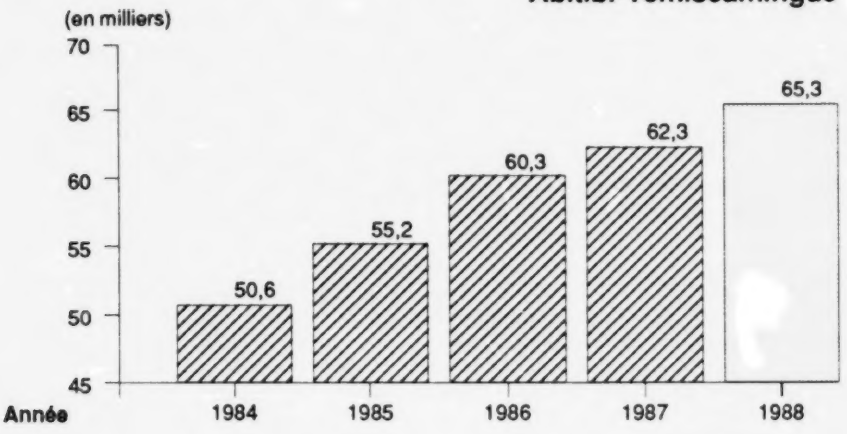

Taux de chômage

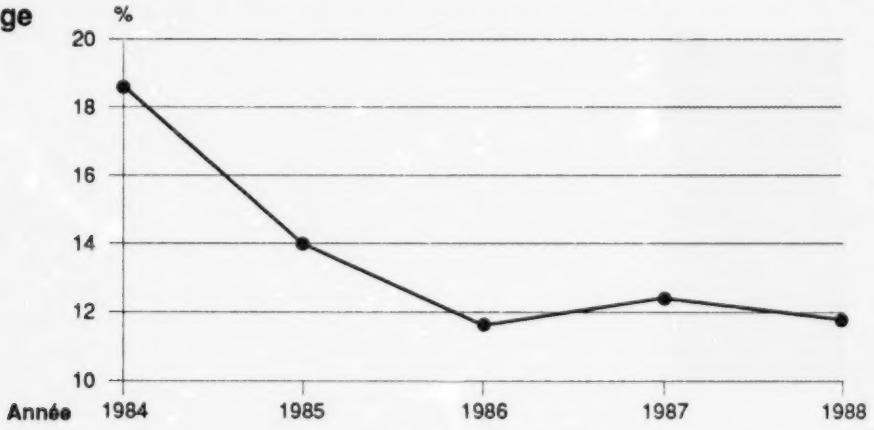

Taux d'activité

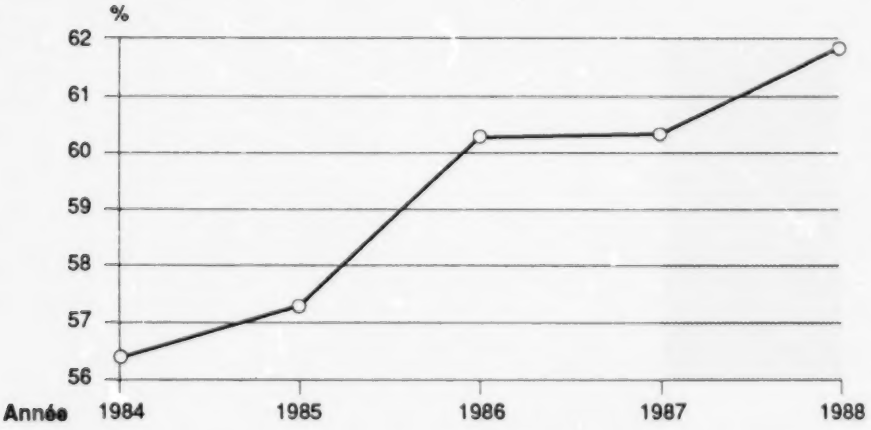

À l'opposé, la conjoncture économique semble favorable au secteur des pâtes et papiers. La première année complète de fonctionnement de l'usine de pâte chimico-thermomécanique de Temcell à Témiscaming sera responsable de la plus grande partie de la hausse de 300 emplois dans ce secteur en 1987. De plus, la sous-utilisation de certaines essences de bois, entre autres facteurs, milite en faveur de l'établissement d'une nouvelle papetière dans la région. Deux projets ont d'ailleurs été présentés au Sommet socio-économique régional, l'un localisé à Val-d'Or, l'autre à Senneterre.

Les perspectives pour l'industrie minière, en particulier le marché de l'or, semblent bonnes. Les avantages fiscaux consentis pour l'achat d'actions accréditives ont mené, dans plusieurs cas, à la découverte de gisements qui généreront à leur tour des investissements lors de leur exploitation. Ainsi, devant une concurrence internationale moins forte sur le marché du cuivre et grâce à la croissance du sous-secteur aurifère, l'emploi minier sera en progression constante au cours des deux prochaines années (1,7 % en 1987 et 5,0 % en 1988).

Dans le secteur de la première transformation des métaux, la compagnie Noranda, dont la fonderie de cuivre constitue l'unique entreprise de ce secteur, vient d'annoncer la construction d'une usine au coût de 125 millions pour produire de l'acide sulfurique servant à neutraliser les émanations de soufre. Cet investissement constitue donc une mesure de protection de l'environnement et créera peu d'emplois directs. L'emploi devrait donc se maintenir au cours des deux prochaines années si le marché du cuivre ne subit pas de fortes perturbations. Les secteurs des produits métalliques, de la machinerie et de l'équipement de transport devraient profiter de la croissance des secteurs primaire et du bois. Par ailleurs, la remise en état du réseau routier et la dotation de nouvelles infrastructures devraient stimuler l'emploi dans l'industrie de la construction et dans celle des produits minéraux non métalliques.

Le secteur des transports, communications et autres services publics sera affecté par la réduction des activités ferrovières concentrées à Senneterre. Toutefois, une reprise est anticipée dans l'industrie du camionnage. De leur côté, les secteurs du commerce, des services personnels et des services aux entreprises devraient réagir favorablement à l'augmentation des activités dans d'autres secteurs.

La décentralisation de l'enseignement collégial amorcée dans la région par l'implantation d'un campus à Val-d'Or devrait accroître le taux de fréquentation des études postsecondaires par les jeunes. Cette augmentation de la clientèle permettra l'embauche de nouveaux enseignants. Dans l'autre branche importante du secteur parapublic, celle des services médicaux et sociaux, l'emploi sera stable au cours des deux prochaines années. Il faut dire que l'ouverture de nouveaux CLSC est maintenant terminée.

Il y aura aussi une addition d'emploi dans les divertissements et loisirs. En effet, des investissements ont été annoncés dans les centres de ski du mont Kanasuta et du mont Vidéo à la fin de 1986. Par ailleurs, le plan de développement touristique élaboré par l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (ATRAT) devrait accroître l'emploi dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. On s'attend au maintien du niveau actuel de l'emploi dans l'administration publique malgré la fermeture de la base militaire de Senneterre.

Côte-Nord et Nouveau-Québec

Les indicateurs globaux

Après la récession économique du début des années 80, l'emploi nord-côtier a progressé de façon significative en 1983 et 1984. Il en a été autrement durant les années qui ont suivi alors que le nombre de personnes occupées diminuait de 16 % en 1985 pour ne progresser que de 0,6 % en 1986. En 1987 et 1988, l'emploi progressera de 1,5 % et de 1,0 % pour atteindre respectivement 48 800 et 49 200. Ce rythme de croissance demeurera toutefois inférieur à celui prévu pour l'ensemble du Québec.

La population régionale n'a cessé de diminuer depuis la récession qui a affecté particulièrement l'industrie du fer. Cette diminution devrait se poursuivre au cours des prochaines années. En fait, nous prévoyons que la population de 15 ans et plus baissera successivement de 0,9 % et de 0,4 % en 1987 et en 1988.

C'est ce recul de la population qui, allié à la croissance de l'emploi, explique la forte augmentation régionale. En effet, celui-ci devrait atteindre 65,1 % en 1987 et 65,6 % l'année suivante, comparativement à 64,4 % en 1986. Mais le nombre de personnes actives progressera peu au cours des deux prochaines années, soit 0,4 % en moyenne. Ces taux de croissance sont nettement inférieurs à ceux de l'emploi, ce qui aura pour effet d'abaisser de façon significative le nombre de chômeurs et le taux de chômage. En 1987, nous prévoyons que le nombre de chômeurs s'établira à 7 800, ce qui représentera un repli de 8,2 % par rapport à 1986. En 1988, ce nombre atteindra 7 600 par suite d'une autre diminution de 2,6 %. Conséquemment, le taux de chômage s'établira à 13,8 %, puis à 13,4 %.

Côte-Nord et Nouveau-Québec

Variation annuelle de l'emploi

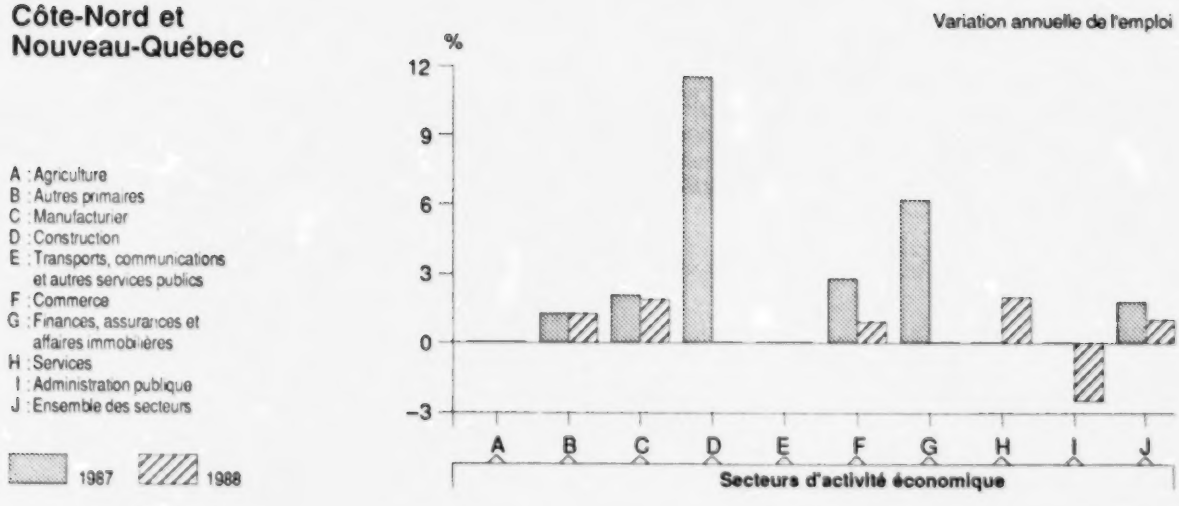

Emploi

Côte-Nord et Nouveau-Québec

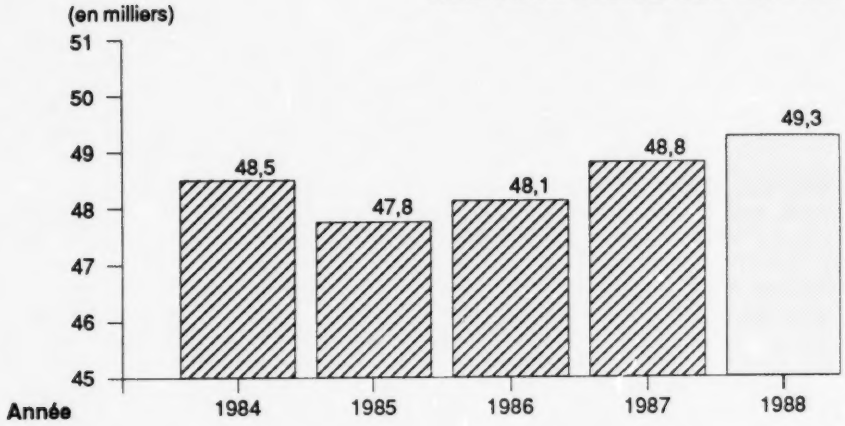

Taux de chômage

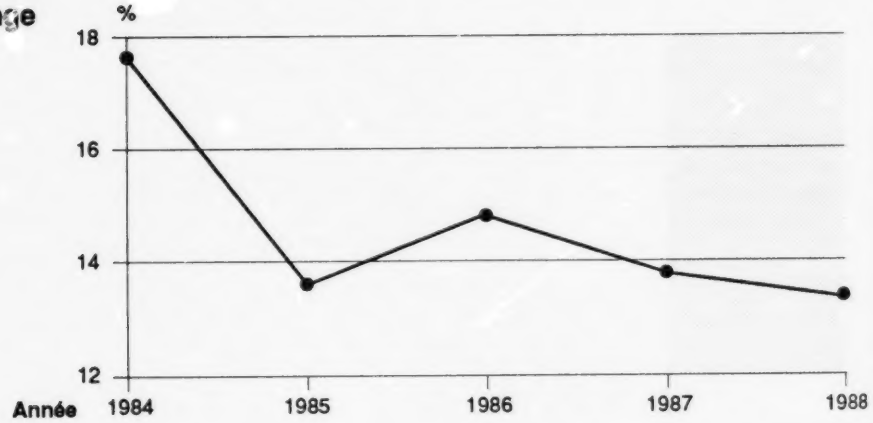

Taux d'activité

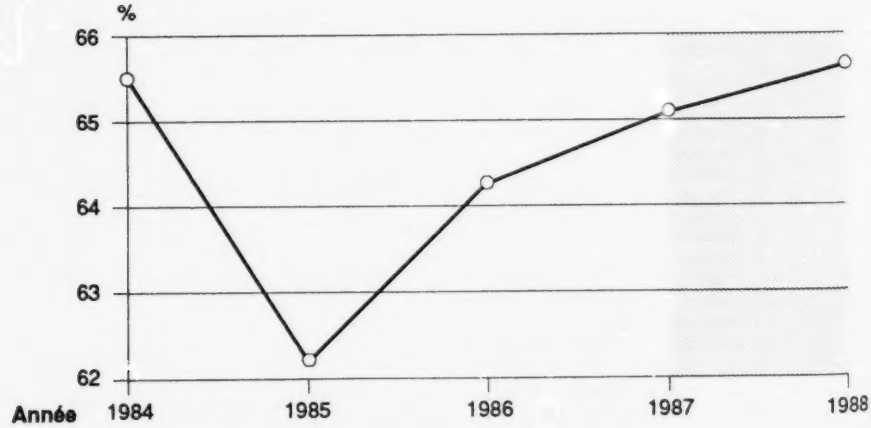

Les secteurs d'activité

Dans l'industrie primaire, la croissance de l'emploi demeurera faible en 1987 et 1988. Seul le secteur forestier, stimulé par l'ouverture prochaine de l'usine de la compagnie Cascade Port-Cartier, enregistrera des gains de 8,3 % en 1987 et de 7,7 % en 1988. Dans les autres secteurs du primaire, peu de changements notables sont prévus. Toutefois, l'arrêt de travail des travailleurs du fer du Labrador pourrait entraîner la fermeture temporaire des installations de certaines entreprises situées à Sept-Îles. Cette éventualité provoquera le licenciement de 600 à 700 travailleurs pour une durée indéterminée dans le secteur minier.

Le secteur manufacturier ne verra pas non plus son niveau d'emploi augmenter de façon significative au cours de la période de prévision. Le seul secteur susceptible de générer une hausse du nombre de personnes occupées est celui des pâtes et papiers qui, grâce à l'ouverture de l'usine de pâte de la compagnie Cascade Port-Cartier prévue pour la fin de l'été 1987, assurera la création de plus de 200 emplois au cours des deux prochaines années. L'industrie du bois subira les contrecoups de l'imposition de la surtaxe de 15 % sur le bois d'oeuvre exporté aux États-Unis, et l'on prévoit donc peu d'investissements importants dans ce secteur. Malgré cela, la hausse récente du prix du bois devrait permettre le maintien du niveau actuel d'emploi.

Dans l'industrie de la constuction, qui a subi une nette diminution de ses activités en 1986 consécutivement à la fin des activités au chantier de la Reynolds à Baie-Comeau, plusieurs projets importants engendreront une activité soutenue en 1987 et 1988. Notons les travaux visant à augmenter la puissance de la centrale Manic V, ceux d'une nouvelle résidence pour travailleurs et d'un centre communautaire au même endroit, la construction d'un pénitencier à Port-Cartier et le prolongement de la route 138 de Havre-Saint-Pierre à Natashquan. Ces travaux entraîneront une hausse de 11,8 % de l'emploi en 1987 suivie d'une stabilité en 1988.

Après avoir connu un léger recul en 1986, l'emploi dans le commerce devrait s'accroître durant les deux années de prévision. L'ouverture récente de deux nouveaux marchés d'alimentation et d'une galerie de boutiques à Baie-Comeau, conjuguée aux effets indirects que susciteront la reprise de l'activité dans la construction et l'ouverture de Cascade à Port-Cartier, permettra une hausse de l'emploi de 3,0 % en 1987 et de 1,4 % en 1988. Seules les mises à pied dans l'industrie du fer pourraient compromettre la croissance.

Dans le secteur des services socioculturels, commerciaux et personnels, le taux de croissance sera faible en 1987 et 1988. La hausse soutenue de l'emploi dans le secteur de l'hébergement et de la restauration engendrée par le flot toujours grandissant de touristes sera en partie contrebalancée par une diminution de postes dans le secteur de l'enseignement, lequel subira les contrecoups de la chute de la population régionale. En fait, l'ensemble du secteur des services verra son niveau d'emploi croître d'environ 1 % par année.

Les politiques de contrôle des dépenses gouvernementales limiteront la création d'emplois dans le secteur de l'administration publique durant les deux prochaines années. À cet effet, la construction du nouveau pénitencier à Port-Cartier n'aura d'effets positifs sur le nombre de personnes occupées qu'à la fin de 1988.

Tableaux des prévisions

TABLEAU 1

INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL RÉGIONAL — **ANNÉE 1987**

		Population 15 ans et plus ('000)	Population active ('000)	Emploi ('000)	Chômage ('000)	Taux d'activité %	Taux de chômage %	Rapport emploi/ population %
Bas-Saint-Laurent—Gaspésie	1987	259,1	141,1	115,2	25,9	54,5	18,4	44,5
	Var. (000)	1,8	0,3	1,2	– 0,8			
	Var. (%)	0,7	0,2	1,1	– 3,0			
Saguenay—Lac-Saint-Jean	1987	238,7	143,6	124,9	18,7	60,2	13,0	52,3
	Var. (000)	2,3	4,8	4,4	0,2			
	Var. (%)	1,0	3,5	3,7	1,1			
Québec	1987	734,0	451,4	410,5	40,9	61,5	9,1	55,9
	Var. (000)	5,5	6,2	5,7	0,6			
	Var. (%)	0,8	1,4	1,4	1,5			
Mauricie—Bois-Francs	1987	379,5	230,2	203,8	26,4	62,1	11,5	55,0
	Var. (000)	4,2	7,9	9,1	– 1,1			
	Var. (%)	1,1	3,6	4,7	– 4,0			
Estrie	1987	204,8	124,5	114,0	10,5	60,8	8,4	55,7
	Var. (000)	2,0	0,2	1,5	– 1,3			
	Var. (%)	1,0	0,2	1,3	– 11,0			
Montérégie	1987	848,9	556,4	505,5	50,9	65,5	9,1	59,5
	Var. (000)	8,4	9,1	8,4	0,6			
	Var. %	1,0	1,7	1,7	1,2			
Montréal-Centre	1987	1 679,5	1 069,5	957,1	112,4	63,7	10,5	57,0
	Var. (000)	5,7	6,7	12,5	– 5,5			
	Var. (%)	0,3	0,6	1,3	– 4,7			
Laurentides—Lanaudière	1987	470,4	293,5	263,3	30,2	62,4	10,3	56,0
	Var. (000)	7,0	5,7	6,3	– 0,5			
	Var. (%)	1,5	2,0	2,5	– 1,6			
Outaouais	1987	194,2	131,2	116,0	15,2	67,6	11,6	59,7
	Var. (000)	2,4	3,9	4,4	– 0,5			
	Var. (%)	1,3	3,1	3,9	– 3,2			
Abitibi—Témiscamingue	1987	117,5	71,0	62,3	8,7	60,4	12,3	53,0
	Var. (000)	4,0	2,7	2,0	0,6			
	Var. (%)	3,5	4,0	3,3	7,4			
Côte-Nord, Nouveau-Québec	1987	87,0	56,6	48,8	7,8	65,1	13,8	56,1
	Var. (000)	– 0,9	0,2	0,7	– 0,7			
	Var. (%)	– 1,0	0,4	1,5	– 8,2			

TABLEAU 2

INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL RÉGIONAL — **ANNÉE 1988**

		Population 15 ans et plus ('000)	Population active ('000)	Emploi ('000)	Chômage ('000)	Taux d'activité %	Taux de chômage %	Rapport emploi/population %
Bas-Saint-Laurent—Gaspésie	1988	261,1	142,7	117,5	25,2	54,7	17,7	45,0
	Var. (000)	2,0	1,6	2,3	– 0,7			
	Var. (%)	0,8	1,1	2,0	– 2,7			
Saguenay—Lac-Saint-Jean	1988	241,7	147,4	128,8	18,6	61,0	12,6	53,3
	Var. (000)	3,0	3,8	3,9	– 0,1			
	Var. (%)	1,3	2,6	3,1	– 0,5			
Québec	1988	739,7	456,5	416,4	40,1	61,7	8,8	56,3
	Var. (000)	5,7	5,1	5,9	– 0,8			
	Var. (%)	0,8	1,1	1,4	– 2,0			
Mauricie—Bois-Francs	1988	375,5	237,5	212,1	25,4	63,2	10,7	56,5
	Var. (000)	5,0	7,3	8,3	– 1,0			
	Var. (%)	1,3	3,2	4,1	– 3,8			
Estrie	1988	206,9	125,7	115,8	9,9	60,8	7,9	56,0
	Var. (000)	2,1	1,2	1,8	– 0,6			
	Var. (%)	1,0	1,0	1,6	– 5,7			
Montérégie	1988	857,1	562,5	512,6	49,9	65,6	8,9	59,8
	Var. (000)	8,2	6,1	7,1	– 1,0			
	Var. %	1,0	1,1	1,4	– 2,0			
Montréal-Centre	1988	1 685,2	1 075,8	968,8	107,0	63,8	9,9	57,5
	Var. (000)	5,7	6,3	11,7	– 5,4			
	Var. (%)	0,3	0,6	1,2	– 4,8			
Laurentides—Lanaudière	1988	477,3	299,0	269,2	29,8	62,6	10,0	56,4
	Var. (000)	6,9	5,5	5,9	– 0,4			
	Var. (%)	1,5	1,9	2,2	– 1,3			
Outaouais	1988	196,2	135,6	120,5	15,1	69,1	11,1	61,4
	Var. (000)	2,0	4,4	4,5	– 0,1			
	Var. (%)	1,0	3,4	3,9	– 0,7			
Abitibi—Témiscamingue	1988	119,7	74,0	65,5	8,5	61,8	11,5	54,7
	Var. (000)	2,2	3,0	3,2	– 0,2			
	Var. (%)	1,9	4,2	5,1	– 2,3			
Côte-Nord, Nouveau-Québec	1988	86,6	56,8	49,2	7,6	65,6	13,4	56,8
	Var. (000)	– 0,4	0,2	0,4	– 0,2			
	Var. (%)	– 0,5	0,4	0,8	– 2,6			

TABLEAU 3

RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI, 1986-1988
(en milliers)

ENSEMBLE DU QUÉBEC

SECTEUR	EMPLOI 1986	EMPLOI 1987	VAR. NB	VAR. %	EMPLOI 1988	VAR. NB	VAR. %
Agriculture	82,1	82,5	0,4	0,5	82,8	0,3	0,4
Forêts	19,8	20,0	0,2	1,0	21,4	1,4	7,0
Chasse et pêche	3,1	3,1	0,0	0,0	3,1	0,0	0,0
Mines	22,0	22,0	0,0	0,0	22,4	0,4	1,8
Total autres primaires	**44,9**	**45,1**	**0,2**	**0,4**	**46,9**	**1,8**	**4,0**
Aliments et boissons	56,7	57,7	1,0	1,8	58,9	1,2	2,1
Tabac	3,6	3,2	– 0,4	– 11,1	2,7	– 0,5	– 15,6
Caoutchouc et plastique	20,6	22,7	2,1	10,2	23,9	1,2	5,3
Cuir	9,4	9,1	– 0,3	– 3,2	8,8	– 0,3	– 3,3
Textile	31,1	30,7	– 0,4	– 1,3	30,3	– 0,4	– 1,3
Habillement	76,1	76,0	– 0,1	– 0,1	75,5	– 0,5	– 0,7
Bois	33,4	33,1	– 0,3	– 0,9	33,1	0,0	0,0
Meuble	22,1	22,5	0,4	1,8	22,4	– 0,1	– 0,4
Papier	39,6	40,0	0,4	1,0	40,5	0,5	1,3
Imprimerie et édition	41,8	41,9	0,1	0,2	41,7	– 0,2	– 0,5
Métaux primaires	31,7	32,1	0,4	1,3	32,0	– 0,1	– 0,3
Produits métalliques	35,5	36,4	0,9	2,5	37,2	0,8	2,2
Machinerie	16,1	17,1	1,0	6,2	18,1	1,0	5,8
Équipement de transport	47,2	47,7	0,5	1,1	49,5	1,8	3,8
Produits électriques	37,1	38,4	1,3	3,5	39,8	1,4	3,6
Produits minéraux non métalliques	13,2	13,5	0,3	2,3	14,3	0,8	5,9
Pétrole et charbon	3,2	3,2	0,0	0,0	3,3	0,1	3,1
Industrie chimique	26,4	27,7	1,3	4,9	28,8	1,1	4,0
Manufacturier divers	18,9	19,4	0,5	2,6	20,3	0,9	4,6
Total manufacturier	**563,6**	**572,4**	**8,8**	**1,6**	**581,0**	**8,6**	**1,5**
Construction	141,1	140,6	– 0,5	– 0,4	143,1	2,5	1,8
Transports, communications et services publics	218,2	221,6	3,4	1,6	225,2	3,6	1,6
Commerce	514,8	531,2	16,4	3,2	544,1	12,9	2,4
Finances, assurances et affaires immobilières	155,5	159,0	3,5	2,3	162,5	3,5	2,2
Enseignement	198,9	200,3	1,4	0,7	201,7	1,4	0,7
Services médicaux et sociaux	269,2	273,9	4,7	1,7	278,5	4,6	1,7
Associations	22,9	22,6	– 0,3	– 1,3	22,1	– 0,5	– 2,2
Divertissements et loisirs	30,0	32,3	2,3	7,7	34,1	1,8	5,6
Services aux entreprises	118,3	121,0	2,7	2,3	123,7	2,7	2,2
Services personnels	82,5	87,4	4,9	5,9	91,6	4,2	4,8
Hébergement et restauration	162,9	169,7	6,8	4,2	175,8	6,1	3,6
Services divers	62,2	64,1	1,9	3,1	66,0	1,9	3,0
Total services	**946,9**	**971,3**	**24,4**	**2,6**	**993,6**	**22,3**	**2,3**
Administration publique et défense	197,6	197,7	0,1	0,1	197,2	– 0,5	– 0,3
Ensemble des secteurs	**2 864,6**	**2 921,4**	**56,8**	**2,0**	**2 976,4**	**55,0**	**1,9**

Note: Les données de 1986 incluses dans ce tableau proviennent des estimations faites par le service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle; elles peuvent donc différer, pour chacun des secteurs et pour la somme, de celles produites par Statistique Canada.

TABLEAU 4

RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI, 1986-1988
(en milliers)

BAS-SAINT-LAURENT—GASPÉSIE

SECTEUR	EMPLOI 1986	EMPLOI 1987	VAR. NB	VAR. %	EMPLOI 1988	VAR. NB	VAR. %
Agriculture	8,5	8,5	0,0	0,0	8,5	0,0	0,0
Forêts	3,9	3,9	0,0	0,0	4,1	0,2	5,1
Chasse et pêche	1,7	1,7	0,0	0,0	1,7	0,0	0,0
Mines	1,7	1,7	0,0	0,0	1,7	0,0	0,0
Total autres primaires	**7,3**	**7,3**	**0,0**	**0,0**	**7,5**	**0,2**	**2,7**
Aliments et boissons	4,3	4,3	0,0	0,0	4,5	0,2	4,7
Tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Cuir	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Textile	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Habillement	0,3	0,3	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
Bois	3,9	3,8	– 0,1	– 2,6	3,7	– 0,1	– 2,6
Meuble	0,5	0,5	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0
Papier	1,6	1,7	0,1	6,3	1,7	0,0	0,0
Imprimerie et édition	0,6	0,6	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0
Métaux primaires	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Produits métalliques	0,6	0,6	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0
Machinerie	0,2	0,3	0,1	50,0	0,3	0,0	0,0
Équipement de transport	1,4	1,4	0,0	0,0	1,5	0,1	7,1
Produits électriques	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Produits minéraux non métalliques	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Pétrole et charbon	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Industrie chimique	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Manufacturier divers	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Total manufacturier	**14,6**	**14,7**	**0,1**	**0,7**	**14,9**	**0,2**	**1,4**
Construction	5,9	5,9	0,0	0,0	6,0	0,1	1,7
Transports, communications et services publics	7,1	7,3	0,2	2,8	7,4	0,1	1,4
Commerce	19,2	19,7	0,5	2,6	20,2	0,5	2,5
Finances, assurances et affaires immobilières	4,0	4,1	0,1	2,5	4,3	0,2	4,9
Enseignement	11,1	11,1	0,0	0,0	11,2	0,1	0,9
Services médicaux et sociaux	13,7	13,8	0,1	0,7	14,0	0,2	1,4
Associations	1,4	1,4	0,0	0,0	1,4	0,0	0,0
Divertissements et loisirs	0,7	0,8	0,1	14,3	0,8	0,0	0,0
Services aux entreprises	2,1	2,1	0,0	0,0	2,2	0,1	4,8
Services personnels	4,0	4,2	0,2	5,0	4,4	0,2	4,8
Hébergement et restauration	6,8	7,0	0,2	2,9	7,3	0,3	4,3
Services divers	1,7	1,7	0,0	0,0	1,8	0,1	5,9
Total services	**41,5**	**42,1**	**0,6**	**1,4**	**43,1**	**1,0**	**2,4**
Administration publique et défense	5,6	5,6	0,0	0,0	5,6	0,0	0,0
Ensemble des secteurs	**113,7**	**115,2**	**1,5**	**1,3**	**117,5**	**2,3**	**2,0**

Note: Les données de 1986 incluses dans ce tableau proviennent des estimations faites par le service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle; elles peuvent donc différer, pour chacun des secteurs et pour la somme, de celles produites par Statistique Canada.

TABLEAU 5

RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI, 1986-1988 **SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN**
(en milliers)

SECTEUR	EMPLOI 1986	EMPLOI 1987	VAR. NB	VAR. %	EMPLOI 1988	VAR. NB	VAR. %
Agriculture	3,0	3,1	0,1	3,3	3,1	0,0	0,0
Forêts	4,0	3,8	– 0,2	– 5,0	4,2	0,4	10,5
Chasse et pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mines	1,7	1,8	0,1	5,9	1,8	0,0	0,0
Total autres primaires	**5,7**	**5,6**	**– 0,1**	**– 1,8**	**6,0**	**0,4**	**7,1**
Aliments et boissons	1,3	1,3	0,0	0,0	1,4	0,1	7,7
Tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Cuir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Textile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Habillement	0,3	0,3	0,0	0,0	0,4	0,1	33,3
Bois	3,2	3,0	– 0,2	– 6,3	3,2	0,2	6,7
Meuble	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Papier	4,4	4,2	– 0,2	– 4,5	4,3	0,1	2,4
Imprimerie et édition	0,9	0,9	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0
Métaux primaires	7,8	8,0	0,2	2,6	8,0	0,0	0,0
Produits métalliques	0,9	1,0	0,1	11,1	1,1	0,1	10,0
Machinerie	0,5	0,6	0,1	20,0	0,7	0,1	16,7
Équipement de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits électriques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits minéraux non métalliques	0,5	0,5	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0
Pétrole et charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie chimique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Manufacturier divers	0,1	0,2	0,1	100,0	0,2	0,0	0,0
Total manufacturier	**20,2**	**20,3**	**0,1**	**0,5**	**21,0**	**0,7**	**3,4**
Construction	5,8	5,9	0,1	1,7	6,1	0,2	3,4
Transports, communications et services publics	6,2	6,4	0,2	3,2	6,6	0,2	3,1
Commerce	24,8	26,6	1,8	7,3	27,2	0,6	2,3
Finances, assurances et affaires immobilières	4,2	4,4	0,2	4,8	4,5	0,1	2,3
Enseignement	11,0	11,3	0,3	2,7	11,5	0,2	1,8
Services médicaux et sociaux	13,4	13,9	0,5	3,7	14,2	0,3	2,2
Associations	1,1	1,1	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0
Divertissements et loisirs	1,4	1,6	0,2	14,3	1,8	0,2	12,5
Services aux entreprises	3,2	3,3	0,1	3,1	3,5	0,2	6,1
Services personnels	4,5	4,9	0,4	8,9	5,2	0,3	6,1
Hébergement et restauration	7,0	7,7	0,7	10,0	8,1	0,4	5,2
Services divers	2,2	2,3	0,1	4,5	2,4	0,1	4,3
Total services	**43,8**	**46,1**	**2,3**	**5,3**	**47,8**	**1,7**	**3,7**
Administration publique et défense	6,4	6,5	0,1	1,6	6,6	0,1	1,5
Ensemble des secteurs	**120,1**	**124,9**	**4,8**	**4,0**	**128,9**	**4,0**	**3,2**

Note: Les données de 1986 incluses dans ce tableau proviennent des estimations faites par le service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle; elles peuvent donc différer, pour chacun des secteurs et pour la somme, de celles produites par Statistique Canada.

TABLEAU 6

RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI, 1986-1988
(en milliers)

QUÉBEC

SECTEUR	EMPLOI 1986	EMPLOI 1987	VAR. NB	VAR. %	EMPLOI 1988	VAR. NB	VAR. %
Agriculture	17,9	17,9	0,0	0,0	17,8	– 0,1	– 0,6
Forêts	2,0	2,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0
Chasse et pêche	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Mines	3,6	3,3	– 0,3	– 8,3	3,3	0,0	0,0
Total autres primaires	**5,7**	**5,4**	**– 0,3**	**– 5,3**	**5,4**	**0,0**	**0,0**
Aliments et boissons	7,0	7,0	0,0	0,0	7,0	0,0	0,0
Tabac	1,0	0,8	– 0,2	– 20,0	0,5	– 0,3	– 37,5
Caoutchouc et plastique	2,6	3,0	0,4	15,4	3,3	0,3	10,0
Cuir	1,8	1,7	– 0,1	– 5,6	1,6	– 0,1	– 5,9
Textile	1,1	1,1	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0
Habillement	5,4	5,5	0,1	1,9	5,6	0,1	1,8
Bois	6,7	6,7	0,0	0,0	6,6	– 0,1	– 1,5
Meuble	3,2	3,2	0,0	0,0	3,2	0,0	0,0
Papier	5,0	4,8	– 0,2	– 4,0	4,8	0,0	0,0
Imprimerie et édition	3,7	3,6	– 0,1	– 2,7	3,6	0,0	0,0
Métaux primaires	1,3	1,3	0,0	0,0	1,3	0,0	0,0
Produits métalliques	3,4	3,5	0,1	2,9	3,6	0,1	2,9
Machinerie	1,7	1,8	0,1	5,9	1,9	0,1	5,6
Équipement de transport	3,6	4,0	0,4	11,1	4,4	0,4	10,0
Produits électriques	1,8	1,8	0,0	0,0	1,9	0,1	5,6
Produits minéraux non métalliques	2,2	2,1	– 0,1	– 4,5	2,2	0,1	4,8
Pétrole et charbon	0,5	0,5	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0
Industrie chimique	1,9	2,0	0,1	5,3	2,1	0,1	5,0
Manufacturier divers	2,2	2,3	0,1	4,5	2,4	0,1	4,3
Total manufacturier	**56,1**	**56,7**	**0,6**	**1,1**	**57,6**	**0,9**	**1,6**
Construction	19,3	19,3	0,0	0,0	19,3	0,0	0,0
Transports, communications et services publics	25,5	25,7	0,2	0,8	26,0	0,3	1,2
Commerce	68,4	70,2	1,8	2,6	71,6	1,4	2,0
Finances, assurances et affaires immobilières	25,5	26,3	0,8	3,1	27,1	0,8	3,0
Enseignement	28,2	28,1	– 0,1	– 0,4	28,1	0,0	0,0
Services médicaux et sociaux	41,0	41,4	0,4	1,0	41,9	0,5	1,2
Associations	4,9	4,7	– 0,2	– 4,1	4,5	– 0,2	– 4,3
Divertissements et loisirs	4,0	4,4	0,4	10,0	4,7	0,3	6,8
Services aux entreprises	13,4	13,7	0,3	2,2	14,0	0,3	2,2
Services personnels	13,5	14,2	0,7	5,2	14,9	0,7	4,9
Hébergement et restauration	24,5	25,5	1,0	4,1	26,5	1,0	3,9
Services divers	7,9	8,1	0,2	2,5	8,3	0,2	2,5
Total services	**137,4**	**140,1**	**2,7**	**2,0**	**142,9**	**2,8**	**2,0**
Administration publique et défense	48,7	48,9	0,2	0,4	48,7	– 0,2	– 0,4
Ensemble des secteurs	**404,5**	**410,5**	**6,0**	**1,5**	**416,4**	**5,9**	**1,4**

Note: Les données de 1986 incluses dans ce tableau proviennent des estimations faites par le service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle; elles peuvent donc différer, pour chacun des secteurs et pour la somme, de celles produites par Statistique Canada.

TABLEAU 7

RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI, 1986-1988
(en milliers)

MAURICIE—BOIS-FRANCS

SECTEUR	EMPLOI 1986	EMPLOI 1987	VAR. NB	VAR. %	EMPLOI 1988	VAR. NB	VAR. %
Agriculture	16,4	16,6	0,2	1,2	16,6	0,0	0,0
Forêts	1,3	1,3	0,0	0,0	1,3	0,0	0,0
Chasse et pêche	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Mines	0,5	0,5	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0
Total autres primaires	**1,9**	**1,9**	**0,0**	**0,0**	**1,9**	**0,0**	**0,0**
Aliments et boissons	4,0	4,2	0,2	5,0	4,4	0,2	4,8
Tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	0,4	0,4	0,0	0,0	0,5	0,1	25,0
Cuir	0,4	0,3	– 0,1	–25,0	0,3	0,0	0,0
Textile	4,7	4,7	0,0	0,0	4,7	0,0	0,0
Habillement	6,7	6,8	0,1	1,5	6,7	– 0,1	– 1,5
Bois	2,4	2,4	0,0	0,0	2,4	0,0	0,0
Meuble	3,3	3,3	0,0	0,0	3,3	0,0	0,0
Papier	8,3	8,5	0,2	2,4	8,6	0,1	1,2
Imprimerie et édition	2,5	2,6	0,1	4,0	2,6	0,0	0,0
Métaux primaires	3,4	3,5	0,1	2,9	3,5	0,0	0,0
Produits métalliques	1,6	1,7	0,1	6,3	1,8	0,1	5,9
Machinerie	1,8	1,9	0,1	5,6	2,1	0,2	10,5
Équipement de transport	1,3	1,4	0,1	7,7	1,5	0,1	7,1
Produits électriques	1,9	2,0	0,1	5,3	2,1	0,1	5,0
Produits minéraux non métalliques	1,4	1,5	0,1	7,1	1,6	0,1	6,7
Pétrole et charbon	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Industrie chimique	1,1	1,2	0,1	9,1	1,3	0,1	8,3
Manufacturier divers	1,1	1,2	0,1	9,1	1,3	0,1	8,3
Total manufacturier	**46,4**	**47,7**	**1,3**	**2,8**	**48,8**	**1,1**	**2,3**
Construction	9,8	9,5	– 0,3	– 3,1	10,2	0,7	7,4
Transports, communications et services publics	11,9	12,6	0,7	5,9	13,3	0,7	5,6
Commerce	35,1	37,3	2,2	6,3	39,3	2,0	5,4
Finances, assurances et affaires immobilières	7,0	7,3	0,3	4,3	7,7	0,4	5,5
Enseignement	12,7	13,3	0,6	4,7	13,8	0,5	3,8
Services médicaux et sociaux	16,8	17,7	0,9	5,4	18,5	0,8	4,5
Associations	1,9	2,1	0,2	10,5	2,1	0,0	0,0
Divertissements et loisirs	1,8	2,1	0,3	16,7	2,3	0,2	9,5
Services aux entreprises	3,8	4,1	0,3	7,9	4,3	0,2	4,9
Services personnels	6,0	6,6	0,6	10,0	7,1	0,5	7,6
Hébergement et restauration	10,8	11,6	0,8	7,4	12,4	0,8	6,9
Services divers	2,9	3,1	0,2	6,9	3,3	0,2	6,5
Total services	**56,7**	**60,6**	**3,9**	**6,9**	**63,8**	**3,2**	**5,3**
Administration publique et défense	10,0	10,3	0,3	3,0	10,5	0,2	1,9
Ensemble des secteurs	**195,1**	**203,8**	**8,7**	**4,5**	**212,1**	**8,3**	**4,1**

Note: Les données de 1986 incluses dans ce tableau proviennent des estimations faites par le service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle; elles peuvent donc différer, pour chacun des secteurs et pour la somme, de celles produites par Statistique Canada.

TABLEAU 8

RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI, 1986-1988 **ESTRIE**
(en milliers)

SECTEUR	EMPLOI 1986	EMPLOI 1987	VAR. NB	VAR. %	EMPLOI 1988	VAR. NB	VAR. %
Agriculture	5,8	5,8	0,0	0,0	6,0	0,2	3,4
Forêts	0,6	0,6	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0
Chasse et pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mines	1,1	1,2	0,1	9,1	1,3	0,1	8,3
Total autres primaires	**1,7**	**1,8**	**0,1**	**5,9**	**1,9**	**0,1**	**5,6**
Aliments et boissons	2,8	2,9	0,1	3,6	3,0	0,1	3,4
Tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	2,5	2,9	0,4	16,0	3,1	0,2	6,9
Cuir	1,0	1,0	0,0	0,0	0,9	– 0,1	– 10,0
Textile	4,4	4,3	– 0,1	– 2,3	4,2	– 0,1	– 2,3
Habillement	4,4	4,5	0,1	2,3	4,5	0,0	0,0
Bois	2,0	1,9	– 0,1	– 5,0	1,9	0,0	0,0
Meuble	0,9	1,0	0,1	11,1	1,2	0,2	20,0
Papier	2,0	1,9	– 0,1	– 5,0	1,8	– 0,1	– 5,3
Imprimerie et édition	1,3	1,3	0,0	0,0	1,3	0,0	0,0
Métaux primaires	0,4	0,4	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0
Produits métalliques	1,1	1,1	0,0	0,0	1,2	0,1	9,1
Machinerie	1,2	1,3	0,1	8,3	1,4	0,1	7,7
Équipement de transport	4,9	4,9	0,0	0,0	4,9	0,0	0,0
Produits électriques	0,8	0,9	0,1	12,5	1,1	0,2	22,2
Produits minéraux non métalliques	0,9	1,0	0,1	11,1	1,0	0,0	0,0
Pétrole et charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie chimique	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Manufacturier divers	0,8	0,8	0,0	0,0	0,9	0,1	12,5
Total manufacturier	**31,6**	**32,2**	**0,6**	**1,9**	**32,9**	**0,7**	**2,2**
Construction	4,3	4,1	– 0,2	– 4,7	4,1	0,0	0,0
Transports, communications et services publics	4,4	4,4	0,0	0,0	4,5	0,1	2,3
Commerce	17,9	18,3	0,4	2,2	18,7	0,4	2,2
Finances, assurances et affaires immobilières	4,7	4,6	– 0,1	– 2,1	4,5	– 0,1	– 2,2
Enseignement	10,9	10,9	0,0	0,0	10,9	0,0	0,0
Services médicaux et sociaux	9,8	9,9	0,1	1,0	10,0	0,1	1,0
Associations	0,7	0,7	0,0	0,0	0,6	– 0,1	– 14,3
Divertissements et loisirs	0,6	0,7	0,1	16,7	0,7	0,0	0,0
Services aux entreprises	3,2	3,2	0,0	0,0	3,3	0,1	3,1
Services personnels	2,6	2,7	0,1	3,8	2,7	0,0	0,0
Hébergement et restauration	5,2	5,4	0,2	3,8	5,6	0,2	3,7
Services divers	2,8	2,9	0,1	3,6	2,9	0,0	0,0
Total services	**35,8**	**36,4**	**0,6**	**1,7**	**36,7**	**0,3**	**0,8**
Administration publique et défense	6,4	6,4	0,0	0,0	6,5	0,1	1,6
Ensemble des secteurs	**112,6**	**114,0**	**1,4**	**1,2**	**115,8**	**1,8**	**1,6**

Note: Les données de 1986 incluses dans ce tableau proviennent des estimations faites par le service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle; elles peuvent donc différer, pour chacun des secteurs et pour la somme, de celles produites par Statistique Canada.

TABLEAU 9

RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI, 1986-1988 **MONTÉRÉGIE**
(en milliers)

SECTEUR	EMPLOI 1986	EMPLOI 1987	VAR. NB	VAR. %	EMPLOI 1988	VAR. NB	VAR. %
Agriculture	14,7	14,7	0,0	0,0	14,7	0,0	0,0
Forêts	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Chasse et pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mines	0,4	0,4	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0
Total autres primaires	**0,5**	**0,6**	**0,1**	**20,0**	**0,6**	**0,0**	**0,0**
Aliments et boissons	13,2	13,4	0,2	1,5	13,6	0,2	1,5
Tabac	0,3	0,2	– 0,1	– 33,3	0,2	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	6,3	6,9	0,6	9,5	7,0	0,1	1,4
Cuir	1,0	1,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0
Textile	9,3	9,1	– 0,2	– 2,2	8,9	– 0,2	– 2,2
Habillement	7,5	7,4	– 0,1	– 1,3	7,4	0,0	0,0
Bois	4,0	3,9	– 0,1	– 2,5	3,8	– 0,1	– 2,6
Meuble	2,8	2,9	0,1	3,6	2,8	– 0,1	– 3,4
Papier	2,2	2,2	0,0	0,0	2,2	0,0	0,0
Imprimerie et édition	8,7	8,8	0,1	1,1	8,7	– 0,1	– 1,1
Métaux primaires	8,3	8,3	0,0	0,0	8,3	0,0	0,0
Produits métalliques	8,3	8,4	0,1	1,2	8,5	0,1	1,2
Machinerie	2,9	3,1	0,2	6,9	3,2	0,1	3,2
Équipement de transport	13,1	13,5	0,4	3,1	13,8	0,3	2,2
Produits électriques	8,2	8,4	0,2	2,4	8,6	0,2	2,4
Produits minéraux non métalliques	2,6	2,6	0,0	0,0	2,8	0,2	7,7
Pétrole et charbon	0,4	0,4	0,0	0,0	0,5	0,1	25,0
Industrie chimique	9,9	10,3	0,4	4,0	10,8	0,5	4,9
Manufacturier divers	4,1	4,1	0,0	0,0	4,3	0,2	4,9
Total manufacturier	**113,0**	**114,9**	**1,9**	**1,7**	**116,4**	**1,5**	**1,3**
Construction	26,3	26,7	0,4	1,5	26,7	0,0	0,0
Transports, communications et services publics	47,8	48,4	0,6	1,3	48,8	0,4	0,8
Commerce	87,1	89,0	1,9	2,2	91,0	2,0	2,2
Finances, assurances et affaires immobilières	34,5	35,4	0,9	2,6	36,5	1,1	3,1
Enseignement	29,5	29,6	0,1	0,3	29,7	0,1	0,3
Services médicaux et sociaux	42,0	42,5	0,5	1,2	42,9	0,4	0,9
Associations	4,3	4,1	– 0,2	– 4,7	4,0	– 0,1	– 2,4
Divertissements et loisirs	4,4	4,8	0,4	9,1	5,0	0,2	4,2
Services aux entreprises	18,5	18,8	0,3	1,6	19,1	0,3	1,6
Services personnels	14,0	14,8	0,8	5,7	15,3	0,5	3,4
Hébergement et restauration	24,4	25,3	0,9	3,7	25,9	0,6	2,4
Services divers	10,2	10,5	0,3	2,9	10,7	0,2	1,9
Total services	**147,3**	**150,4**	**3,1**	**2,1**	**152,6**	**2,2**	**1,5**
Administration publique et défense	25,4	25,4	0,0	0,0	25,3	– 0,1	– 0,4
Ensemble des secteurs	**496,7**	**505,5**	**8,8**	**1,8**	**512,6**	**7,1**	**1,4**

Note: Les données de 1986 incluses dans ce tableau proviennent des estimations faites par le service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle; elles peuvent donc différer, pour chacun des secteurs et pour la somme, de celles produites par Statistique Canada.

TABLEAU 10

RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI, 1986-1988 **MONTRÉAL-CENTRE**
(en milliers)

SECTEUR	EMPLOI 1986	EMPLOI 1987	VAR. NB	VAR. %	EMPLOI 1988	VAR. NB	VAR. %
Agriculture	1,7	1,7	0,0	0,0	1,6	– 0,1	– 5,9
Forêts	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Chasse et pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mines	0,6	0,6	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0
Total autres primaires	**0,8**	**0,8**	**0,0**	**0,0**	**0,8**	**0,0**	**0,0**
Aliments et boissons	16,1	16,3	0,2	1,2	16,5	0,2	1,2
Tabac	2,1	2,0	– 0,1	– 4,8	1,8	– 0,2	– 10,0
Caoutchouc et plastique	5,9	6,4	0,5	8,5	6,7	0,3	4,7
Cuir	4,7	4,6	– 0,1	– 2,1	4,5	– 0,1	– 2,2
Textile	10,0	9,9	– 0,1	– 1,0	9,8	– 0,1	– 1,0
Habillement	45,4	45,1	– 0,3	– 0,7	44,6	– 0,5	– 1,1
Bois	1,6	1,5	– 0,1	– 6,3	1,5	0,0	0,0
Meuble	7,7	7,6	– 0,1	– 1,3	7,4	– 0,2	– 2,6
Papier	5,7	5,8	0,1	1,8	5,9	0,1	1,7
Imprimerie et édition	19,1	19,1	0,0	0,0	19,0	– 0,1	– 0,5
Métaux primaires	5,1	5,1	0,0	0,0	5,0	– 0,1	– 2,0
Produits métalliques	14,6	14,9	0,3	2,1	15,1	0,2	1,3
Machinerie	6,1	6,3	0,2	3,3	6,5	0,2	3,2
Équipement de transport	14,3	14,5	0,2	1,4	14,7	0,2	1,4
Produits électriques	18,4	19,1	0,7	3,8	19,7	0,6	3,1
Produits minéraux non métalliques	3,1	3,1	0,0	0,0	3,2	0,1	3,2
Pétrole et charbon	1,5	1,5	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0
Industrie chimique	9,7	10,1	0,4	4,1	10,4	0,3	3,0
Manufacturier divers	9,1	9,2	0,1	1,1	9,5	0,3	3,3
Total manufacturier	**200,2**	**202,1**	**1,9**	**0,9**	**203,3**	**1,2**	**0,6**
Construction	40,0	38,4	– 1,6	– 4,0	39,2	0,8	2,1
Transports, communications et services publics	77,0	77,8	0,8	1,0	78,5	0,7	0,9
Commerce	180,7	185,2	4,5	2,5	188,5	3,3	1,8
Finances, assurances et affaires immobilières	58,0	58,5	0,5	0,9	58,9	0,4	0,7
Enseignement	65,6	65,8	0,2	0,3	65,9	0,1	0,2
Services médicaux et sociaux	90,1	91,4	1,3	1,4	92,7	1,3	1,4
Associations	6,4	6,3	– 0,1	– 1,6	6,2	– 0,1	– 1,6
Divertissements et loisirs	12,4	12,7	0,3	2,4	12,9	0,2	1,6
Services aux entreprises	58,2	59,2	1,0	1,7	60,1	0,9	1,5
Services personnels	25,4	26,7	1,3	5,1	27,9	1,2	4,5
Hébergement et restauration	55,0	56,7	1,7	3,1	58,2	1,5	2,6
Services divers	25,0	25,7	0,7	2,8	26,4	0,7	2,7
Total services	**338,1**	**344,5**	**6,4**	**1,9**	**350,3**	**5,8**	**1,7**
Administration publique et défense	48,3	48,1	– 0,2	– 0,4	47,7	– 0,4	– 0,8
Ensemble des secteurs	944,8	957,1	12,3	1,3	968,8	11,7	1,2

Note: Les données de 1986 incluses dans ce tableau proviennent des estimations faites par le service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle; elles peuvent donc différer, pour chacun des secteurs et pour la somme, de celles produites par Statistique Canada.

TABLEAU 11

RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI, 1986-1988 **LAURENTIDES—LANAUDIÈRE**
(en milliers)

SECTEUR	EMPLOI 1986	EMPLOI 1987	VAR. NB	VAR. %	EMPLOI 1988	VAR. NB	VAR. %
Agriculture	9,2	9,3	0,1	1,1	9,4	0,1	1,1
Forêts	1,5	1,6	0,1	6,7	1,7	0,1	6,3
Chasse et pêche	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Mines	0,8	0,8	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0
Total autres primaires	**2,4**	**2,5**	**0,1**	**4,2**	**2,6**	**0,1**	**4,0**
Aliments et boissons	5,8	5,9	0,1	1,7	6,0	0,1	1,7
Tabac	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	2,6	2,8	0,2	7,7	3,0	0,2	7,1
Cuir	0,4	0,4	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0
Textile	1,3	1,3	0,0	0,0	1,3	0,0	0,0
Habillement	5,6	5,5	– 0,1	– 1,8	5,4	– 0,1	– 1,8
Bois	3,4	3,5	0,1	2,9	3,5	0,0	0,0
Meuble	2,9	3,0	0,1	3,4	2,9	– 0,1	– 3,3
Papier	3,1	3,1	0,0	0,0	3,1	0,0	0,0
Imprimerie et édition	3,4	3,4	0,0	0,0	3,4	0,0	0,0
Métaux primaires	2,0	2,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0
Produits métalliques	4,0	4,2	0,2	5,0	4,3	0,1	2,4
Machinerie	1,4	1,5	0,1	7,1	1,6	0,1	6,7
Équipement de transport	8,5	7,8	– 0,7	– 8,2	8,5	0,7	9,0
Produits électriques	5,0	5,2	0,2	4,0	5,3	0,1	1,9
Produits minéraux non métalliques	1,8	1,9	0,1	5,6	2,0	0,1	5,3
Pétrole et charbon	0,6	0,6	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0
Industrie chimique	3,0	3,2	0,2	6,7	3,3	0,1	3,1
Manufacturier divers	1,0	1,1	0,1	10,0	1,1	0,0	0,0
Total manufacturier	**56,0**	**56,6**	**0,6**	**1,1**	**57,9**	**1,3**	**2,3**
Construction	18,3	18,5	0,2	1,1	18,6	0,1	0,5
Transports, communications et services publics	20,4	20,8	0,4	2,0	21,2	0,4	1,9
Commerce	50,0	51,4	1,4	2,8	52,7	1,3	2,5
Finances, assurances et affaires immobilières	9,5	9,9	0,4	4,2	10,3	0,4	4,0
Enseignement	12,3	12,5	0,2	1,6	12,6	0,1	0,8
Services médicaux et sociaux	22,3	22,8	0,5	2,2	23,2	0,4	1,8
Associations	1,1	1,1	0,0	0,0	1,0	– 0,1	– 9,1
Divertissements et loisirs	3,3	3,6	0,3	9,1	3,9	0,3	8,3
Services aux entreprises	8,5	9,0	0,5	5,9	9,3	0,3	3,3
Services personnels	7,7	8,2	0,5	6,5	8,6	0,4	4,9
Hébergement et restauration	16,0	16,6	0,6	3,8	17,1	0,5	3,0
Services divers	5,4	5,6	0,2	3,7	5,8	0,2	3,6
Total services	**76,6**	**79,4**	**2,8**	**3,7**	**81,5**	**2,1**	**2,6**
Administration publique et défense	14,8	14,9	0,1	0,7	15,0	0,1	0,7
Ensemble des secteurs	257,2	263,3	6,1	2,4	269,2	5,9	2,2

Note: Les données de 1986 incluses dans ce tableau proviennent des estimations faites par le service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle; elles peuvent donc différer, pour chacun des secteurs et pour la somme, de celles produites par Statistique Canada.

TABLEAU 12

RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI, 1986-1988 **OUTAOUAIS**
(en milliers)

SECTEUR	EMPLOI 1986	EMPLOI 1987	VAR. NB	VAR. %	EMPLOI 1988	VAR. NB	VAR. %
Agriculture	2,8	2,8	0,0	0,0	2,9	0,1	3,6
Forêts	1,0	1,1	0,1	10,0	1,4	0,3	27,3
Chasse et pêche	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Mines	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Total autres primaires	**1,3**	**1,4**	**0,1**	**7,7**	**1,7**	**0,3**	**21,4**
Aliments et boissons	0,8	1,0	0,2	25,0	1,1	0,1	10,0
Tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Cuir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Textile	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Habillement	0,5	0,5	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0
Bois	1,6	1,8	0,2	12,5	1,8	0,0	0,0
Meuble	0,6	0,7	0,1	16,7	0,8	0,1	14,3
Papier	5,1	5,2	0,1	2,0	5,4	0,2	3,8
Imprimerie et édition	1,2	1,2	0,0	0,0	1,2	0,0	0,0
Métaux primaires	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Produits métalliques	0,3	0,3	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
Machinerie	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Équipement de transport	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Produits électriques	0,8	0,8	0,0	0,0	0,9	0,1	12,5
Produits minéraux non métalliques	0,4	0,5	0,1	25,0	0,6	0,1	20,0
Pétrole et charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie chimique	0,6	0,7	0,1	16,7	0,7	0,0	0,0
Manufacturier divers	0,4	0,4	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0
Total manufacturier	**12,9**	**13,7**	**0,8**	**6,2**	**14,3**	**0,6**	**4,4**
Construction	8,0	8,5	0,5	6,3	8,9	0,4	4,7
Transports, communications et services publics	7,0	7,3	0,3	4,3	7,6	0,3	4,1
Commerce	14,3	15,5	1,2	8,4	16,2	0,7	4,5
Finances, assurances et affaires immobilières	5,0	5,2	0,2	4,0	5,4	0,2	3,8
Enseignement	8,6	8,8	0,2	2,3	9,0	0,2	2,3
Services médicaux et sociaux	9,7	10,1	0,4	4,1	10,6	0,5	5,0
Associations	0,6	0,6	0,0	0,0	0,7	0,1	16,7
Divertissements et loisirs	0,7	0,9	0,2	28,6	1,2	0,3	33,3
Services aux entreprises	5,0	5,2	0,2	4,0	5,4	0,2	3,8
Services personnels	2,2	2,4	0,2	9,1	2,6	0,2	8,3
Hébergement et restauration	6,8	7,2	0,4	5,9	7,7	0,5	6,9
Services divers	2,3	2,4	0,1	4,3	2,5	0,1	4,2
Total services	**35,9**	**37,6**	**1,7**	**4,7**	**39,7**	**2,1**	**5,6**
Administration publique et défense	24,4	24,0	– 0,4	– 1,6	23,8	– 0,2	– 0,8
Ensemble des secteurs	111,6	116,0	4,4	3,9	120,5	4,5	3,9

Note: Les données de 1986 incluses dans ce tableau proviennent des estimations faites par le service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle; elles peuvent donc différer, pour chacun des secteurs et pour la somme, de celles produites par Statistique Canada.

TABLEAU 13

RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI, 1986-1988
(en milliers)

ABITIBI—TÉMISCAMINGUE

SECTEUR	EMPLOI 1986	EMPLOI 1987	VAR. NB	VAR. %	EMPLOI 1988	VAR. NB	VAR. %
Agriculture	1,9	1,9	0,0	0,0	2,0	0,1	5,3
Forêts	3,9	4,0	0,1	2,6	4,3	0,3	7,5
Chasse et pêche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mines	5,9	6,0	0,1	1,7	6,3	0,3	5,0
Total autres primaires	**9,8**	**10,0**	**0,2**	**2,0**	**10,6**	**0,6**	**6,0**
Aliments et boissons	0,5	0,5	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0
Tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cuir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Textile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Habillement	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Bois	3,8	3,8	0,0	0,0	3,9	0,1	2,6
Meuble	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Papier	1,2	1,5	0,3	25,0	1,5	0,0	0,0
Imprimerie et édition	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Métaux primaires	0,9	0,9	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0
Produits métalliques	0,5	0,5	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0
Machinerie	0,1	0,2	0,1	100,0	0,3	0,1	50,0
Équipement de transport	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Produits électriques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits minéraux non métalliques	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1	100,0
Pétrole et charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie chimique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Manufacturier divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Total manufacturier	**7,3**	**8,0**	**0,7**	**9,6**	**8,4**	**0,4**	**5,0**
Construction	1,7	1,9	0,2	11,8	2,1	0,2	10,5
Transports, communications et services publics	4,9	4,9	0,0	0,0	5,3	0,4	8,2
Commerce	10,6	11,1	0,5	4,7	11,7	0,6	5,4
Finances, assurances et affaires immobilières	1,5	1,6	0,1	6,7	1,6	0,0	0,0
Enseignement	5,4	5,4	0,0	0,0	5,5	0,1	1,9
Services médicaux et sociaux	6,3	6,3	0,0	0,0	6,3	0,0	0,0
Associations	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Divertissements et loisirs	0,3	0,3	0,0	0,0	0,4	0,1	33,3
Services aux entreprises	1,3	1,3	0,0	0,0	1,4	0,1	7,7
Services personnels	1,4	1,5	0,1	7,1	1,6	0,1	6,7
Hébergement et restauration	3,3	3,5	0,2	6,1	3,7	0,2	5,7
Services divers	0,8	0,8	0,0	0,0	0,9	0,1	12,5
Total services	**19,0**	**19,3**	**0,3**	**1,6**	**20,0**	**0,7**	**3,6**
Administration publique et défense	3,6	3,6	0,0	0,0	3,6	0,0	0,0
Ensemble des secteurs	60,3	62,3	2,0	3,3	65,3	3,0	4,8

Note: Les données de 1986 incluses dans ce tableau proviennent des estimations faites par le service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle; elles peuvent donc différer, pour chacun des secteurs et pour la somme, de celles produites par Statistique Canada.

TABLEAU 14

RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'EMPLOI, 1986-1988 **CÔTE-NORD ET NOUVEAU-QUÉBEC**
(en milliers)

SECTEUR	EMPLOI 1986	EMPLOI 1987	VAR. NB	VAR. %	EMPLOI 1988	VAR. NB	VAR. %
Agriculture	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Forêts	1,2	1,3	0,1	8,3	1,4	0,1	7,7
Chasse et pêche	1,0	1,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0
Mines	5,5	5,5	0,0	0,0	5,5	0,0	0,0
Total autres primaires	**7,7**	**7,8**	**0,1**	**1,3**	**7,9**	**0,1**	**1,3**
Aliments et boissons	0,9	0,9	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0
Tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Caoutchouc et plastique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cuir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Textile	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Habillement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois	0,8	0,8	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0
Meuble	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Papier	1,0	1,1	0,1	10,0	1,2	0,1	9,1
Imprimerie et édition	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Métaux primaires	2,2	2,2	0,0	0,0	2,2	0,0	0,0
Produits métalliques	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Machinerie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Équipement de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits électriques	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Produits minéraux non métalliques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pétrole et charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie chimique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Manufacturier divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total manufacturier	**5,4**	**5,5**	**0,1**	**1,9**	**5,6**	**0,1**	**1,8**
Construction	1,7	1,9	0,2	11,8	1,9	0,0	0,0
Transports, communications et services publics	6,0	6,0	0,0	0,0	6,0	0,0	0,0
Commerce	6,7	6,9	0,2	3,0	7,0	0,1	1,4
Finances, assurances et affaires immobilières	1,6	1,7	0,1	6,3	1,7	0,0	0,0
Enseignement	3,6	3,5	– 0,1	– 2,8	3,5	0,0	0,0
Services médicaux et sociaux	4,1	4,1	0,0	0,0	4,2	0,1	2,4
Associations	0,3	0,3	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
Divertissements et loisirs	0,4	0,4	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0
Services aux entreprises	1,1	1,1	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0
Services personnels	1,2	1,2	0,0	0,0	1,3	0,1	8,3
Hébergement et restauration	3,1	3,2	0,1	3,2	3,3	0,1	3,1
Services divers	1,0	1,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0
Total services	**14,8**	**14,8**	**0,0**	**0,0**	**15,1**	**0,3**	**2,0**
Administration publique et défense	4,0	4,0	0,0	0,0	3,9	– 0,1	– 2,5
Ensemble des secteurs	48,1	48,8	0,7	1,5	49,3	0,5	1,0

Note: Les données de 1986 incluses dans ce tableau proviennent des estimations faites par le service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle; elles peuvent donc différer, pour chacun des secteurs et pour la somme, de celles produites par Statistique Canada.

Réalisé par la Direction de la recherche du ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, **Perspectives du marché du travail, Prévisions 1987-1988** constitue un exercice de prévision à court terme des principaux indicateurs du marché du travail pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu

9 782551 085545

Imprimé au Québec, Canada